This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BP
2005
38

Br 2095.98

HARVARD COLLEGE
LIBRARY

FROM THE LIBRARY OF
COMTE ALFRED BOULAY DE LA MEURTHE

PURCHASED APRIL, 1927

PAUL COTTIN

L'ANGLETERRE

DEVANT

SES ALLIÉS

1793-1814

TOULON (1793). — ANVERS ET NIMÈGUE (1794).
QUIBERON (1795). — GUADELOUPE (1795). — ÉGYPTE (1798-1800).
NAPLES (1799). — CADIX ET CABRERA (1808-1814).

PARIS
AUX BUREAUX DE LA *REVUE RÉTROSPECTIVE*
55, RUE DE RIVOLI, 55

1893

EN VENTE :

AUX BUREAUX DE LA *REVUE RÉTROSPECTIVE*

55, RUE DE RIVOLI, PARIS

LES TOMES I A XVII DE LA REVUE RÉTROSPECTIVE. (*Voir, pages 3 et 4 de la couverture, les prix des volumes, les conditions d'abonnement et la Table des matières*).

UN PROTÉGÉ DE BACHAUMONT, *correspondance inédite du marquis d'Eguilles* (1745-1748), *publiée d'après les documents conservés au Ministère des Affaires Étrangères et à la Bibliothèque de l'Arsenal.* Introduction de CXVI pages et Index, par PAUL COTTIN (1887). — Un volume in-12, tiré à petit nombre, avec le portrait du marquis, celui de Bachaumont et une vue du village d'Eguilles. Prix : 5 francs.

MÉMOIRES D'AUGER (1810-1859) publiés pour la première fois, par PAUL COTTIN (1891). — Un fort volume de 720 pages, avec un avant-propos, des notes et un Index. — Prix : 10 francs.

CHEZ PLON, NOURRIT ET CIE, ÉDITEURS

10, RUE GARANCIÈRE, PARIS

Collection de la *Bibliothèque Elzévirienne*.

MES INSCRIPCIONS, *journal intime de Restif de la Bretonne* (1780-1787), *publié d'après le manuscrit autographe de la Bibliothèque de l'Arsenal.* Introduction de CXXV pages, notes et Index, par PAUL COTTIN (1889). Rel. percaline. Prix : 6 francs.

RAPPORTS INÉDITS DU LIEUTENANT DE POLICE RENÉ D'ARGENSON (1697-1715), publiés d'après les manuscrits conservés à la Bibliothèque Nationale. Introduction de CXXXVI pages, notes et Index, par PAUL COTTIN (1891). Rel. percaline. Prix : 6 francs.

L'ANGLETERRE

DEVANT

SES ALLIÉS

PAUL COTTIN

L'ANGLETERRE

DEVANT

SES ALLIÉS

1793-1814

TOULON (1793). — ANVERS ET NIMÈGUE (1794).
QUIBERON (1795). — GUADELOUPE (1795). — ÉGYPTE (1798-1800).
NAPLES (1799). — CADIX ET CABRERA (1808-1814).

PARIS
AUX BUREAUX DE LA *REVUE RÉTROSPECTIVE*
55, RUE DE RIVOLI, 55

1893

Br 2095.98

HARVARD COLLEGE LIBRARY
FROM THE LIBRARY OF
COMTE ALFRED BOULAY DE LA MEURTHE
APRIL, 1927

AVANT-PROPOS

L'entrée de l'Angleterre dans la coalition de la Triple-Alliance, pour n'avoir jamais été officielle, n'en est pas moins un fait accompli, et nul ne l'ignore. Les conditions sous lesquelles s'est fait cet accord sont plus mystérieuses, mais les derniers événements du Maroc et surtout de l'Égypte, où les Anglais viennent, au mépris des engagements les plus solennels, d'envoyer de nouvelles troupes, contribueront peut-être à fixer l'opinion.

L'extension indéfinie de ses possessions dans la Méditerranée et sur le littoral semble d'ailleurs être le plan de la Grande-Bretagne, à laquelle sa position géographique et la supériorité de sa Marine permettent toutes les audaces.

La sécurité des puissances méditerranéennes souffre particulièrement de cet état de choses : ennemie de tout peuple qui possède une flotte, l'Angleterre sera toujours celle de la France, à laquelle elle ne peut pardonner ni sa situation maritime, ni son accroissement colonial.

Il peut arriver que son intérêt l'engage momentanément à se rapprocher d'elle; mais cette entente passagère ne sera jamais un gage d'amitié. Même en dehors de toute action commune, au cours d'un état de paix où l'horizon semble pur de tout nuage, l'Angleterre ne désarme jamais. C'est ce que le comte d'Haussonville constatait en 1862, dans son livre *M. de Cavour :*

« Entre les cabinets de Paris et de Londres, il y a toujours eu, il y aura toujours, malheureusement, quelle que soit la cordialité réelle ou simulée de l'alliance générale des deux gouvernements, une petite rivalité de détails quotidienne, une lutte souterraine et mesquine qui, à peu près partout en Europe, divise sur place, comme en deux camps opposés, les représentants de la France et de

l'Angleterre. Cette division, au milieu même de l'accord, compose toute l'histoire de la diplomatie contemporaine. C'est elle qui tient en suspens les destinées de l'Orient, c'est elle qui a si souvent entravé la marche du gouvernement constitutionnel de l'Espagne, c'est elle qui a suscité tant de crises dans le petit royaume de Grèce. Elle deviendra de plus en plus flagrante en Italie, où déjà elle a porté des fruits amers. »

Vers la même époque, Prosper Mérimée se prononçait franchement sur la cause de cette rivalité : « Je crois, écrivait-il à Panizzi, le 27 février 1861, que la jalousie est telle, en Angleterre, qu'on en perd la raison. »

Soixante-dix ans avant lui (décembre 1789), le prince de Ligne n'avait pas été moins catégorique quand il avait écrit au maréchal de Lacy : « Le Tefterdar que j'ai eu chez moi en otage m'a dit, l'autre jour, quel était l'acharnement des ministres de Prusse et d'Angleterre pour faire continuer la guerre. Ces deux puissances, *par une politique infernale et mal entendue*, veulent faire perdre les Pays-Bas à la Maison d'Autriche, et *l'Angleterre veut faire perdre la France à la France*[1]. »

Pour nous donner le change, l'Angleterre juge parfois bon de nous accorder de prétendus témoignages de sympathie : c'est ainsi qu'en 1891, elle invitait l'escadre française à s'arrêter à Portsmouth, à son retour de Russie. Quelques personnes, et non des moins éclairées, se sont laissé prendre à ces dehors. Un de nos plus éminents publicistes ne craignait point, alors, de tracer les lignes suivantes :

« Pour lutter contre la Triple-Alliance, soit sur le terrain diplomatique, soit, le cas échéant, sur le terrain militaire, l'alliance russe ne suffit pas. Nous l'avons dit ; nous ne cesserons de le redire : la Russie est loin, l'Angleterre est près. *Si nous avons l'Angleterre pour nous, nos côtes sont à l'abri de tout danger ;* nous n'avons plus besoin d'immobiliser pour leur garde des forces considérables. Le but de la politique française devrait être d'opposer à l'alliance des

1. Cette ligne, significative dans son laconisme, semble expliquer la mystérieuse connivence du cabinet de Londres avec nos pires anarchistes. Nous en dirons plus loin quelques mots; nous ne saurions trop insister sur le rapport de l'agent secret Méhée de la Touche, lorsqu'il soutira plus tard des subsides anglais pour une prétendue société jacobine offrant de faire sauter tous les magasins à poudre de France.

trois puissances centrales une autre Triple-Alliance qui, suivant nous, serait bien plus forte, la Triple-Alliance de la Russie, de l'Angleterre et de la France. ».

La ligne soulignée ci-dessus méconnaît la politique de l'Angleterre depuis une centaine d'années. Un simple coup d'œil sur l'histoire de la Révolution suffit, en effet, à démontrer que les côtes de France peuvent être menacées, mais que l'Angleterre n'y risque jamais sérieusement une armée. Enfin, parler d'une alliance entre la Russie et l'Angleterre est tout bonnement parler d'une chose impossible. Ceux qui disent le contraire se trompent ou veulent nous tromper.

C'est là un des points que notre brochure mettra en lumière.

La suite de l'article que nous venons de citer comme un spécimen des théories professées par les partisans de l'alliance anglaise, nous apprend que l'arrivée au pouvoir du cabinet Gladstone serait « une chance heureuse pour nous... qui faciliterait un changement de politique ». Or, M. Gladstone vient d'être placé à la tête du cabinet anglais : un de ses premiers actes a été d'envoyer des troupes fraîches en Égypte.

On dit que sa décision résulte d'une entente préalable avec la Triple-Alliance : le rappel de certains faits qui appartiennent à l'histoire de 1793 à 1814 va nous permettre de montrer ce que coûte aux peuples une entente cordiale avec l'Angleterre.

Remontons à l'année 1793. On voit alors l'amiral Hood profiter de la situation inextricable de la ville de Toulon, pour lui faire des propositions séduisantes : il éloignera la famine qui est à ses portes, et la défendra contre les Conventionnels dont elle redoute la vengeance; il ne lui demande, en échange, que d'ouvrir son port aux vaisseaux anglais qui croisent sur la côte, s'engageant à restituer, aussitôt la guerre terminée, la ville et le port, dans l'état où ils se seront trouvés au moment de son entrée.

L'offre est acceptée; les Anglais prennent possession de Toulon, *au nom de Louis XVII*. Mais, après avoir chargé tout ce qu'ils peuvent enlever à l'arsenal, ils délaissent, par une fuite honteuse, les imprudents Toulonnais, non sans avoir

incendié les magasins de la Marine et les vaisseaux qu'ils ne peuvent emmener.

En 1794, après la bataille de Fleurus, on voit les Anglais employer les mêmes procédés à l'égard des Anversois : ils incendient les magasins militaires, et emmènent les navires de commerce en station dans le port. De plus, ils ruinent le pays en rompant une digue de l'Escaut.

Trois mois après, au moment où les Hollandais, leurs alliés, cherchent à passer le Wahal pour éviter la rencontre des Français qui viennent de prendre Nimègue, les Anglais tirent sur eux afin de les empêcher de traverser le fleuve.

En 1795, ils abandonnent les émigrés au désastre de Quiberon, et cela dans des conditions telles qu'un membre du parlement anglais, le célèbre orateur Sheridan, indigné, flétrit publiquement la conduite du gouvernement de son pays.

La même année, à la Guadeloupe, le général anglais Graham, défait et contraint de capituler, livre au commissaire de la Convention Victor Hughes, 500 émigrés.

De 1798 à 1800, les agissements des Anglais en Égypte sont aussi perfides à l'égard des Turcs, leurs alliés, que vis-à-vis des Français : ils ne fournissent au Sultan que des secours dérisoires, font tuer 4 000 de ses soldats à la seconde bataille d'Aboukir et tirent sur ceux qui ont été mis en déroute. (On les accuse d'une infamie pareille, à l'égard des émigrés de Quiberon.) Deux fois la population du Caire, soulevée par eux, subit de sanglantes représailles. Enfin, la convention d'El-Arisch a déjà désarmé les Français, quand le cabinet anglais, croyant l'armée de Kléber plus facile ainsi à réduire, déchire le traité. Résultat : la bataille d'Héliopolis, qui amène la destruction de l'armée du Grand Vizir.

Nous ne pouvons, non plus, passer sous silence ni les massacres de Naples, dont la reine Marie-Caroline porte la responsabilité devant l'histoire, mais qui n'auraient jamais été ordonnés si la flotte de Nelson n'avait été là pour appuyer les assassins; ni les horreurs de la captivité et de la mort de quinze mille Français sur les pontons de Cadix et sur les rochers de Cabrera, après la capitulation de Baylen, violée comme celle d'El-Arisch. Là encore, c'est la flotte

anglaise qui a la vraie responsabilité de cette immense hécatombe, car elle reste impassible gardienne de ses victimes expirantes.

Telle est la donnée de notre brochure. Elle recevra les développements qu'elle comporte, dans un livre actuellement en préparation. Il est temps de rappeler, une fois pour toutes, les bienfaits de l'alliance anglaise.

PAUL COTTIN.

Janvier 1893.

I

LES ANGLAIS AU SIÈGE DE TOULON

(1793)

En juillet 1793, la ville de Toulon destitua sa municipalité, ferma son club et convoqua ses Sections. Ces dispositions la mettaient, comme Marseille, en révolte ouverte contre la Convention. Le général Carteaux, envoyé contre cette dernière cité, vint ensuite réduire Toulon à l'obéissance.

La situation était d'autant plus critique pour les deux villes, qu'une croisière anglo-espagnole venait de faire son apparition sur la côte : l'approvisionnement leur était ainsi interdit par voie de mer et de terre.

Parfaitement renseigné sur les événements, l'amiral Hood, commandant l'escadre anglaise, envoie à Marseille, le 19 juillet, sous prétexte d'échange de prisonniers, un parlementaire chargé de s'assurer de l'état des esprits. L'enquête fut, paraît-il, satisfaisante, car quelques jours plus tard, il adressait aux habitants la *Déclaration préliminaire* suivante [1] :

DÉCLARATION PRÉLIMINAIRE

Si l'on se déclare franchement et nettement, à Toulon et à Marseille, et que l'étendard royal soit arboré, les vaisseaux qui sont en rade désarmés, et le port et les forts provisoirement mis à ma disposition pour assurer l'entrée et la sortie de la rade, le peuple de Provence peut compter sur tous les secours et toute l'assistance que la flotte de S. M. Britannique qui est sous mes ordres, pourra leur procurer, *et qu'il ne sera touché à aucune portion de propriété, ni à aucun individu; mais tout sera protégé*, n'ayant d'autre vue que de

1. Les textes anglais que nous citons ci-dessous sont empruntés, ainsi qu'un certain nombre des détails qui suivent, au livre de M. Z. Pons : *Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Toulon en* 1793. Paris, 1825.

rendre la paix à une grande nation sous les conditions les plus justes, les plus honorables et les plus honnêtes : ce qui doit être la base du traité.

Dès que la paix sera faite (car je la crois très prochaine), le port, ainsi que tous les vaisseaux de la rade et les forts de Toulon seront rendus à la France, avec les munitions de toute espèce, conformément à l'inventaire qui en sera fait.

Donné à bord du vaisseau de Sa Majesté Britannique *La Victoire*, à Toulon, le 23 août 1793.

Signé à l'original, HOOD.

Pour copie conforme à l'original déposé aux archives du comité général des sections de Toulon :

Signé : REBOUL, *président*, BERTRAND, *vice-président*, BARAT, *secrétaire*, et ROMAIN.

Voici, maintenant, le texte de la proclamation qui suivit :

PROCLAMATION

par le très honorable Samuel Hood, vice-amiral, ex-commandant en chef de l'escadre de Sa Majesté Britannique dans la Méditerranée, etc.

Aux habitants des villes et provinces du sud de la France.

Pendant quatre ans, vous avez été enveloppés dans une révolution qui vous a plongés dans l'anarchie, et vous a rendus la proie de quelques chefs factieux. Après avoir détruit votre gouvernement, foulé aux pieds les lois, assassiné les hommes vertueux et autorisé les crimes, ils se sont efforcés de propager, dans toute l'Europe, leur système destructif de tout ordre social ; ils vous ont constamment présenté l'idée de la liberté, tandis qu'ils vous l'ont enlevée ; partout ils ont prêché le respect des personnes et des propriétés, et partout ils les ont violées. Ils vous ont amusés par l'idée de la souveraineté du peuple, qu'ils n'ont cessé d'usurper. Ils ont déclamé contre les abus de la royauté, afin d'établir leur tyrannie sur les débris d'un trône teint du sang de votre légitime souverain.

Français ! Vous gémissez sous le poids des maux et des besoins de toute espèce ; votre commerce et votre industrie sont anéantis, votre agriculture languit, et le manque de subsistances vous menace d'une horrible famine.

Voilà le tableau fidèle de votre malheureuse condition.

Une situation si effrayante a sensiblement affligé les puissances coalisées ; elles ne voient d'autres remèdes à tous vos maux que le

retablissement de la monarchie française ; et ce sont ces raisons, et les actes d'hostilité commis par le pouvoir exécutif de France, qui nous ont armés et unis avec les autres puissances. Après une mûre réflexion sur les objets principaux, je viens vous offrir les forces qui m'ont été confiées par mon souverain, afin d'épargner une plus grande effusion de sang, d'écraser plus promptement les factieux, de rétablir en France un gouvernement régulier, et de maintenir la paix et la tranquillité dans l'Europe.

Décidez-vous donc définitivement et avec précision ; ayez confiance en la générosité d'une *nation franche et loyale*. C'est en son nom que je viens d'en donner un témoignage, non équivoque, aux habitants de Marseille, bien disposés, en accordant aux commissaires envoyés à bord de la flotte qui est sous mon commandement, un passeport pour leur procurer la quantité de grains dont cette grande ville a le plus urgent besoin.

Expliquez-vous, et je vole à votre secours pour briser les chaînes qui vous accablent et pour être l'instrument d'un bonheur durable, qui succédera aux quatre années de misère et d'anarchie dont votre infortuné pays a été la victime.

Donné à bord du vaisseau de Sa Majesté Britannique *La Victoire*, près Toulon, le 23 août 1793.

Signé à l'original, HOOD.

Pour copie conforme à l'original déposé aux archives du comité général des sections de Toulon :

Signé : REBOUL, *président ;* BERTRAND, *vice-président ;* BARAT, *secrétaire,* et ROMAIN.

La phrase où l'amiral Hood offre d'employer les forces dont il dispose à « épargner une plus grande effusion de sang, écraser plus promptement les factieux, rétablir plus promptement en France un gouvernement régulier et maintenir ainsi la paix et la tranquillité dans l'Europe » est à retenir, ainsi que son appel à la « confiance et à la générosité d'une nation *franche* et *loyale* ». On n'oubliera pas non plus, qu'en échange de l'occupation du port et des forts et du désarmement des vaisseaux, il doit faire *respecter les propriétés et les individus, et restituer, après la paix, tout ce qui aura été livré.*

Nous ne nous attarderons point à décrire les combats auxquels le Comité général des sections de Toulon fut en proie :

la crainte de la vengeance des Conventionnels, celle de la famine et les promesses des Anglais l'emportèrent sur toute autre considération, et Louis XVII fut proclamé.

On avait compté sans l'opposition de la flotte : celle-ci était commandée par le contre-amiral Trogoff, partisan de l'ancien régime, et, en second, par le contre-amiral Saint-Julien qui, républicain ou non, n'entendait point livrer le port aux Anglais. La plupart des officiers et les équipages ne leur étaient pas moins défavorables, ainsi qu'on en peut juger par le passage suivant du mémoire d'un enseigne de vaisseau :

« A cinq heures environ (le 24 août), il nous vint à bord une députation du *Commerce de Bordeaux* [1], avec une adresse très énergique pour instruire les équipages de la noire trahison des Toulonnais et ses complices, et pour nous encourager à nous y opposer de toutes nos forces, afin qu'il ne fût pas aussi lâchement livré un de nos premiers arsenaux et une grande partie des forces navales de la République à l'ennemy.

« Je montai moi-même sur le banc de quart et je la lus à haute voix à tout l'équipage, qui fut saisi de suite de la plus grande indignation. S'accompagna (*sic*) la députation à l'escalier et, en débordant, tout l'équipage la salua de plusieurs cris de *Vive la nation! Vive la République!* J'aidai ensuite l'équipage de mes lumières, pour l'affermir davantage dans sa résolution... »

Trogoff n'ayant point paru, depuis plusieurs jours, à bord de son vaisseau, Saint-Julien arbore le pavillon de commandement sur le sien, et fait préparer la résistance. Malheureusement son énergie fut de courte durée. Il s'établit, entre lui et le Comité général des sections, des négociations qui donnèrent aux meneurs le temps de diviser les matelots; de nombreuses désertions commencèrent à se produire. Alors Trogoff se rendit à bord de la frégate *la Perle*, y fit hisser son pavillon et donna le signal de ralliement dans la petite rade, ce qui, après un moment d'hésitation, fut exécuté [2].

1. Vaisseau de l'amiral Saint-Julien.

2. *Archives de la Marine.* (Documents inédits.) — Saint-Julien s'enfuit, ainsi qu'un grand nombre d'officiers et de matelots, puis quelques jours après se rendit aux Espagnols, ce qu'il n'eût point fait, apparemment, s'il eût pu connaître le décret de la Convention qui approuvait sa conduite. Trogoff fut mis hors la loi, ainsi que le commandant des armes Chaussegros et l'ordonnateur Puissant.

La flotte anglo-espagnole put ainsi mouiller dans la grande rade ; 1 500 Anglais débarquèrent au cap Brun, dans la nuit du 27 au 28 ; 3 000 hommes les suivirent, le lendemain 28 ; puis l'amiral espagnol don Juan de Langara, appelé par l'amiral Hood, fournit un contingent de 4 000 hommes ; enfin les rois de Naples et de Sardaigne ayant envoyé, un peu plus tard, 4 000 soldats, les alliés, réunis aux troupes françaises, portèrent le nombre des défenseurs de Toulon au nombre de plus de 17 000 hommes, nombre qui eût été de beaucoup dépassé si les Anglais n'eussent fait désarmer la plupart des citoyens, sous prétexte qu'ils n'offraient point de garanties suffisantes, et s'ils n'eussent refusé l'entrée de la ville aux émigrés.

Les conditions de l'amiral Hood furent acceptées : cependant le Comité des sections insista pour que le traité fût conclu au nom des puissances coalisées. Mais Hood n'entendait point y associer ses alliés ; il exigea qu'il fût seulement passé au nom des représentants de la ville et du roi de la Grande-Bretagne. Déjà, au commencement des pourparlers, il s'était bien gardé de mettre l'amiral espagnol au courant des événements, de sorte que Langara n'apprit qu'au cours du siège l'intention exprimée par les Toulonnais de se confier aux représentants *des deux nations*.

Bien d'autres occasions permirent aux Espagnols de juger de la bonne foi de leurs alliés, celle-ci entre autres :

Quand, s'appuyant sur les liens de parenté qui unissaient Louis XVII au roi d'Espagne, l'amiral Langara demanda que le gouverneur de Toulon fût choisi parmi ses officiers, sa prétention fut repoussée sous prétexte que la ville ne s'était rendue qu'aux Anglais. Il fallut laisser nommer lord Goodall. Hood reçut le commandement de la rade, et le général espagnol Frédéric de Gravina, celui des troupes de terre.

Les Espagnols se proposaient d'exécuter à la lettre l'engagement de considérer la ville et le port de Toulon comme un dépôt fait au nom de Louis XVII. Les Anglais ne songeaient qu'à détruire la flotte et le port. Des discordes ne pouvaient manquer de résulter de ce défaut d'unité dans les vues des alliés. Une défiance réciproque, des querelles, des duels même s'ensuivirent.

La prise de possession de Toulon par l'amiral Hood, au

nom du roi d'Angleterre, fut portée à la connaissance des habitants par la proclamation suivante :

PROCLAMATION

de très honorable Samuel lord Hood, vice-amiral, commandant en chef l'escadre de S. M. Britannique dans la Méditerranée :

Les Sections de Toulon m'ayant fait connaître par leurs commissaires qu'elles s'étaient solennellement déclarées en faveur de la monarchie; qu'elles avaient proclamé Louis XVII, fils de Louis XVI, leur légitime souverain ; juré de le reconnaître et de ne pas souffrir plus longtemps le despotisme des tyrans qui, en ce moment, gouvernent la France ; qu'elles étaient disposées à faire leurs efforts pour le rétablissement de la monarchie, telle qu'elle avait été acceptée par leur dernier roi en 1789, et rendre la paix à leur malheureuse patrie,

En conséquence, je répète ce que j'ai déjà déclaré au peuple du midi de la France, que je prends possession de Toulon et le garderai en dépôt pour Louis XVII, jusqu'au rétablissement de la paix en France, et j'ai la ferme espérance que ce moment n'est pas éloigné.

Donné à bord du vaisseau de S. M. Britannique *la Victoire*, devant Toulon, ce 28 août 1793.

Signé, HOOD.

Cependant, le général Carteaux, à l'ouest, et le général Lapoype, détaché de l'armée d'Italie, à l'est, en apprenant l'entrée des alliés dans Toulon, avaient hâté leur marche sur la ville, le premier à la tête de 7 à 8 000 hommes, le second avec 4 000 hommes.

Carteaux s'empare, le 31 août, des gorges d'Ollioules, imparfaitement défendues. Le général de Gravina les fait reprendre aussitôt par les troupes alliées, mais le défaut de renforts l'empêche de profiter de son succès.

Laissons ici la parole au chevalier de Fonvielle[1], témoin oculaire de ces événements, et dont les *Mémoires* très curieux, très circonstanciés, sont confirmés dans ce qu'ils avancent, par la plupart des relations du temps :

« Maîtres des gorges d'Ollioules, dit Fonvielle, les Toulonnais eussent, seuls, défié les forces entières de la Convention ; il n'est pas

1. *Mémoires historiques de M. le chevalier de Fonvielle.* Paris, 1824, 4 vol. in-8.

au monde, peut-être, de poste militaire où une poignée de braves puisse, comme là, résister à l'armée la plus formidable. Cependant les Anglais ne jugèrent pas à propos de s'y maintenir. Sous prétexte que le service n'était pas assuré, ils rentrèrent dans la ville et, dès le lendemain, les républicains avaient et repassé les gorges d'Ollioules, d'où on ne les a plus chassés, et repris toutes leurs positions.

Je fus surpris, et ce ne fut que plus tard que je conçus la cause de ce que je n'appelais alors que des fautes, et que, depuis, j'ai appelé des perfidies.

La guerre de Toulon eût cessé trop tôt... »

Un des premiers soins de l'amiral Hood avait été d'ordonner un désarmement général des citoyens, sous le prétexte que nous avons indiqué. L'armée se trouvait, par là, réduite de 12 000 hommes. On ne conserva que les troupes de ligne en garnison dans la place.

Les marins suspects de patriotisme furent embarqués au nombre de 6000 et conduits dans les ports de l'Océan : saisis par les autorités républicaines, la plupart d'entre eux furent emprisonnés ou exécutés.

Ensuite Hood fit appel aux soldats des armées d'Italie et du Midi désireux « d'abandonner sur-le-champ les drapeaux de l'anarchie et de se réunir à tous les Français fidèles pour soutenir la cause et les droits de Louis XVII[1] ».

Il fit écrire au citoyen Lalonde, commandant la station de Villefranche, pour l'engager à lui livrer les vaisseaux mouillés en rade; la lettre, signée *Robert Lincel*, chef d'escadre, engage les habitants de la ville à suivre « l'exemple de loyauté donné par les Toulonnais ». A cette missive est annexée une lettre du contre-amiral Trogoff qui appuie l'offre du commandant anglais. Elle porte la date du 7 septembre 1793, *l'an premier du règne de Louis XVII*. C'est ainsi que les royalistes toulonnais dateront désormais leurs correspondances[2].

Les représentants font amener le parlementaire, porteur de la lettre, à Nice, où une lecture solennelle en est faite en présence des autorités. Elle est ensuite brûlée publiquement, et l'envoyé est reconduit par 2000 citoyens jusqu'à Villefranche. Il emporte une réponse, signée *Barras*, *Robespierre*, *Ricord* et *Fréron*, où il est dit que la République française « ne peut

1. Proclamation du 4 septembre.
2. On frappa aussi, à Toulon, des monnaies à l'effigie de Louis XVII.

avoir rien de commun avec les despotes et les esclaves; ne doit et ne veut communiquer avec eux qu'à coups de canon; qu'elle n'a pas besoin, pour combattre et vaincre ses ennemis, d'avoir, comme eux, recours à la trahison, à la perfidie et à la scélératesse ».

A Toulon, aucun fait remarquable ne se produisit avant le 1er octobre. Ce jour-là, le drapeau blanc, officiellement rétabli, ayant flotté pour la première fois sur la redoute du mont Faron, la plus élevée des montagnes qui dominent la ville, un détachement de l'armée de Lapoype, commandé par Victor, s'empare de l'ouvrage et y rétablit les trois couleurs.

Aussitôt deux colonnes sortent de Toulon et, après un combat meurtrier, reprennent la redoute. Le général espagnol Gravina est blessé à la jambe; sa mise hors de combat est un fâcheux contre-temps pour les Toulonnais, qui le considèrent comme un des meilleurs remparts de la ville contre la perfidie anglaise.

Le 4, l'amiral Hood apprend qu'une frégate républicaine, *La Modeste*, est mouillée avec deux tartanes, dans le port *neutre* de Gênes. Il détache aussitôt de son escadre, *Le Bedford* et *Le Saint-George* qui se livrent à un odieux attentat contre le droit des gens, et contre ceux de l'humanité. Voici la scène racontée par un témoin :

« *Le Bedford* prit la position dans le port, précisément à côté de notre frégate *La Modeste*, ne laissant entre elle et luy qu'un léger passage. A midi, au moment du repas de nos équipages, les Anglais jettent le grapin, enlèvent un pont de bois entre les deux bâtimens, se précipitent à l'abordage le sabre nud, tandis que d'autre matelots du même bâtiment se distribuent sur les hunes des grenades et font un feu continuel sur notre bord.

Les Français sont hachés à coups de sabre, sur le pont; on les poursuit partout où ils cherchent à se réfugier; une grande partie se précipite à la nage; différentes barques les poursuivent et les refoulent dans l'eau à coups de rames. A mesure qu'ils surnagent, on les poursuit à coup de fusils jusque sur le rivage. On compte à peu près 40 morts, beaucoup de blessé; une centaine au plus est échappée à la férocité des Anglais. Le reste a été fait prisonier.

Le même attentat a eu lieu sur les deux tartanes françaises également mouillées dans le port. Ils menacent enfin de faire éprouver le même traitement aux 15 bâtiments marchands et à leurs équi-

pages. C'est dans la nuit du 10 au 11 que, malgré les promesses du gouvernement de Gênes de s'opposer à l'enlèvement de la frégate et des tartanes, les Anglais les ont fait sortir du port sans le moindre obstacle et qu'elles sont parties pour Toulon[1]. »

En apprenant « l'atrocité commise dans le port de Gênes », les représentants près l'armée d'Italie mettent l'embargo sur les navires génois dans les ports français, et déclarent que « la République française est prête à agir pour obtenir réparation d'un si grand crime ». L'embargo fut levé à la fin du mois, Gênes ayant consenti aux satisfactions demandées.

A Toulon, les deux partis restent en présence, sans nouveau combat, jusqu'au 14 octobre. A cette époque, les Conventionnels avaient reçu des renforts considérables de Lyon, dont le siège était terminé. Leurs forces balançaient à peu près celles des alliés. Le 14 a lieu une escarmouche dont l'avantage reste à ces derniers. Le lendemain, Lapoype s'empare du cap Brun, mais craignant de se voir coupé par deux colonnes sorties de la ville, il se retire tranquillement, sans être poursuivi.

Les Anglais refusent d'organiser de nouveaux bataillons pour combler les vides creusés dans les rangs de l'armée de Toulon par les précédentes affaires. Comme le disait Fonvielle : « Le siège eût cessé trop tôt. »

Vers la fin d'octobre, Carteaux est remplacé par Doppet, puis par Dugommier. Le 9 novembre, une tentative des Républicains sur le camp de Balaguier est repoussée. Les Anglais, cette fois encore, se bornent à se tenir sur la défensive.

Dans la seconde partie de novembre, arrivent deux commissaires du roi George, le chevalier Gilbert Elliott et lord O'Hara. Celui-ci est porteur d'une déclaration de son maître; il en donne lecture, le 23, à une députation du Comité des sections. Elle est infiniment moins nette que celle de l'amiral Hood :

Sa Majesté promet de faire « tout ce qui dépendra d'elle,

1. *Archives de la marine* (Documents inédits). — Le rapport de Barère du 7 Prairial an II cite un fait du même genre : *Le vrai Patriote*, qui faisait relâche dans le port *neutre* de Stavanger (Norvège) fut pris par les Anglais et son équipage massacré *sans défense*.

en se concertant avec ses alliés, pour repousser les attaques qui pourraient être tentées contre Toulon, et pour le mettre en état d'étendre sa protection à tous ceux qui pourront la désirer, sous des conditions convenables ». S. M., tout en souhaitant ardemment le bonheur de la France « ne prétend pas lui prescrire la forme de son gouvernement » et se borne à déclarer « que le rétablissement de la monarchie dans la personne de Louis XVII et des héritiers légitimes de la couronne, lui paraît le système le plus propre à rétablir l'ordre ». Elle s'engage à maintenir « les personnes qui occupaient des emplois civils et militaires dans leurs places respectives, *autant que les circonstances le permettront* » ; à étendre « sa protection et son secours, *autant que les circonstances le permettront*, à tous ceux qui témoigneront le désir de concourir à une œuvre si salutaire » ; enfin à « *restituer* le port et les forts de Toulon avec les vaisseaux et les munitions qui s'y trouvent », aussitôt qu'on aura conclu un traité de paix « stipulant, en faveur de S. M. et de ses alliés, la restitution de toutes les conquêtes que la France pourra avoir faites durant la guerre, avec une juste indemnité des frais et dommages qu'elle aura occasionnés et une sûreté convenable pour l'avenir ».

Les Toulonnais ne s'y trompèrent point; il ressortait de ces paroles que l'Angleterre prétendait exercer un véritable protectorat sur la ville qui lui avait librement ouvert son port; qu'elle n'entendait plus la conserver comme un dépôt restituable au seul Louis XVII, qu'elle la laissait libre, au contraire, de choisir son gouvernement sans exclure celui de la République[1]; qu'elle ne protégerait les citoyens qu'autant que les circonstances le permettraient; enfin qu'elle traiterait Toulon non plus en alliée, mais en ville conquise et dont la *restitution* ne pourrait s'obtenir qu'en échange d'autres avantages.

Depuis longtemps, l'autorité absolue que les Anglais s'arrogeaient dans la place, jointe à leur persistance à ne point profiter des succès remportés sur les Républicains, remplissaient d'inquiétude les Toulonnais. La déclaration du

1. La phrase qui vise le mode de gouvernement laisse à supposer qu'il y avait déjà, à cette époque, un commencement d'entente entre l'Angleterre et les Jacobins.

roi mit le comble à leur trouble. Aussi le Comité général, pour en avoir le cœur net, décide-t-il qu'une députation présentera aux commissaires du gouvernement britannique une adresse dans laquelle la ville demandera qu'on proclame Louis XVII roi de France, et le comte de Provence régent; qu'on envoie le vaisseau le *Commerce de Marseille* à Gênes[1] pour amener le frère de Louis XVI à Toulon, et lui permettre d'y établir provisoirement le siège du gouvernement.

La même adresse est présentée à l'amiral Langara.

Bien différentes sont les réponses des deux officiers généraux. Langara, dans la sienne, dit

« qu'il voit avec le plus grand plaisir les loyaux sentiments que manifestent les Toulonnais, par l'organe de leurs sections, en reconnaissant pour régent du royaume de France M. le comte de Provence ; qu'il a déjà instruit S. M. Catholique de ces louables intentions; *qu'en attendant sa réponse, on doit envoyer la députation à Monsieur*, pour ne pas retarder plus longtemps une preuve du zèle et de l'amour dont les Toulonnais sont animés pour leur légitime souverain[2] ».

Tout autre est l'accueil des Anglais :

« Il est évident, disent-ils, que les ministres de S. M. Britannique doivent être absolument incompétents à décider sur ces objets, sans avoir spécialement consulté leurs Cours et obtenu des pouvoirs directs. Tout ce qu'ils pourront faire pour seconder le zèle louable des habitants de Toulon, est de soumettre, sans délai, cette matière intéressante à la sagesse et aux lumières de Sa Majesté, et d'attendre ses ordres.

Jusqu'alors, ne nous trouvant point autorisés à compromettre Sa Majesté sur la question de la Régence, nous pouvons encore moins consentir à la proposition qui a été faite d'appeler Monsieur, comte de Provence, à Toulon, pour y exercer les fonctions de régent, *parce que ce serait destituer Sa Majesté Britannique, avant l'époque stipulée, de l'autorité qui lui a été dernièrement confiée à Toulon*[3] ».

On ne s'y trompa point; c'était le commencement de la débâcle.

1. Le comte de Provence, qui se trouvait à Hamm au début de la révolte de Toulon, était venu attendre les événements à la Cour de son beau-père, Victor Amédée III, à Turin.

2. *Histoire de l'armée départementale*, par J.-E. Michel (1797), p. 146.

3. Lettre du 23 novembre 1793, signée Hood, Elliot et O'Hara (Pons, pièces justificatives).

Le 30, le général O'Hara est fait prisonnier, dans une sortie, par les républicains. Les circonstances qui ont accompagné sa capture semblent extraordinaires; légèrement blessé au bras, rien ne lui eût été plus facile que de regagner la ville. Les habitants, et Fonvielle en tête, supposent que les Anglais ont trouvé commode ce moyen d'envoyer, sans éveiller de soupçons, un parlementaire aux Anglais. A partir de ce jour, d'ailleurs, un va-et-vient continuel de parlementaires commence à s'établir. Deux Conventionnels traversent la ville, sans avoir les yeux bandés, et ont un entretien mystérieux avec le gouverneur anglais. Fonvielle parle aussi de « deux grands fourgons couverts » qui furent conduits chez le gouverneur et qui, « venus chargés, s'en retournèrent à vide ». Selon le chevalier, ils contenaient la rançon de Toulon.

Ensuite, tous les vaisseaux de l'escadre anglaise vont, à tour de rôle, stationner devant le port royal, et, pendant ce temps, l'entrée de l'arsenal est interdite, non seulement aux Français, mais même aux Espagnols.

En même temps le bruit se répand que la ville sera prise avant les fêtes de Noël[1].

Mais le siège dure depuis si longtemps que personne ne croit à ces rumeurs et ne songe à s'éloigner.

Le dénouement n'en était pas moins proche. Bonaparte avait fait prévaloir ses plans, qui consistaient à attaquer la Redoute anglaise, située entre le camp de Balaguier et le fort de l'Éguillette : pendant que Dugommier porterait ses efforts sur la redoute, le général Lapoype devait monter à l'assaut du Faron, dont les ouvrages avaient été laissés en mauvais état par les Anglais, malgré les observations des ingénieurs de la place de Toulon.

La Redoute anglaise et celles du Faron sont emportées le 17 décembre.

Un conseil de guerre s'assemble. Le général de Gravina croit le mal réparable et propose certaines mesures que les Anglais s'empressent de combattre. On attribue à ces

1. Ce bruit est à rapprocher de la déclaration de Barère, que Toulon tomberait aux mains des Républicains avant l'ouverture du Parlement anglais. (Voir le *Moniteur* du 10 décembre.) L'entente des Anglais avec les Jacobins fait encore son apparition ici.

derniers la perte du camp de Balaguier, qui vient d'être pris : « Ils ont, dit-on, mis en avant les Napolitains et les ont mal disposés; ils se sont mis à couvert eux-mêmes et ils ont fini par crier : *Sauve qui peut!* avant que l'avantage fût décidé en faveur des Républicains[1]. »

Prévenu secrètement, par un officier de ses amis, que les forts vont être évacués, le chevalier de Fonvielle se rend à bord de l'amiral espagnol Moreno, qui demeure stupéfait de la nouvelle. Puis il se dirige vers la demeure du gouverneur de la ville, le général Dundas, dont le secrétaire l'assure « qu'on pouvait être tranquille, qu'il y aurait une capitulation ». Au milieu de la nuit, on lit dans la ville une proclamation rassurante, déclarant « que les Toulonnais ne seraient point abandonnés ». Pendant ce temps, le gouverneur s'embarquait, laissant son quartier général éclairé, pour faire mieux croire à sa présence[2].

Le 18, à sept heures du matin, le chevalier se rend sur le port. Là, vingt mille personnes attendent le moment de prendre place dans les barques qui vont de l'embarcadère aux escadres alliées. Il monte dans un canot espagnol, venu pour la provision quotidienne. Au moment où il entre dans la petite rade, une décharge de mousqueterie se fait entendre : c'est une troupe de brigands qui a tiré sur les fugitifs pour s'emparer de leurs effets. On croit à l'arrivée des Républicains; la foule perd la tête et se précipite « par centaines » dans les flots.

Un peu plus loin, un spectacle d'un autre genre s'offre à ses yeux : « Trois cents chaloupes errantes demandent vainement un asile aux Anglais pour les malheureux qu'elles menacent d'engloutir. La consigne est générale : les vaisseaux anglais qui, seuls, sont rapprochés du port, ne reçoivent personne; les sentinelles menacent de faire feu sur les chaloupes qui ne s'éloigneront pas sur-le-champ. »

En arrivant au vaisseau de l'amiral Langara, Fonvielle le trouve encore dans l'ignorance des événements. Dès qu'il

1. Fonvielle.
2. La plupart de ces faits sont confirmés par le récit du baron d'Imbert qui, pourtant, se montre favorable aux Anglais dans les autres parties de sa relation intitulée *Précis historique sur les événements de Toulon en* 1793 (Paris, 1814 et 1816).

en est instruit, il s'empresse de mettre les chaloupes de son escadre à la disposition des fugitifs. Les Napolitains imitent son exemple.

Les Anglais ne levèrent leur consigne que quand tous les navires de leurs alliés furent encombrés. Leur inhumanité avait une cause matérielle : les vaisseaux de l'amiral Hood étaient remplis de mâts et d'agrès volés dans les magasins de l'arsenal, où nous avons vu ces navires stationner tour à tour.

Fonvielle n'assiste que de loin à l'incendie de l'arsenal et des vaisseaux français. A défaut de son témoignage, nous avons celui de sir Sidney Smith, dont on trouvera plus loin le rapport. Avant d'en parler, nous devons laisser le chevalier raconter un dernier incident, qui a son importance.

Il causait avec le major espagnol, M. de Maturana, sur le pont de son navire, *La Reine-Louise*, des « ressorts cachés qui avaient préparé ces désastres ». Le major lui raconte que les garnisons des forts avaient reçu, la veille, des instructions pour se replier dans la ville, mais qu'on ne leur avait soufflé mot de l'évacuation :

« Nos quatre mille soldats, dit M. de Maturana, eurent ordre de se réunir, à onze heures du soir, à la porte d'Italie... Les Anglais s'étaient déjà rassemblés à cette même porte et, à onze heures, nous devions trouver leur retraite effectuée. Les portes de la ville devaient être fermées; ils en avaient emporté les clefs, mais nos troupes devaient sortir par une poterne qu'ils auraient laissée ouverte pour nous, après être sortis eux-mêmes par cette unique issue.

Je commandais les Espagnols... Quelle fut ma surprise, quelle horreur s'empara de moi lorsque, certain qu'il n'y avait plus, dans Toulon, d'autres troupes que les miennes, et n'ayant nulle autre issue possible que la poterne qui m'était assignée, je la trouvai barricadée extérieurement! »

Les Anglais avaient espéré que les Républicains entreraient, cette nuit-là, dans Toulon, et surprendraient les 4000 Espagnols. Mais les Républicains, qui se méfiaient de la perfidie anglaise, donnèrent à M. de Maturana le temps de forcer la barrière à l'aide de haches et de leviers. La conclusion du major est celle-ci : « Nos soldats de marine, dont ils ont vu de si près la bravoure, ont excité leur jalousie, et ils ont voulu les faire exterminer. *Tout peuple qui ose avoir une marine est nécessairement leur ennemi.* »

Nous aurons à retracer un incident qui n'est point sans analogie avec celui de la poterne, en parlant de l'évacuation de Nimègue par les Hollandais.

Les flottes alliées, augmentées de huit de nos vaisseaux emmenés par les Anglais qui en avaient brûlé neuf et trois frégates, appareillèrent le lendemain.

On sait ce que devinrent les infortunés Toulonnais. La lettre suivante de Fréron, en date du 6 nivôse, en donne une idée plus que suffisante :

« Les fusillades sont ici à l'ordre du jour ; en voilà plus de 600 qui ne portent plus les armes contre la République ; la mortalité est parmi les sujets de Louis XVII. Aujourd'hui, tous les sergents, adjudants et soldats de la marine y ont passé, avec la municipalité, qui s'était affublée de l'écharpe blanche pendant le règne du *marmot*[1] ; trois prêtres scélérats ont fermé le bal... Demain et les jours suivants, fusillades de 200, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de traîtres[2]. »

Et Fréron tint parole.

Revenons maintenant à l'incendie de l'arsenal : c'est Sidney Smith qui fut chargé, par l'amiral Hood, de la glorieuse mission de livrer aux flammes notre flotte et nos magasins, après en avoir tiré tout ce que les Anglais purent enlever pendant le temps du siège. La résistance ne faiblit qu'au moment où cet enlèvement ne put aller plus loin, les navires étant chargés à plein bord. Son rapport a été inséré dans le *Moniteur*[3] du 4 février 1794.

LETTRE DE SIR SIDNEY SMITH AU LORD HOOD.

Toulon, le 18 décembre 1793.

Mylord, conformément à vos ordres, je me suis rendu, avec l'aviso *L'Hirondelle*, trois canonnières anglaises et trois canonnières espagnoles, à l'arsenal, et j'ai fait, sans retard, tous les préparatifs

1. Louis XVII.
2. Lettre à Nouet et à Lambert.
3. Nous avons corrigé quelques inexactitudes de la traduction du *Moniteur* en nous reportant au texte anglais du rapport, qui a été publié par l'*Annual register*, tome XXXVI, p. 59.

nécessaires pour incendier les vaisseaux et les approvisionnements français.

Nous trouvâmes les portes de l'arsenal bien protégées, grâce aux précautions judicieuses prises par le gouverneur...

Les galériens, au nombre d'environ six cents, nous regardaient faire d'un air qui indiquait évidemment l'intention de s'opposer à nous. D'ailleurs ils étaient en partie déchaînés, contre l'usage, ce qui nous mit dans la nécessité de les observer avec beaucoup de vigilance et de pointer les canons de l'aviso *L'Hirondelle* et d'une des canonnières, sur leurs bagnes, de manière à enfiler le quai où ils devaient nécessairement s'embarquer pour venir nous assaillir. Nous les assurâmes, d'ailleurs, qu'ils n'avaient rien à redouter, s'ils restaient tranquilles.

L'ennemi commença alors un feu croisé de mousqueterie et d'artillerie, du fort de Malbousquet et des redoutes environnantes. Ce feu contribua à tenir les galériens en respect, et fut, à tous égards, avantageux pour nous, en empêchant de sortir de leurs maisons les habitants de Toulon qui étaient du parti républicain, sans gêner, pour ainsi dire, notre besogne qui consistait à remplir de combustible les chantiers et magasins de l'arsenal, ainsi que les navires, si grand était le sang-froid et la discipline de quelques braves marins sous mes ordres.

L'ennemi continua à descendre, en nombre, la colline vers les murs de l'arsenal, et, à la tombée de la nuit, vint assez près du poste de la Boulangerie, pour faire, sur nous, un feu de mousqueterie et un feu de canons des hauteurs qui le dominent. De temps en temps, nous faisions, de la baie, quelques décharges de mitraille, ce qui l'empêcha de s'approcher assez près pour découvrir que nous étions en trop petit nombre pour soutenir une attaque plus sérieuse. Une canonnière s'embossa de façon à enfiler l'extérieur du mur, et deux pièces de campagne furent dirigées vers la porte des ouvriers, car c'était eux que nous redoutions par-dessus tout.

Vers les neuf heures, j'eus la satisfaction de voir le lieutenant Gore remorquer le brûlot *Le Vulcain*. Le capitaine Hare, son commandant, d'après mes instructions, le posta d'une manière très adroite, en travers d'une rangée de vaisseaux. Les soldats et les canons qu'il avait avec lui me rassurèrent contre les entreprises des galériens. Toutes les discussions tumultueuses cessèrent aussitôt; le seul bruit que nous entendîmes fut les coups du marteau avec lequel quelques-uns cherchaient à briser leurs fers. J'ai cru que l'humanité me faisait un devoir de ne pas m'y opposer et de les laisser se ménager les moyens de fuite, pour l'instant où les flammes arriveraient jusqu'à eux.

Dans cette situation, nous attendions, dans une grande anxiété,

le moment convenu avec le gouverneur pour mettre le feu aux mèches. Dès que le signal fut donné, nous eûmes la satisfaction de voir des flammes de tous côtés. Le lieutenant Tupper a été chargé de mettre le feu au grand magasin, ainsi qu'aux magasins de poix, goudron, suif et huile. Il y réussit parfaitement : le magasin à chanvre fut enveloppé dans les mêmes flammes. Un temps très calme en arrêta malheureusement les progrès, mais 250 tonneaux de goudron, répandus sur des planches de sapin et d'autres bois, propagèrent bientôt l'incendie avec une grande activité, dans tout le quartier dont le lieutenant Tupper s'était chargé.

L'atelier des mâts a été aussi complètement livré aux flammes par le lieutenant Middleton, du vaisseau *La Britannia*. Le lieutenant Pater, du même vaisseau, bravait les flammes avec une intrépidité étonnante, afin de compléter l'ouvrage dans les lieux où le feu paraissait n'avoir pas bien pris. Je fus obligé de le rappeler...

Les canons de notre brûlot avaient été braqués des deux côtés, vers les endroits dont nous avions à craindre l'approche de l'ennemi, et partaient à mesure que la chaleur arrivait à eux. Les cris et les chants républicains, que nous entendions très distinctement, continuèrent jusqu'à ce qu'eux et nous-mêmes fûmes, pour ainsi dire, terrifiés par l'explosion de quelques milliers de barils de poudre, à bord la frégate *L'Iris*...

Nous nous mîmes même en mesure de brûler *Le Héros* et *Le Thémistocle*[1], vaisseaux de 74, qui étaient dans l'intérieur de la rade ; l'approche de ces vaisseaux nous avait été jusqu'ici impraticable. Les prisonniers français que nous avions laissés sur le dernier l'occupaient toujours, avec la ferme résolution de faire résistance.

Le spectacle de l'embrasement dont ils étaient enveloppés, et surtout la terrible explosion qui venait d'avoir lieu, leur faisait craindre pour leur vie. Alors je leur adressai la parole, et leur promis de les transporter en lieu de sûreté, s'ils voulaient se rendre ; complètement intimidés, ils me témoignèrent une vive reconnaissance de mes intentions de ne point essayer de les brûler avec le vaisseau. Il était nécessaire d'agir avec beaucoup de circonspection, car ils étaient beaucoup plus nombreux que nous. Nous fûmes très longtemps à opérer leur débarquement, et ensuite nous incendiâmes le vaisseau...

L'explosion d'un second vaisseau à poudre, également inattendue, et dont le choc fut encore plus violent que celui du premier, nous mit dans le plus grand danger, et lorsqu'on pense à la quantité incroyable de bois qui tombaient autour de nous et qui faisaient

1. *Le Thémistocle* avait servi de prison aux Toulonnais pendant le siège.

écumer la mer, il est presque miraculeux que personne, soit de *L'Hirondelle,* soit des trois autres navires qui étaient avec nous, n'en ait été atteint.

Ayant alors mis le feu à tous les objets qui se trouvèrent à notre portée, et après avoir épuisé nos matières combustibles et nos forces, à un tel point que nos hommes tombaient de fatigue, nous dirigeâmes notre route vers la flotte...

Nous nous sommes assurés que le feu a été mis à dix vaisseaux de ligne, au moins. La perte du grand magasin, d'une grande quantité de poix, de goudron, de résine, de chanvre, de bois, de cordages et de poudre à canon, rendra très difficile l'équipement du peu de vaisseaux qui reste. *Je suis fâché d'avoir été obligé d'en épargner quelques-uns;* mais j'espère que Votre Seigneurie sera contente de ce que nous avons fait, avec notre peu de moyens, dans un temps circonscrit, et pressés par des forces bien supérieures aux nôtres.

Signé : SIDNEY SMITH.

On a remarqué la minutie des détails dans lesquels l'auteur semble se complaire. Le soin scrupuleux avec lequel il accomplit sa tâche justifie le passage suivant d'une lettre de sir Gilbert Elliott à lord Auckland, passage qui, si toutefois il n'est point ironique, montre que la conduite de Sidney Smith fit l'admiration de ses compatriotes : « Sir Sidney Smith a joué un grand rôle dans la catastrophe de ce drame. *Nous n'aurions pu trouver un meilleur incendiaire*[1]. »

Ajoutons que l'Histoire n'offre point de document où la sérénité dans le crime s'étale avec plus de cynisme.

1. « Sir Sidney Smith has had a great share in the catastrophe of this peace. We could not have found a better incendiary. »

II

LES ANGLAIS ET LES FLAMANDS

(1794)

Après la bataille de Fleurus et la jonction, à Bruxelles, le 10 juillet 1794, des armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, les Anglais, poursuivis par Pichegru, s'étaient repliés sur Anvers. On y fut saisi d'une panique d'autant moins explicable que la place était en état de fournir une vigoureuse résistance[1]. La conduite des Anglais allait, toutefois, justifier la terreur des habitants.

Depuis quelques jours, leurs navires attendaient l'ordre d'embarquer les troupes. Dans la nuit du 23 au 24, le reste de l'armée, sous les ordres du duc d'York, se retira dans la direction de Bréda.

A peine le dernier soldat a-t-il disparu, que les Français arrivent, prêts à faire le siège du fort de Lillo qu'ils croient toujours défendu par sa garnison de 3000 hommes. Quelle n'est pas leur surprise en voyant la forteresse ouvrir ses portes à la première sommation !

Malgré cette victoire facile, le représentant Laurent n'entre point dans Anvers avec des intentions pacifiques, si l'on en juge par une de ses lettres à la Convention :

« Anvers est pris avec sa citadelle, et je m'y transporterai demain, pour le désarmement et les contributions. C'est la ville la plus riche de la Belgique. Toutes les précautions sont prises pour accélérer le désarmement complet. Dès que leurs fusils, leurs canons, leurs carabines, leurs sabres, etc., seront enlevés, que les intrigants seront

1. P. Génard. *Anvers à travers les âges* (1888).

emprisonnés et que les émigrés seront fusillés, il sera facile de la ramener au pas de la République[1] ».

Les Anglais livraient donc leurs alliés, comme à Toulon.

Ce n'est pas tout : l'occasion de nuire à la défense et au commerce d'une ville telle qu'Anvers était trop belle pour la laisser échapper.

Le 23, les Anglais incendient les magasins militaires et détruisent les munitions de guerre.

Puis ils emmènent tous les navires de commerce mouillés dans le port.

Enfin, ils rompent l'une des digues de l'Escaut et dévastent, en les inondant, trois lieues de pays, sous prétexte d'arrêter les progrès de l'armée républicaine, que cette mesure n'incommoda nullement. L'inondation était le moyen de défense le plus efficace que possédât la Hollande, mais elle entendait ne recourir à ce moyen que dans le cas de besoin extrême, une ruine certaine et complète devant en résulter pour la contrée. Elle l'avait repoussé, au début des opérations. Ses alliés ne la consultèrent point, et rompirent la digue, malgré leur intention bien arrêtée de ne tenter aucune résistance armée.

Les détails de leurs méfaits sont consignés dans le *Journal du canonnier Bricard*[2], récemment publié. Voici ce qu'il rapporte, à la date du 27 juillet.

« Le 9 thermidor (27 juillet), je fus à Anvers pour affaire de service. Je trouvai cette ville très agréable et très marchande. Les habitants étaient très mécontents des Anglais qui avaient enlevé tous les bâtiments marchands dans le port. A quelques lieues de là, était la pleine mer, où une flotte anglaise croisait devant le fort Lillo, occupé par les Français.

Je fus voir la citadelle, très considérable par sa position, sa construction et sa grandeur. Mais les ennemis avaient jugé à propos de l'abandonner après avoir détruit tous les approvisionnements, évacuant par mer le plus beau de leur artillerie, et obligés de jeter dans les fossés qui en étaient pleins, leur poudre et leur fer coulé. Par maladresse, ils avaient mis le feu à un de leurs magasins à poudre; l'explosion fut terrible et causa la mort d'un

1. *Le Républicain français*, n° 613, 11 thermidor (29 juillet).
2. *Journal du canonnier Bricard* (1792-1802), publié pour la première fois par Lorédan Larchey (Paris, Delagrave, 1891).

certain nombre; deux bâtiments considérables furent ruinés par l'incendie. De plus, ils avaient dévasté tous les environs, au moment du départ, en levant les écluses, qui inondèrent la campagne... »

En franchissant la frontière hollandaise, l'armée du Nord prit la direction de Nimègue, qui était considérée comme l'une des clefs du pays.

Les Français ne faisaient point, en réalité, la guerre à la Hollande, mais à l'Angleterre à laquelle ils voulaient, selon l'expression de Carnot, « enlever une vaste province[1] ».

Le duc d'York avait pris position derrière le Wahal, bras du Rhin qui baigne un des côtés de la ville. Située sur la rive gauche, Nimègue ne pouvait être entièrement investie, car, du côté du fleuve, l'armée anglaise, forte 40 000 hommes, que 20 000 Autrichiens établis sur la rive droite du Rhin pouvaient rejoindre au premier signal[2], communiquait avec elle par un pont volant.

Le 3 novembre 1794, le général Walmoden fit sortir de la ville la moitié de ses troupes, laissant le reste aux ordres du général anglais Deburgh. Le lendemain, celui-ci tente une sortie contre les républicains, qui la repoussent.

Malgré ce succès, le général français Souham, chargé du siège, continue à regarder la prise de la ville comme douteuse. Il n'en décide pas moins qu'une attaque de vive force sera dirigée sur les lignes ennemies. Mais les Anglais vont le dispenser de risquer une aussi forte partie[3].

Nous laissons, ici, la parole à l'un de leurs écrivains[4] :

« Les Français construisirent une batterie dirigée contre le pont de bateaux qui traversait le Rhin (le Wahal), et une autre contre la ville. Le feu de la première détruisit immédiatement deux bateaux,

1. *Mémoires sur Carnot*, publiés par son fils. (Paris, 1861-64).
2. Louis Blanc. *Histoire de la Révolution française.*
3. P. David. *Histoire chronologique des opérations de l'armée du Nord et de celle de Sambre-et-Meuse... tirée des livres d'ordre de ces deux armées* (1796).
4. *Annual register*, tome XXXVI, p. 57.

et l'autre causa de grands dégâts. Il fut dès lors jugé raisonnable de ne laisser dans la ville que les troupes strictement nécessaires à sa défense et de retirer les autres. Ceci fut exécuté la nuit suivante, et le pont, ayant été réparé à la hâte, livra passage en toute sécurité aux troupes anglaises, hanovriennes et hessoises. Une partie de ces dernières était destinée à rester avec les Hollandais, et à former une garnison jugée assez forte pour la défense de la ville. Mais cet arrangement devint insuffisant : quand la plupart des troupes eurent passé le pont, la division hollandaise, qui faisait l'arrière-garde, le trouva en proie aux flammes. Elle essaya de traverser le fleuve sur le grand pont volant, dont on se servait ordinairement pour le passage, mais il se mit à évoluer du côté de la ville, ses câbles ayant été coupés par les boulets de l'ennemi ou peut-être *par ceux du propre parti des Hollandais*[1] qui tirait sur les Français, ne sachant pas exactement où diriger son feu. Le résultat de cet accident fut des plus fâcheux. Pendant ces événements, les Français étaient parvenus à entrer inopinément dans Nimègue : ils s'avancèrent aussitôt sur le pont et firent prisonnières toutes les troupes hollandaises qui s'y trouvèrent et toutes celles qui restaient dans la ville ».

Voici, maintenant, le rapport[2] du général français Dejean, qui commandait le génie des assiégeants :

« Les troupes anglaises et les équipages ayant passé le Wahal, on mit le feu au pont de bateaux pour nous ôter ce moyen de passage, et on réserva aux Hollandais le pont volant pour achever d'effectuer le leur. Plus de quatre cents hommes étaient embarqués sur ce pont, lors de l'entrée de nos premiers tirailleurs. Les Anglais, aux premiers coups de fusil qu'ils entendirent, dirigèrent leurs batteries sur le pont volant, afin de le couler bas. Les cris et les plaintes des Hollandais en route pour aller les joindre, n'arrêtèrent point le feu des batteries anglaises. Les Français, au contraire, se rapprochèrent avec des bateaux du pont volant, pour ramener à terre les Hollandais, et ils réussirent à en sauver le plus grand nombre...

Cette conquête, ajoute le général... nous a fourni l'occasion de convaincre les Hollandais de la mauvaise foi des Anglais et de leur prouver que, dans l'adversité, nos ennemis doivent tout attendre de la générosité française, pendant qu'ils ont, au contraire, tout à craindre de la perfidie et de l'inhumanité des Anglais. »

1. « Their own party. »
2. Rapport du 26 brumaire an III, *Relation du siège de Nimègue* par le général Dejean, dans l'ouvrage intitulé *Relation des principaux sièges faits ou soutenus par les Français*, publié par Musset-Pathay.

Cette dernière phrase fait allusion à la précaution que le général Souham avait prise, avant de pénétrer dans Nimègue, d'accorder une capitulation à la ville, afin d'empêcher nos soldats de la traiter en place conquise d'assaut, et de prévenir toute tentative de pillage. Les honneurs de la guerre furent même décernés à la garnison.

En comparant les deux récits, on voit que l'auteur anglais n'insiste point sur la canonnade essuyée par les Hollandais sur le pont volant; obligé de convenir que ses câbles ont été rompus, il n'a garde de spécifier les auteurs de l'accident. Ce sont, dit-il, les boulets lancés par les Français ou par le « propre parti » des Hollandais qui en amenèrent la rupture. Or son expression « propre parti » n'est applicable qu'aux Anglais qui, de la rive droite du Wahal, tiraient contre le pont.

Au témoignage de Dejean, nous joindroins celui du canonnier Bricard qui donne, sur la prise de Nimègue, des détails curieux et qu'on ne trouve point dans le rapport du général :

18 *brumaire an* 3. — A la petite pointe du jour, nos avants-postes cheminèrent vers la place et s'aperçurent que les gardes avancées des assiégés avaient évacué. Un instant après, nous vîmes, sur le Wahal, plusieurs barques chargées de soldats qui sortaient de Nimègue. Les Français avancèrent; les habitants de la ville vinrent au-devant d'eux, disant que les ennemis avaient profité de ce que le pont était encore praticable pour évacuer. Quelle fut notre surprise en voyant une grande quantité de soldats dans des barques sur le Wahal! Le général français fit sommer ces troupes de venir à notre rive; ils obéirent sans difficulté. C'étaient neuf cents[1] Hollandais qui avaient été trahis par les Anglais, dans l'évacuation de la place; ils convinrent que les Anglais évacueraient les premiers et que les Hollandais tiendraient dans la ville jusqu'à la pointe du jour et, par conséquent, formeraient l'arrière-garde. Mais les Anglais, après avoir passé, coupèrent le pont de manière que les Hollandais furent contraints de se jeter à la hâte dans des barques, pour éviter d'être pris. Arrivés à l'autre rive, les Anglais les traitèrent de lâches et leur refusèrent le passage. Les Français s'emparèrent des batteries commandant la rivière et forcèrent les Hollandais à aborder.

Les Hollandais vomirent toutes les horreurs contre les Anglais,

1. Le général Dejean porte leur nombre à *plus* de quatre cents.

principalement les officiers supérieurs... Les habitants parurent très mécontents des Anglais qui, *comme d'habitude*, évitèrent le combat pour mettre les troupes de leurs alliés sous le feu de l'ennemi.

Ajoutons qu'ils eurent soin, avant de quitter les rives du Wahal, de canonner la ville et d'y amonceler les ruines.

III

L'ANGLETERRE ET LES ÉMIGRÉS

(1795)

En envoyant les émigrés à Quiberon, le Cabinet anglais avait deux buts très distincts : le premier d'opérer une diversion et d'entretenir la guerre civile sur les côtes occidentales de la France ; le second, de faire écraser par les Républicains ces mêmes émigrés qui représentaient l'élite de la Marine française.

Trois divisions devaient s'embarquer, tour à tour, à Southampton. La première, composée de 3 000 hommes, sous les ordres des comtes d'Hervilly et de Puisaye ; la seconde, de 1 500 hommes confiés au jeune marquis de Sombreuil ; la troisième, qui ne partit point, devait être commandée par le comte d'Artois.

La première division comprenait — on a peine à le croire — un grand nombre de soldats républicains. Le seul régiment du marquis du Dresnay en comptait 500 ; celui d'Hector, appelé aussi Royal-Marine parce qu'il renfermait 300 officiers de l'ancienne Marine française[1], avait reçu 300 républicains.

Comment ces hommes se trouvaient-ils mêlés aux Royalistes ? L'explication en est simple : les Anglais, ménagers du sang national, s'étaient bien gardés d'augmenter de quelques régiments tirés de leur armée, le corps des émigrés, trop peu nombreux pour l'expédition. Alors ils imaginèrent de faire un choix parmi les 12 à 14 000 Français détenus dans les prisons d'Angleterre, et de les contraindre à prendre les armes. Mesure dont l'application ne fut point facile, si l'on en croit le rapport que Tallien rédigea après le désastre, en qualité de représentant du peuple près le général Hoche :

1. Théodore Muret, *Histoire des guerres de l'Ouest* (Paris, 1847-48).

« Une foule de prisonniers français gémissait dans les prisons d'Angleterre. Chaque jour on redoublait de dureté à leur égard. On leur retranchait successivement la ration de pain qui servait à leur nourriture, on calculait le degré d'affaiblissement de leurs forces physiques; alors les émigrés se présentaient à eux et leur offraient d'améliorer leur sort, s'ils voulaient s'engager dans leurs corps : beaucoup résistèrent pendant longtemps, mais les horreurs de la famine, les maladies contagieuses, le spectacle de leurs compagnons d'infortune périssant par milliers en déterminèrent un grand nombre à prendre parti... »

Nous ne savons si les prisonniers se firent prier autant que le dit Tallien, car la plupart devaient comprendre qu'ils s'échapperaient facilement, aussitôt arrivés en France, ce qui ne manqua point. Retenus d'abord par quelques succès de l'armée royaliste, ils désertèrent au premier échec :

« Ils ne furent pas plus tôt débarqués, continue Tallien, qu'ils se ressouvinrent qu'ils étaient Français et, dès lors, plusieurs abandonnèrent le camp ennemi et vinrent nous rendre compte de tout ce qui s'y passait, de ce que l'on projetait, des forces qu'on pouvait nous opposer. »

Les Anglais, si le simple bon sens ne leur eût point démontré les inconvénients de ce mode de recrutement, en eussent été avertis par une lettre d'Hervilly à un ministre du roi George :

« Ce n'est qu'avec un sentiment de peine infinie, écrivait-il, que, dans le dénombrement des troupes royales, on trouve un grand nombre de prisonniers républicains... Un semblable mélange ne peut être que très préjudiciable[1]. »

Cependant l'embarquement se fit, et dans un désordre qui n'était point de bon augure. D'Hervilly s'en plaignit encore, mais vainement.

« Nous nous trouvions, à bord, écrit M. Lecharron[2], cinq officiers pour 240 hommes de trois compagnies différentes, à la portion d'une desquelles il n'y avait pas même de sergent.

Les commissaires *nous embarquèrent comme des tonneaux*, tant

1. Le chevalier Berthier de Grandry, *Récit sommaire de la déplorable affaire de Quiberon*, publié dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. IX, année 1861.

2. Le baron Lecharron, *Expédition de Quiberon* (Paris, 1826).

pour tel vaisseau, tant pour tel autre, abstraction faite de toutes considérations de discipline et de subordination, chose très essentielle, surtout pour notre régiment composé en grande partie de prisonniers républicains et de plus de matelots que de soldats. »

Ces troupes disparates étaient placées sous le double commandement d'Hervilly et de Puisaye. Distribuer ainsi les pouvoirs, c'était jeter d'avance des germes de discorde dans le commandement. Si l'Angleterre avait eu sérieusement pour but le rétablissement de la royauté, elle n'aurait point manqué de mettre à la tête de l'armée l'un des princes français, dont la seule présence eût électrisé les troupes, apaisé les querelles particulières et provoqué un soulèvement général en Bretagne et en Vendée.

Mais elle voulait des généraux sans audace, subordonnés à ses volontés, capables de prolonger la guerre, et surtout de la faire tourner à son profit. Tout porte à croire qu'elle choisit Puisaye, parce qu'il répondait à ce programme. Les royalistes eux-mêmes ont reconnu qu'il fut « l'homme de l'Angleterre ». Un des correspondants du conspirateur Lemaître écrivait d'Huningue, le 22 août 1795 :

« J'ai la certitude qu'au moment du départ, il y a eu une scène entre M. le duc d'Harcourt et Puisaye ; tout son ouvrage, soyez-en sûr, est bien combiné avec l'Angleterre, et il faut espérer que l'aventure de Quiberon aura fait ouvrir les yeux ; mais le but est rempli, la noblesse est détruite, et le corps de la Marine est anéanti Voilà qui (pour les Anglais) vaut mieux qu'une victoire. »

D'autre part, l'abbé Brottier, qui était à la tête du comité royaliste, écrivait au comte d'Artois :

« De tous les côtés il nous revient que ce n'est pas pour le Roi, votre neveu, que travaillent les Anglais, mais pour le duc d'York, qui a promis de prendre Puisaye pour son premier ministre. Ce fait est avéré. Il y a même, à Paris, de vieux débris de la Constituante et quelques membres de la Convention qui, à défaut du jeune d'Orléans, s'empareraient de ce prince comme d'un *en cas* à opposer à l'auguste famille de nos rois. »

Les six volumes de *Mémoires*[1] où Puisaye s'efforce de

1. *Mémoires qui pourront servir à l'histoire du parti royaliste français, durant la dernière guerre.* Londres et Paris, Pillet aîné, 1803-1806, 6 vol. in-8°.

démontrer que les intrigues royalistes ont été la cause du désastre ne justifient point son éloignement de Charette, à son arrivée en Bretagne, ni les honteuses lettres qu'il écrivit à Pitt[1], ni son imprudence au fort Penthièvre, dont il laissa la garde à des soldats républicains qu'on y avait fait prisonniers, ni sa fuite à bord des vaisseaux anglais, au moment de la déroute de ses troupes. En se faisant, plus tard, naturaliser Anglais, il a prouvé, d'ailleurs, que des liens secrets l'unissaient à la Grande-Bretagne.

Quant à d'Hervilly, esprit froid et méthodique, brave, mais manquant de hardiesse, si ses hésitations devinrent fatales à l'armée des émigrés, sa mémoire est, du moins, restée celle d'un homme qui sut mourir à son poste.

Avant de mettre à la voile, la flotte avait reçu des approvisionnements considérables.

On y trouvait une marchandise d'espèce particulière; nous voulons parler de ces faux assignats dont l'Angleterre inonda la France pendant la Révolution. Puisaye reconnaît, dans ses *Mémoires*, en avoir reçu pour 300 000 livres, en Bretagne. Mais c'est par millions qu'ils furent embarqués pour ce pays[2].

Sheridan disait, dans la séance du Parlement anglais, le 11 mars 1794 : « Il existe, en Angleterre, un moulin employé pour une manufacture de papiers qui servent à la fabrication de faux assignats français. »

Hoche signale, dans une lettre écrite à la Convention, après sa victoire de Quiberon, une cargaison de faux assignats trouvés dans le butin immense abandonné par les Anglais. Ce n'était là qu'une partie de ce que les vaisseaux avaient apporté. Le reste fut, en effet, ramené en Angleterre où Lewis Goldsmith[3] le vit sur le port de Falmouth. Les soldats s'en servaient pour en faire des cartouches.

1. « Je préfèrerais maintenant deux mille Anglais à six mille Français. » — « Je ne dissimule pas qu'un envoi de forces anglaises, fait à temps, ne produise politiquement et militairement un effet incomparablement meilleur que celui des troupes françaises. » (Lettres à Pitt et au ministre de la guerre Windham.)

2. « Les Chouans nous ont remis un paquet qui leur était arrivé d'Angleterre et qui contenait un million en faux assignats qui étaient très bien imités » (*Moniteur* du 12 mai 1795, discours de Ruelle).

3. *Crimes des cabinets, ou tableau des plans et des actes d'hostilité formés par les diverses puissances de l'Europe pour anéantir la liberté en France et démembrer son territoire.* Traduit de l'anglais de L. Goldsmith (Hambourg, 1801).

Cette affaire souleva même un procès devant la Cour du Banc du Roi, le 18 novembre 1795. Lord Kenyon, président de la séance, acquitta un fabricant de faux assignats, par la raison qu'il les avait faits, en vertu d'ordres supérieurs, pour l'armée du duc d'York et l'expédition dirigée contre la France : « Sans doute, prononça le juge, les nations ont des lois à observer entre elles, même dans l'état de guerre, comme de ne point faire usage d'armes empoisonnées, mais la fabrication de faux assignats *n'a rien de contraire au droit des gens*[1]. »

Nous voilà donc avertis : la ruine du commerce d'un pays ennemi et celle des familles qui le composent est de bonne guerre... au point de vue anglais.

En sortant du port de Southampton, les émigrés étaient dans l'ignorance la plus complète de leur destination. Quand ils apprirent qu'on se dirigeait sur la Bretagne, leur mécontentement fut grand : « Le gouvernement anglais, écrit le chevalier de Kervenoaël à son frère, nous ayant fait prendre les armes, a eu la barbarie, après nous avoir dit que nous allions à Jersey, de nous jeter sur les côtes de ma province, où je ne comptais rentrer qu'à la paix[2]. » Si le chevalier avait connaissance des bruits qui, de l'aveu même de Puisaye[3], couraient sur le compte de ce général, à savoir qu'il méditait, avec Pitt, la destruction du port de Brest, on comprend que l'idée de descendre aussi près de cette ville l'ait médiocrement flatté[4].

Le 27 juin, les alliés débarquent aux environs de Carnac. Là, d'Hervilly perd huit jours à organiser des cantonnements, au lieu de faire une pointe hardie dans les terres. Témoin de son inaction, Hoche s'avance à sa rencontre. Les royalistes se dirigent alors sur la presqu'île de Quiberon, où ils s'emparent du fort Penthièvre, dont la garnison ne s'est point défendue.

Pendant ce temps, Hoche s'établit sur la côte de Sainte-

1. *Crimes des cabinets.*
2. La Gournerie. *Les débris de Quiberon*, (Nantes, 1885).
3. *Mémoires.*
4. Puisaye rappelle encore, dans ses *Mémoires*, une lettre de M. de Nantiat, agent royaliste, qui cite un propos tenu par le roi d'Angleterre, annonçant l'intention de détruire le port, les canaux et les écluses de Dunkerque.

Barbe, à l'entrée de la presqu'île, dans laquelle les émigrés se trouvent ainsi bloqués.

Le 15 juillet, arrive la division de Sombreuil. Ce général demande vingt-quatre heures pour débarquer et se préparer au combat. Mais une attaque ayant été décidée pour le lendemain avant l'aube, Puisaye et d'Hervilly ne veulent rien entendre, et se privent ainsi volontairement d'un renfort de 1 500 hommes, afin de ne pas perdre quelques heures, alors que, pendant quinze jours, ils sont restés dans l'inaction.

Donc, le 16 juillet, les émigrés attaquent le camp retranché de Sainte Barbe; l'affaire se termine par la déroute des royalistes, qui sont repoussés jusqu'au fort Penthièvre, la perte d'un millier d'hommes et la mort d'Hervilly. Puisaye reste seul général en chef.

Dans la nuit du 20 au 21, trois transfuges guident, à la faveur d'une tempête, les troupes républicaines jusqu'au fort, qu'elles escaladent. Elles poussent ensuite en avant et chassent devant elles, pêle-mêle, l'armée royaliste et les habitants de la presqu'île. Chacun espère trouver, sur le rivage, des canots qui permettront de gagner la flotte anglaise. La situation offre une analogie frappante avec celle des Toulonnais en 1793.

Sombreuil dirige la retraite jusqu'au Fort-Neuf, ouvrage situé sur le bord de la mer, sans défense du côté de la terre, et, par conséquent, sans utilité pour ses troupes.

Le signal d'alarme convenu avec les Anglais, deux coups de canon[1], avait été donné, au moment de la prise du fort Penthièvre. Mais la tempête avait pu empêcher de l'entendre. Le jour ayant paru, on hissa un drapeau tricolore sur le Fort-Neuf. Peine inutile; les vaisseaux anglais n'envoyèrent point d'embarcations.

« Les républicains avançaient, écrit M. de Contades[2], et nous n'avions pas de moyen général de rembarquement... On ne saurait se faire l'idée du spectacle que présentait cet affreux rivage. Trois ou quatre canots[3], à cent toises au large, attendaient ceux qui

1. *Relation* de M. le baron d'Antrechaus (Paris, 1824).
2. *Coblenz et Quiberon*, souvenirs du comte de Contades. (Paris. 1885.)
3. C'étaient des canots particuliers.

savaient assez bien nager pour s'y rendre, et qu'on voulait bien y recevoir. Plusieurs avaient pensé couler en s'approchant trop près du rivage, par la quantité de monde qui s'y jetait... »

— « Nous nous dirigeâmes sur la jetée du port d'Orange, où beaucoup de monde était déjà rassemblé, dit M. Lecharron, et là nous fîmes agiter en tous sens le drapeau, afin d'indiquer, autant qu'il nous était possible, notre cruelle position à l'escadre anglaise, mouillée dans la baie, à une lieue au large... Notre vue se portait sur un vieux chasse-marée, que beaucoup de nos gens s'étaient efforcés de pousser à l'eau. Ils s'y réfugièrent avec précipitation ; mais ce bâtiment, qui n'était pas calfaté, s'enfonça dans la mer à environ cent toises du rivage... Nous vîmes enfin un canot se diriger vers nous, prenant le milieu de l'anse pour éviter l'affluence des chouans, hommes et femmes, qui couvraient les tertres inclinés et glissants de la droite et de la gauche de notre position. Ces malheureux, se portant aveuglément vers ce qu'ils croyaient un moyen de salut, se précipitèrent aussitôt dans la mer, et se noyèrent au nombre de soixante ou quatre-vingts. »

Un pilote appelé Rohu, dont le nom reste célèbre en Bretagne, se met à la nage et se charge d'aller avertir le commodore Warren de ce qui se passe. Comme il tarde à revenir, Puisaye juge à propos de s'embarquer lui-même. L'indignation que son départ soulève est indicible. Il arrive auprès de l'amiral au moment où celui-ci fait mettre des canots à la mer et envoie deux corvettes, *Le Lark* et *La Pomone*, s'embosser près du rivage pour ouvrir leur feu sur les républicains.

Il était bien tard pour envoyer des embarcations, mais elles pouvaient sans doute encore sauver quelques personnes. Vauban gagna l'une d'elles à la nage :

« En nous éloignant, dit-il, à deux portées de canon de la côte, nous rencontrâmes toutes les embarcations de l'escadre qui venaient chercher tout ce qu'il était possible de sauver. Elles arrivaient avec beaucoup de peine, ayant à lutter contre la marée et le vent qui était très fort et absolument contraire. Nous leur apprîmes que l'on s'était rendu, et qu'il n'était plus temps : *elles retournèrent à l'escadre.* »

Leur intention de porter secours était donc, si l'on en croit Vauban, bien peu arrêtée !

Le commodore Warren, obligé de rendre compte au Par-

lement de sa conduite en cette circonstance, allègua « le refus formel des commandants des transports de mettre leurs chaloupes à la mer, à cause du mauvais temps qui les aurait, disaient-ils, empêchés d'approcher de la côte[1]. »

Il n'en est pas moins vrai que Vauban, le général Dubois-Berthelot[2], M. de Rotalier[3], tous trois *à cheval*, M. de la Morelie[4], *à cheval et blessé*, M. de Gourdeau[5], *blessé*, Rohu, enfin l'héroïque Gesril du Papeu[6] purent nager malgré l'état de la mer, et que le dernier fit deux fois le trajet de la terre à la corvette *Le Lark*, et de la corvette à la terre. Cela montre bien que les flots n'étaient pas *démontés* au point de n'y pouvoir lancer des canots. D'ailleurs les Anglais en envoyèrent à la fin, et le capitaine Keath fit, cinq à six fois, le voyage de *La Pomone* au rivage[7].

L'état de la mer paraît donc avoir été un prétexte ; selon le général Hoche, la crainte des coups de canon entrait aussi pour quelque chose dans l'inaction des Anglais : « Déjà, dit-il dans son rapport, les embarcations reprenaient quelques chefs à bord : une vingtaine de coups de canon à mitraille les empêchèrent de revenir. » M. de la Roche-Barnaud parle aussi d'une chaloupe parlementaire qui rebroussa chemin, après s'être approchée du rivage à une portée de canon.

Mais les instructions de Pitt furent la vraie cause de l'inhumanité des Anglais ; celles que le commodore Warren avait reçues contenaient la phrase suivante :

« Nous vous autorisons et nous vous ordonnons de les débarquer (les émigrés), si M. de Puisaye vous requiert de le faire, quand bien

1. Villeneuve de La Roche-Barnaud, *Mémoires sur l'expédition de Quiberon* (Paris, 1819).
2. *Coblenz et Quiberon.*
3. Guillemot, *Lettre à mes neveux sur la Chouannerie* (Nantes, 1859).
4. *Les émigrés limousins à Quiberon* (Limoges, 1886).
5. Le chevalier de Grandry.
6. Cet officier de marine, aussi courageux que bon nageur, se jeta à la mer pour faire cesser le feu d'une des corvettes anglaises, puis, sa mission remplie, il revint à terre se constituer prisonnier, croyant qu'une capitulation avait été consentie. Il fut exécuté, comme la plupart de ses camarades.
7. Rouget de Lisle. *Historique et souvenirs de Quiberon*, publiés dans les *Mémoires de tous*. Rouget de Lisle avait été chargé d'une mission parlementaire au Fort-Neuf. Son témoignage, émanant d'un officier républicain, est donc probant.

même il aurait été décidé de ne pas tenter le débarquement de la totalité des forces sous votre escorte[1] ».

Cette phrase est accablante pour le cabinet de Saint-James. On ne peut, avec plus de sang-froid, envoyer des hommes à la boucherie.

Il nous reste à parler d'un événement qui a été apprécié de diverses manières et sur lequel l'équité nous oblige à faire nos réserves, malgré les rapports de Hoche et de Tallien, très précis sur ce sujet : nous savons qu'au moment où les troupes de Sombreuil se réfugiaient au Fort-Neuf, deux navires anglais, *Le Lark* et *La Pomone*, étaient venus s'embosser dans la baie située sous ce fort, et canonner le rivage :

« Là, sur un rocher, dit le rapport de Hoche, en présence de l'escadre anglaise *qui tirait sur eux et sur nous*, furent pris l'état-major, à la tête duquel était Sombreuil, les chefs de corps, officiers d'artillerie et du génie.

« Les vaincus jettent des cris de désespoir. Ils demandent de se rendre. Le général leur envoie l'ordre de mettre bas les armes et de faire cesser le feu des Anglais : « *Eh! s'écrient-ils, ne voyez-vous pas qu'ils tirent sur nous comme sur vous*[2]! »

D'après MM. Lacharron et de la Roche-Barnaud, ces assertions auraient été confirmées par Vauban, dont les *Mémoires* sont cependant favorables aux Anglais, comme la plupart des documents de source royaliste.

Quant aux relations républicaines de l'affaire de Quiberon, elles sont rares; les *Souvenirs* de Rouget de l'Isle sont, croyons-nous, les seuls de son parti dont nous puissions invoquer le témoignage. Nous savons que l'auteur de la *Marseillaise* avait été chargé par Hoche d'inviter les émigrés, réfugiés au Fort-Neuf, à faire cesser le tir des deux corvettes anglaises, pendant ses négociations avec Sombreuil. Or, le colloque suivant se serait établi entre Rouget de l'Isle et les royalistes :

1. A. Duchâtellier. *Histoire de la Révolution dans les départements de l'ancienne Bretagne* (Paris, 1836).
2. Cette phrase est en italique dans le texte du *Moniteur* du 2 août 1795.

« Messieurs, décidez-vous (à mettre bas les armes); nul délai n'est admissible : surtout, a dit le général, qu'ils aient à faire cesser le feu de la flotte anglaise; si je perds un homme, ils sont tous morts. » Ce fut en ce moment qu'une voix s'écria : « Eh ! Monsieur, vous voyez bien qu'ils tirent sur nous comme sur vous! » Allégation fausse, continue Rouget de Lisle, que, de la part des émigrés, pouvaient expliquer les accidents d'une mer très houleuse et la chute fortuite, dans le Fort-Neuf, de quelques-uns des boulets dirigés de la flotte anglaise contre nos colonnes qui débouchaient par la crête de la plage... »

La même explication, très plausible, est donnée par le chevalier de Grandry :

« S'il est vrai que quelques-uns de leurs boulets soient tombés dans nos rangs, c'est que les colonnes républicaines s'en trouvaient fortement rapprochées, et que, la justesse du tir étant fort incertaine, sur une mer très grosse et très houleuse, il était presque impossible que plusieurs de ces projectiles ne vinssent pas s'égarer parmi nous ».

Il ajoute « *qu'on a bien assez de reproches à faire aux Anglais* sans les charger encore de *cette odieuse calomnie* ». M. Lacharron et le général Tercier[1] tiennent exactement le même langage.

On ne peut que s'incliner devant leurs attestations. Toutefois, si l'on rapproche la canonnade de Quiberon de celle de Nimègue et de celle de la seconde bataille d'Aboukir dont nous parlerons plus loin, on s'aperçoit qu'elles ont eu lieu dans des circonstances analogues. Les Anglais ne varient guère leurs procédés à l'égard de leurs alliés.

Quoi qu'il en soit, l'ancien corps des officiers de la Marine française était détruit; l'Angleterre venait ainsi de porter, à la seule puissance en état de lui opposer quelque résistance sur mer, un coup dont elle ne devait point se relever de longtemps: « Plus de six cents épées portant sur la garde une ancre, une mappemonde et trois fleurs de lys[2] », attributs de la Marine, furent, dit Tallien, trouvées sur le champ de bataille de Quiberon, et, quelques jours plus tard, les survivants du

1. *Mémoires politiques et militaires* (Paris, 1891).
2. Rapport de Tallien, *Moniteur* du 2 août.

régiment d'Hector, faits prisonniers par les Républicains, furent passés par les armes.

Le nombre des victimes dont les noms sont inscrits sur le monument de la Chartreuse d'Auray, s'élève à 947 ; celui des paysans et des soldats à 900. Il faut ajouter, à ces chiffres, 400 décès dans les prisons de Vannes et d'Auray.

Peu suspect de tendresse pour les émigrés, Hoche ne peut, cependant, s'empêcher de les plaindre, à la fin de son rapport :

« Le voilà donc, s'écrie-t-il, M. Pitt, le résultat de trois années de travaux! Quels sentiments pensez-vous inspirer à ceux que vos nombreux armements ne pourront sauver de la vengeance nationale! Ils vous abhorrent: vous les avez indignement sacrifiés. Envoyez-nous d'autres victimes; elles apprendront à connaître votre politique, lorsqu'elles seront sur notre sol! [1] »

C'était l'opinion de Sheridan, que les explications données par Pitt à la Chambre des Communes n'avaient point satisfait :

« Du moins, venait de dire Pitt, c'est une consolation pour nous. il n'a pas coulé une goutte de sang anglais sur le rivage de Quiberon. — Il est vrai que le sang anglais n'a pas été versé, lui répond Sheridan, mais *l'honneur anglais y a coulé par tous les pores!* »

En avril 1794, les Anglais s'étaient rendus maîtres de l'île de la Guadeloupe. Victor Hughes, commissaire de la Convention, et le général Aubert, à la tête de 1150 hommes, sont envoyés contre eux et s'emparent de Pointe-à-Pitre.

Ils les contraignent, le 5 juillet, à évacuer la partie de l'île appelée la Grande-Terre, et à repasser la Rivière Salée, qu'ils traversent à leur suite. Battus de nouveau en plusieurs rencontres, les Anglais sont acculés dans le camp de Berville.

Là M. de Richebois, l'un des officiers qui commandent les émigrés et les colons alliés des Anglais, propose au général Graham d'essayer de faire une trouée à travers les rangs des vainqueurs. Le général refuse, alléguant qu'il ne peut abandonner son artillerie et ses blessés.

Le 6, Victor Hughes lui donne quatre heures pour capituler. Graham fait part de la sommation à MM. de Richebois et de Marraud, en les assurant que, s'il y a une capitulation, les étrangers combattant sous les drapeaux de l'Angleterre, seront considérés comme « devenus sujets de Sa Majesté Britannique ».

Or, l'armée anglaise se composait alors de 2600 hommes. Ses adversaires comptaient 1 900 soldats, plus quelques esclaves mal armés et nullement exercés. Graham aurait donc pu, sans aucune témérité, tenter un dernier effort. Il n'en eut garde.

Il dépêche un parlementaire à Victor Hughes qui pose des conditions acceptables à l'égard des Anglais, mais exige qu'on lui livre les émigrés. Graham, malgré ses promesses à M. de Richebois, souscrit à ces propositions et signe la capitulation. Les émigrés et les colons[1], au nombre de 500, sont, en conséquence, remis entre les mains de Victor Hughes[2] et envoyés par lui, les uns à Pointe-à-Pitre, pour être guillotinés, d'autres devant une commission militaire; d'autres, enfin, sont fusillés sur-le-champ.

Le général Graham et plusieurs officiers Anglais assistèrent à l'exécution, où Victor Hughes ne parut point[3]. Il n'en flétrit pas moins leur conduite dans un ordre adressé au capitaine du navire français qui devait les emmener. Son indignation est d'autant plus à remarquer que ce commissaire de la Convention n'était point homme à se scandaliser aisément, ni enclin à plaindre les royalistes :

LIBERTÉ. ÉGALITÉ.

Basse-Terre (Guadeloupe), le 6 frimaire l'an 4e de la République française une et indivisible.

Le commissaire délégué par la Convention nationale aux Iles au Vent,

Enjoint au citoyen Morel, lieutenant de vaisseau commandant la frégate *L'Andromaque*, de recevoir à son bord les trente-deux officiers

1. Le parlementaire avait voulu plaider leur cause. Victor Hughes l'interrompit brusquement : « Va dire à ton chef, s'écria-t-il, que demain je serai au camp et que je le ferai guillotiner... et toi aussi ! » Menace qui ne dut pas être sans influence sur la décision du général anglais.

2. Chiffre donné ci-dessous, par Victor Hughes. D'après M. A. Lacour (*Histoire de la Guadeloupe*, Basse-Terre, 1857), au livre duquel nous empruntons ces détails, les émigrés et les colons auraient été plus de 800.

3. Selon M. A. Lacour, il était malade et forcé de garder la chambre.

ci-dénommés; ces prisonniers, compris dans la capitulation ci-jointe, ne méritent aucun égard et doivent être traités avec sévérité et dans toute la rigueur des lois de la guerre.

Le général Graham, dont la conduite mérite l'animadversion du genre humain, est un de ces hommes qui, comme Pitt, n'a eu d'autre but que de faire égorger les Français les uns par les autres, ce qu'il a exécuté dans ladite capitulation où il a fait entourer cinq cents Français que ses infâmes principes avaient séduits. Après nous avoir assurés que tous étoient anglois, il nous les livra *parce qu'il savoit que nos lois les condamnoient* et, craignant que quelques-uns d'entre eux n'échappassent à la recherche de l'armée, *il les désigna par les boutons sans numéros qu'il n'avoit pas permis aux rebelles de porter*, quoiqu'il les eût enrégimentés et donné l'uniforme de la plus perfide des nations.

Ces mêmes officiers poussèrent l'immoralité jusqu'à aller voir exécuter et applaudir au supplice des chefs qu'ils avoient séduits et dont il y avoit peu de jours qu'ils avoient reçu tous les secours d'hospitalité.

En conséquence, le citoyen Morel leur fera distribuer une simple ration de soldat et les surveillera très-exactement...

VICTOR HUGHES.

Ainsi, comme à Quiberon, les Anglais étaient parvenus à faire tomber leurs alliés sous les balles républicaines, après les avoir, comme en Bretagne et en Vendée, poussés à l'insurrection : ce dernier fait est attesté par le passage suivant d'une lettre de Victor Hughes au Comité de Salut public :

Basse-Terre (Guadeloupe), le 6 frimaire an IV.

.... L'*Andromaque* porte vingt marins de la frégate *La Thétis*, qui se sont mis en rébellion au moment où nous sommes presque assurés d'être attaqués par les Anglais. Cette insurrection, qui a pensé être funeste à la colonie, *a des ressorts cachés que nous n'avons pu encore découvrir. On a cherché aussi à mettre les noirs en mouvement* par des insinuations perfides, des faux rapports auxquels malheureusement ils ne se laissent que trop aller... [1]

En réduisant à la portion congrue les prisonniers anglais embarqués à bord de *l'Andromaque*, Victor Hughes ne leur faisait payer cher ni leur lâcheté, ni la perfidie avec laquelle ils avaient livré à la vengeance républicaine leurs alliés.

1. *Archives nationales* (Documents inédits).

Nous ne pouvons consacrer un chapitre spécial à l'alliance de l'Angleterre avec les jacobins. Ceux-ci ne constituant pas une nation, ne pouvaient être les alliés déclarés de l'Angleterre. Mais la nature de l'appui prêté par elle aux revendications des princes français nous paraît mieux caractérisée par l'appui cherché, en même temps, du côté opposé. Il est bon de montrer les protecteurs du comte de Provence, tendant aussi la main à ses pires ennemis.

Nous avons vu l'Angleterre s'adresser aux Royalistes pour obtenir l'entrée du port de Toulon, et aux jacobins pour leur vendre la ville. Ce procédé, qui fait partie des moyens mis en usage par le Cabinet britannique pour exploiter la situation de la France pendant la Révolution, mérite de fixer un moment notre attention.

L'alliance avec les Royalistes d'une part, avec les Jacobins de l'autre, rentrait en effet dans les combinaisons politiques les plus chères à l'Angleterre, les premiers lui fournissant un prétexte pour diriger ses troupes sur le territoire français ; les seconds, gagnés à prix d'or, la renseignant sur les événements, secondant ses efforts dans les clubs, dans la rue et jusque dans le gouvernement. Il ne pouvait y avoir que profit pour elle à s'appuyer sur ces deux partis extrêmes.

Ses menées, connues de tous, étaient dévoilées par les représentants dans leurs rapports, par les journalistes dans les feuilles publiques, par les orateurs à la tribune.

Nous savons qu'il ne faut point prendre trop à la lettre les déclamations de Barère, qui fulmine contre « les crimes de l'Angleterre envers le peuple français » dans la plupart de ses discours et notamment dans celui du 7 prairial an II (26 mai 1794). Cependant, quand il accuse le ministère anglais de « faire forger des poignards pour les scélérats qu'il entretient secrètement près les sections de Paris », il n'y a pas un mot à retrancher de cette phrase qui, au premier abord, paraît rentrer dans la catégorie des « carmagnoles » de l'orateur.

Il n'y a point, non plus, de raison pour suspecter sa bonne foi quand il raconte dans ses *Mémoires*, que Condorcet, chargé de rédiger une adresse aux nations de l'Europe, « y parlait, à deux reprises, des scènes sanglantes de la Révolution et y rejetait, au nom de la nation, les massacres du 2 septembre

sur ses exécrables auteurs et sur les ennemis aussi hypocrites qu'atroces de nos vrais principes et de notre liberté ».

Les agents anglais ont, en effet, joué un certain rôle dans les massacres de Septembre. Le président du comité de la section des Quatre-Nations, Jourdan, raconte que le 2 septembre, à minuit, en sortant de l'église de l'Abbaye où se tenait l'assemblée générale, il fut arrêté dans la cour « par une haie de spectateurs qui regardaient passer une victime que l'on traînait à la mort en la tirant par les pieds et en la hachant à coups de sabres ». Son attention fut attirée par deux personnages qu'il ne s'attendait point à rencontrer là :

« Je vis alors, dit-il, deux Anglais, un de chaque côté de la haie, vis-à-vis l'un de l'autre. Ils offraient à boire aux massacreurs, et les pressaient en leur portant le verre à la bouche. J'entendis un de ces massacreurs qu'ils voulaient faire boire de force, leur dire : « Eh ! f...! laissez-nous tranquilles; vous nous avez fait assez boire; nous n'en voulons pas davantage. » Je remarquai, à la lueur de quelques flambeaux qni entouraient la victime, que ces deux Anglais étaient en redingotes; elles descendaient jusqu'aux talons. Celui à côté de qui j'étais me parut être un homme d'environ trente-huit ans, de la taille d'environ cinq pieds quatre pouces, d'une complexion grasse; sa redingote était d'un vert clair tirant sur l'olive; l'autre Anglais était plus maigre. Sa redingote me parut d'une couleur foncée, tirant sur l'ardoise. Je reconnus que c'étaient des Anglais parce que je les entendis parler entre eux...[1] »

1. Le témoignage de Jourdan est précieux; on le trouve dans les *Mémoires sur les journées de Septembre* 1792, publiés dans la *Collection des Mémoires relatifs à la Révolution française* (Paris, Baudoin, 1823), sous le titre de *Déclaration du citoyen Antoine-Gabriel-Aimé Jourdan, ancien président du district des Petits-Augustins et de la section des Quatre-Nations* (1er *Floréal an III*, 20 *Avril* 1795). Sa *Déclaration* a fait partie d'un recueil manuscrit relatif aux journées de Septembre, recueil qui fut vendu avec la bibliothèque du marquis Garnier, pair de France, et qui se terminait pa. une lettre de Guinot (et non Guenot), membre de la commission des contributions, au premier consul, en date du 7 Vendémiaire an IX. Elle est reproduite, dans le volume imprimé, en tête de la *Déclaration* dont elle établit l'authenticité. Jourdan rappelle que le cabinet de Londres n'obtint l'adhésion du peuple anglais à la guerre contre la France et, par suite, les subsides nécessaires, qu'après le 2 Septembre; il rapproche la présence des deux agents britanniques à l'Abbaye d'un autre fait bien connu, celui du mouchoir remis au bourreau par un Anglais, lors de l'exécution de Louis XVI. Ce mouchoir, trempé dans le sang du roi et suspendu ensuite au sommet de la Tour de Londres, contribua à exciter la fureur du peuple : « Il y a tout lieu de croire, conclut Jourdan, que c'est le gouvernement anglais qui a été le moteur et l'instigateur de toutes les horreurs qui ont couvert la France de deuil ».

Revenons au discours de Barère. Il continue : « Leurs factions sont partout ; de la Convention aux Alpes et aux Pyrénées, ils ont des agents pour exaspérer les départements, pour vendre Toulon, pour contre-révolutionner Marseille... Ils ont pour auxiliaires les fonctionnaires publics mécontents ou ambitieux, les âmes vénales... »

Tout cela est fort bien. Seulement pourquoi Barère se borne-t-il, dans son rapport du 14 nivôse an II (3 janvier 1793), à déclarer que les Espagnols et les Napolitains seuls ont incendié l'arsenal, n'oubliant de citer... que les Anglais : « Le patriote Barère, dit à ce propos J.-E. Michel[1], serait-il aussi un soudoyé des Anglais ? »

Quoi qu'il en soit, et peut-être afin de donner le change, Barère parle, dans ses *Mémoires*, de quelques espions anglais accueillis par les membres du Comité de Salut public. L'un d'eux, porteur de propositions tendant à rétablir la paix générale, « s'introduisit habilement » au ministère des Affaires étrangères. Il est renvoyé au Comité de Salut public, devant Cambon, Robert Lindet et Barère, qui sont chargés de faire un rapport sur lui : « L'envoyé britannique nous demanda le rappel des princes français, écrit ce dernier ; le rétablissement du clergé, de la noblesse, des dîmes, des droits féodaux, des parlements, etc. Cambon fut impatienté de cette nomenclature de droits et d'institutions tombés en ruine depuis 1789, et lui dit, avec sa franchise ordinaire : « M. Pitt ne nous demande que la contre-révolution ; vous pouvez lui dire que, quand il nous aura vaincus, nous verrons... » Malgré cette belle phrase, l'individu ne continue pas moins à fréquenter le ministère. Lebrun constate sa qualité d'espion et, néanmoins, se borne à lui enjoindre de retourner dans son pays ! Ce n'est que sur son refus d'obéir qu'il est arrêté. Singulière condescendance !

Un autre, nommé Benjamin Vaughan, avait été chassé de Paris par le Comité de Salut public, à cause de ses trop nombreuses visites à Robespierre. Or, le 9 thermidor an II, au soir, le Comité interceptait une de ses lettres à Robespierre, en date du 26 messidor, lettre que Barère analyse ainsi :

1. *Histoire de l'armée départementale.*

« 1° M. Vaughan était sans doute chargé de sonder le terrain auprès de Robespierre pour lui faire donner l'appui du gouvernement anglais qui l'avait envoyé ;

2° Il propose les anciennes frontières de la France et l'abandon de la Hollande, de la Belgique et de la limite du Rhin, ce qui donnerait à Robespierre, au dehors, un appui de 8 ou 9 millions d'individus ;

3° Il flatte Robespierre de l'honneur de donner à l'Allemagne le modèle de l'émancipation et lui offre le moyen de s'en faire un rempart ;

3° Il se propose de correspondre de Genève avec Robespierre, *par le canal des ministres de la France*, qu'il supposait, sans doute, dévoués à sa personne, et il annonce qu'il lui soumettra des vues *nobles et fortes*, brièvement proposées ;

5° Il déclare à Robespierre qu'il sait garder le secret et qu'il a été toujours mêlé dans de grandes choses, avec ce qu'il appelle des grands hommes, etc.

Voilà, ajoute Barère, un espion de haut parage qui commence par proposer le *démembrement de la France, la fédération de l'Allemagne, enfin l'abandon de la Belgique et de la limite du Rhin.*

Qu'on dise maintenant que Robespierre n'avait pas de relations avec l'étranger, avec le gouvernement anglais, et qu'il n'aspirait pas à la dictature demandée, en sa présence, aux deux comités, en messidor an II, par Saint-Just ! »

Barère rapporte encore, dans ses *Mémoires*, qu'un paquet, envoyé de Toulon à Carthagène et trouvé dans une frégate napolitaine chargée de le porter à Charles III, renfermait, outre le traité de Pilnitz, une carte de l'Europe gravée à Londres, où la place de la France était laissée en blanc, et une carte de la France où étaient indiqués les ports réservés à chacune des puissances : « L'Angleterre se contentait de tout le littoral maritime, depuis l'ancienne Aquitaine jusqu'à la Belgique. »

Ces pièces sont portées au Comité de salut public qui les accueille avec « une indignation tranquille » et décide qu'on attendra « une occasion » pour les communiquer à la Convention. Sérénité qui justifie les derniers mots de la phrase suivante, prononcée par Dubois-Crancé aux Jacobins, le 23 décembre 1793 :

« Je parcours la ligne des crimes de Pitt ; semblable à une divinité malfaisante, invisible pour nous, Pitt est partout ; il influe

dans nos administrations, dans nos tribunaux, dans nos sociétés particulières, il a des agents dans les cafés, dans les groupes, et *jusque dans nos cabinets*[1] ! »

La Convention a fait imprimer des *Notes tirées d'un portefeuille anglais, traduites sur l'original*, qui commencent le 24 janvier 1793 et vont jusqu'au 2 juillet. Ces notes émanent évidemment d'un agent-chef qui avait de grosses sommes à sa disposition : il paye, par exemple, 24 000 livres un plan de la ville de Douai. Les noms de la plupart de ses affidés sont des noms anglais : Stapleton, Cornlweit, Hunter, Herries, mistress Knox, etc. Ses correspondants sont désignés par les titres de Mylord, Sa Grâce, les Ducs, la comtesse G.... Un seul d'entre eux est nommé : c'est Dumouriez.

La pièce est suivie de la *Traduction littérale d'une lettre écrite en anglais et déposée au Comité de salut public*, datée du 29 juin 1793. On y lit les passages suivants :

« Les plans de Cobourg sont sûrs, si toutefois le succès de la guerre est pour les chiens (?). S'il en est ainsi, le plan d'incendie des fourrages doit être exécuté, mais à la dernière extrémité, et elle (*sic*) doit avoir lieu dans toutes les villes le même jour[2]. A tout événement, soyez prêt, avec votre partie choisie, pour le 10 ou le 16 août... Faites hausser le change jusqu'à 200 livres pour une livre sterling. Faites que Hunter soit bien payé et assurez-le, de la part de Mylord, que toutes ses pertes lui seront remboursées de plus du double de sa commission... Il faut discréditer le plus possible les assignats et refuser tous ceux qui ne porteront pas l'effigie du Roi. Faites hausser le prix de toutes les denrées. Donnez les ordres à vos marchands d'accaparer tous les objets de première nécessité. Si vous pouvez persuader à Cott...i d'acheter le suif et la chandelle à tous prix, faites-la payer au public jusqu'à 5 livres la livre... Nous espérons que les assassinats se feront avec prudence : les prêtres déguisés et les femmes sont les personnes les plus propres à cette opération... »

1. On ne peut, ici, s'empêcher de songer aux trente mille livres de pension anglaise du cardinal Dubois, qui fit échouer la première proposition d'alliance avec la Russie, faite par Pierre-le-Grand au Régent. L'Angleterre semblait alors pressentir ce qui arrive aujourd'hui. Heureusement qu'il ne suffirait plus, aujourd'hui, de pensionner un ministre.

2. Ce système incendiaire paraît constamment préféré par les Anglais. Dans le rapport de l'agent secret Méhée de la Touche, nous les verrons également subventionner un projet d'incendie de tous les magasins à poudre.

Mais les agents de Pitt pullulaient alors en France, et celui dont il vient d'être parlé n'est qu'un spécimen d'une espèce peu rare.

Passons à l'examen d'un des documents qui prouvent le mieux l'alliance anglo-jacobine ; le livre de Méhée de la Touche, intitulé *Alliance des Jacobins de France avec le ministère anglais*, livre imprimé à Paris, par l'imprimerie de la République, en germinal an IV.

Ancien fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères, ancien commissaire des armées, Méhée, dont la fortune avait éprouvé des revers, résolut de la rétablir aux dépens des Anglais, dont les manœuvres lui étaient connues[1]. Il se rend à Londres et réussit à se faire introduire auprès d'un ministre du roi George, auquel il commence par représenter combien « il est intéressant de s'allier aux jacobins, puisque les autres puissances ne veulent plus s'allier avec l'Angleterre ». Cette entrée en matière flatte si bien la manière de voir du ministre, qu'il lui demande un mémoire. Aussitôt dit, aussitôt fait. Méhée s'y prétend affilié à un comité républicain, à la tête duquel se trouve un général dont le projet est de s'emparer de plusieurs villes de l'est de la France, de soulever les départements et de former un camp qui sera le rendez-vous de tous les mécontents. Puis, il expose ses idées personnelles sur la nécessité de ménager les républicains, de tenter un suprême effort sur les côtes de l'Océan et dans le Midi, de distribuer des proclamations et des pamphlets, etc. Enfin, il demande à être envoyé sur la rive droite du Rhin, en offrant de se subordonner à un agent anglais établi dans le pays.

On lui accorde d'abord une pension, qui est fort bien accueillie, puis un passeport. Il s'embarque pour Munich, le 22 septembre 1803.

Là, le ministre anglais, M. Drake, juge à propos de l'envoyer à Paris, afin de chercher à « obtenir la connaissance des plans de l'ennemi » et, à cet effet, « de se ménager des intelligences très sûres dans les bureaux de la Guerre, de la

1. Nous ne donnons qu'une analyse sommaire de son curieux livre. On en trouvera une autre plus détaillée dans les *Petits mémoires du dix-neuvième siècle*, publiés par Lorédan Larchey.

Marine, des Affaires étrangères, etc.; de savoir ce qui se passe dans le comité secret que l'on croit établi à Saint-Cloud et composé des amis les plus affidés du Consul...; *de gagner les employés dans les fabriques de poudre, afin de les faire sauter quand l'occasion s'en présentera...* Il est entendu qu'on emploiera tous les moyens possibles pour désorganiser les armées, soit au dehors, soit au dedans ».

Arrivé à Paris, Méhée court informer de la situation le Grand Juge, afin de se concerter avec lui sur le meilleur parti à tirer de la correspondance qui va s'établir avec M. Drake. Elle est intégralement reproduite dans le volume. Les lettres de Méhée, vrais chefs-d'œuvre d'imagination, sont accompagnées de bulletins dont les membres du faux Comité jacobin sont les prétendus auteurs, et que M. Drake publie, sans sourciller, dans les journaux allemands. Pleines de détails sur le Comité, sur son chef militaire, « un général de vingt-huit ans, plein de bravoure et d'ambition », etc., elles ne laissent point de contenir de nombreuses demandes d'argent, auxquelles M. Drake satisfait avec la meilleure grâce du monde.

Bientôt, Méhée est rappelé par son « patron ». Il s'empresse naturellement de décliner le voyage, se disant parti en mission, près de l'armée des Côtes. Il se fait remplacer à Munich par un officier de la garnison de Strasbourg qu'il fait passer pour l'aide-de-camp du général jacobin. M. Drake lui confie ses projets et le prie de les transmettre au prétendu général. Il faut, lui dit-il, profiter du mécontentement excité par l'arrestation de Moreau, pour frapper un grand coup et soulever les villes de l'est : « Une chose que je recommande à votre général, ajoute-t-il, c'est de remuer tous les partis. Tous doivent nous être également bons, royalistes, jacobins, etc., mais il faut mener rondement les affaires et empêcher les royalistes d'être à même de profiter des troubles que les républicains auront ainsi suscités. »

Le plan suivi par les Anglais se trouve tout entier dans ce peu de mots.

Comprenant bientôt que la mystification ne peut plus durer, Méhée laisse tomber brusquement le rideau sur cette dernière scène et publie les lettres du ministre anglais dans le *Moniteur*.

Il lui avait extorqué la somme respectable de 192000 francs.

L'Angleterre, on le voit, favorisait les jacobins, tout en feignant de défendre la cause des princes français à Toulon, à Quiberon et ailleurs. Son alliance achève, ainsi, de perdre tout caractère loyal, et l'on peut en déduire que le Cabinet anglais n'hésiterait point, aujourd'hui, à soutenir les anarchistes, comme il a soutenu autrefois les jacobins, s'il s'avisait d'intervenir dans les affaires politiques de la France et d'appuyer quelque prétendant.

LES ANGLAIS ET LES TURCS

(1798-1800)

Pendant la campagne d'Égypte, un fanatique qu'on nommait l'Ange El Mohdi, prêcha la guerre sainte et provoqua des troubles sérieux dans la Basse-Égypte.

Plusieurs généraux envoyés contre lui, accablés par le nombre, sont contraints de se replier. Enfin, le général Lanusse lui livre bataille le 20 mai 1799, dans le nord du Bahireh, et taille son armée en pièces. L'Ange est tué dans l'action.

Cette rébellion avait été fomentée pour permettre aux Mamelucks de rentrer en scène. Mais la défaite de l'Ange et la marche de Bonaparte à leur rencontre les avait contenus.

Celui-ci revenait au Caire, quand il apprit l'arrivée de la flotte turque, au nombre de 113 voiles, dans la rade d'Aboukir. Il repart aussitôt, à marches forcées. Il n'a pu réunir que 6000 hommes en arrivant à Alexandrie. Les vaisseaux débarquent 20000 Turcs sous la conduite de Sidney Smith et d'officiers anglais. Nos généraux refoulent leur première ligne dans la presqu'île où ils étaient descendus[1]. Vigoureusement poursuivis, acculés à la mer et au lac Madieh, ils sont précipités dans les flots, où beaucoup se noient.

La seconde ligne, fortement retranchée, tient longtemps les Français en échec. Mais la cavalerie de Murat, profitant d'une imprudence des Turcs, parvient à franchir les ouvrages. Sidney Smith ne s'échappe qu'avec peine et les soldats ottomans cherchent en vain à rejoindre les embarcations trop éloignées du rivage.

C'est alors qu'un drame terrible se déroule; Marmont le raconte en quelques lignes :

1. La situation des Turcs dans la presqu'île n'était point sans analogie avec celle des émigrés à Quiberon.

« Une partie des Turcs, dit-il, se jeta dans les maisons du village, d'autres s'entassèrent dans le fort. La masse se précipita dans la mer ; mais, comme sur ce point de la rade il y a peu de profondeur, les fuyards furent obligés de s'éloigner beaucoup en mer pour avoir le corps dans l'eau : on les fusilla à plaisir, on les mitrailla.

Il y eut un spectacle hideux que l'ignorance et la barbarie seules peuvent expliquer : les chaloupes de la flotte, au lieu de recueillir ces malheureux, *vinrent tirer du canon pour les forcer à sortir de l'eau et à retourner au combat ;* comme si des troupes battues, dispersées, jetées dans la mer, et sans armes, avaient encore quelques moyens d'affronter l'ennemi ! Environ trois mille prisonniers tombèrent entre nos mains ; et tout ce corps, d'une force d'environ quinze mille hommes, fut ainsi détruit et massacré[1]. »

Si ce récit avait besoin d'une confirmation, elle se trouverait dans les *Mémoires* d'un autre témoin, Savary[2] :

« Les marins anglais, dit-il, eurent l'inhumanité *de tirer sur ces troupeaux de malheureux* qui, avec leurs larges vêtements, essayaient de traverser à la nage les deux baies de mer qui les séparaient de leurs vaisseaux, où presque pas un seul n'arriva ».

Citons encore le canonnier Bricard[3] :

« Le 13, à la pointe du jour, nos batteries de siège commencèrent à éloigner les canonnières anglaises. Nos pièces de 24 firent un dégât considérable dans le fort, et déjà les soldats turcs se jetaient à la mer pour gagner à la nage les embarcations. Les Anglais, mécontents de voir que le fort d'Aboukir allait retomber en notre pouvoir, *forcèrent les fuyards à rentrer, en tirant à mitraille sur ces malheureux.* »

Ces témoignages donnent beaucoup à penser, au sujet des événements de Quiberon.

Trois mois après la seconde bataille d'Aboukir, le 29 octobre 1799, les Anglais faisaient massacrer une division de 4000 janissaires débarquée près de Damiette. Voici le fait, rapporté par le général Bertrand[4] :

« Le 24 septembre 1799, sir Sidney Smith mouilla devant Damiette

1. Duc de Raguse, *Mémoires de* 1792 *à* 1832 (Paris, 1856).
2. *Mémoires pour servir à l'histoire de l'empereur Napoléon* (Paris, 1828).
3. *Journal.*
4. *Campagnes d'Egypte et de Syrie, Mémoires* publiés par le général Bertrand (Paris, 1847).

avec ses deux vaisseaux de guerre et dix-huit transports turcs chargés de troupes. Ces transports s'augmentèrent successivement jusqu'au nombre de cinquante-trois. Le 29 octobre, il s'empara de la tour abandonnée, qui est située à un quart de lieue de la mer, sur le Bogaz de Damiette, l'arma d'une pièce de canon de 24, et le 1er novembre, il débarqua une division de 4 000 janissaires sur la rive droite du Nil, entre la mer et le lac Menzaleh. Le général de brigade Verdier, bon officier, commandait à Lesbeh, ayant sous ses ordres huit cents hommes d'infanterie et cent cinquante chevaux. Il marcha à la rencontre des janissaires qui soutinrent d'abord le feu avec courage. Mais, chargés à la bayonnette par l'infanterie, pris en flanc par les dragons, ils furent acculés à la mer où ils périrent, hors huit cents environ qui furent faits prisonniers. Trente deux drapeaux furent enlevés, une pièce de 24, 4 pièces de campagne qu'ils avaient débarquées, restèrent sur le champ de bataille.

Après cet exploit, sir Sidney leva l'ancre et disparut. Voulait-il conquérir l'Égypte avec 6 ou 7 000 janissaires, ou prétendait-il prendre Lesbeh et Damiette et s'y maintenir? Il est difficile de pénétrer son véritable projet. Cette expédition est encore moins raisonnable que celle d'Aboukir. Ismael-Bey, qui commandait ces braves, resta prisonnier; il dit en gémissant : « Voilà l'élite des janissaires de Constantinople que le sultan vient de perdre si mal à propos ! Avec ma division, j'aurais battu l'armée du Grand Vizir, qui ne sera composée que de troupes d'Asie. »

Les Turcs ont senti vivement, à Constantinople, tout le mal que sir Sidney Smith a fait aux armées ottomanes. La perte de l'armée de Rhodes à Acre et à Aboukir; celle de la division des janissaires sacrifiés aussi follement sous la place de Damiette, portaient au dernier degré la défiance et l'indignation des Ottomans contre les Anglais, et spécialement contre Sidney Smith. »

Dans la croisière devant Alexandrie, les navires anglais ne ménagèrent pas plus leurs alliés Napolitains que les neutres sujets de l'Autriche :

« Le 23 (fructidor an VII, 9 septembre 1798), plusieurs petits bâtiments ragusains *neutres* voulurent sortir du port (d'Alexandrie) pour retourner dans leur pays. Après avoir fait environ trois lieues, ils furent arrêtés par les Anglais qui visitèrent leurs bâtiments et ensuite les repoussèrent à coups de canon jusque dans le port d'Alexandrie, disant qu'il fallait qu'ils meurent de faim avec les Français. Les pauvres Ragusains rentrèrent désolés[1]. »

1. *Journal* de Bricard.

Le 7 octobre 1798, le même fait se reproduisit :

« Quantité de petits bâtiments *neutres* sortirent des ports pour rentrer dans leur pays; les Anglais visitèrent leurs passeports et mirent le feu à plusieurs. D'Alexandrie, on voyait l'incendie au milieu de la mer, sans savoir le motif. »

A la fin de la même année, pour récompenser, sans doute, le roi des Deux-Siciles, l'humble serviteur de Nelson, les Anglais incendièrent :

« Vingt-cinq bâtiments napolitains, quoique neutres, après avoir remis les équipages à terre[1] ».

Nous avons tenu à placer, en tête de ce chapitre, la canonnade que les Turcs essuyèrent à Aboukir, non seulement parce qu'elle est à rapprocher de celle dont les émigrés furent, selon quelques auteurs, les victimes à Quiberon, et de celle de Nimègue, mais encore parce qu'elle démontre d'une manière péremptoire que, dans certains cas, les Anglais n'hésitent point à tirer sur leurs alliés.

L'incendie des bâtiments neutres achève de prouver que l'alliance anglaise n'est point un gage de sécurité.

Examinons maintenant le rôle parfois dégradant, souvent odieux, que la Grande-Bretagne fit jouer aux Turcs jusqu'à la convention d'El-Arisch.

Ce furent les Anglais qui se chargèrent de rédiger et de répandre le firman de guerre du Sultan dans toutes les provinces d'Égypte. Les Français n'en eurent connaissance que vers la fin d'octobre[2]; même alors, ils s'abandonnaient à l'espoir de voir la Turquie renoncer à la lutte, persuadés qu'elle y avait été entraînée malgré elle.

C'est ainsi que le 26 octobre 1798, des bâtiments turcs, convoyés par les Anglais, ayant paru devant Alexandrie, nos officiers crurent qu'ils « avaient été conduits de force par les Anglais[3] ».

1. Ch. Norry. *Relation de l'expédition d'Egypte* (Paris, an VII).
2. J.-J.-E. Roy. *Les Français en Égypte, ou souvenirs des campagnes d'Égypte et de Syrie*, par un officier de l'expédition (1855). — *L'Agenda de Malus, souvenirs de l'expédition d'Égypte*, publié et annoté par le général Thoumas. (Paris, 1892.)
3. *Mémoires du duc de Raguse*, de 1792 à 1832. (Paris, 1856.)

La publication du firman de guerre du Sultan, coïncidant avec l'arrivée de ces vaisseaux, eut pour conséquence de soulever la population des provinces et surtout la ville du Caire, contre les Français :

« Des mouvements avaient lieu devant le port d'Alexandrie; les Anglais, les Russes et deux bâtiments turcs qui venaient d'arriver, faisaient des démonstrations d'attaque. La garnison, et tout ce qu'il y avait de Français au civil et d'Européens dans le port, ayant pris les armes, l'intérieur fut contenu, et les ennemis extérieurs n'osèrent rien tenter. D'après la coïncidence de ces mouvements, on ne saurait douter que les Anglais, *qui venaient d'aller nous faire déclarer la guerre par les Turcs, ne les eussent organisés*[1]. »

C'était l'opinion générale. Le capitaine Vertray, du 9e de ligne, le constate en ces termes :

« Dans l'armée, on disait que les Anglais avaient fomenté la révolte avec le sultan et que la défaite de notre flotte à Aboukir avait relevé le courage de tous les musulmans qui nous croyaient démoralisés... Il n'est guère douteux que les Anglais *aient largement contribué à soudoyer les instigateurs de cette insurrection* (du Caire), *qui nous causa des pertes cruelles...*[2] »

Assez facilement réprimée dans les provinces, l'insurrection fut, au Caire, des plus graves. Il fallut reprendre chaque rue, assiéger chaque maison, bombarder la mosquée d'El-Azhar.

Tels sont les avantages que procurèrent aux habitants du Caire les intrigues anglaises.

On sait comment Bonaparte échoua devant Saint-Jean-d'Acre, où Sidney Smith et Djezzar-Pacha avaient organisé la résistance.

Dans les premiers jours du siège, des déserteurs, interrogés sur le sort des prisonniers français, répondirent qu'on les avait mutilés, et que leurs têtes avaient été promenées dans la ville. Ils disaient vrai. Djezzar[3] ne s'en tint pas là; le général Berthier rapporte ce qui suit[4] :

1. Ch. Norry.
2. *Journal d'un officier de l'armée d'Égypte* (Vertray). *L'armée française en Égypte*, 1798-1801. Manuscrit mis en ordre et publié par H. Galli (Paris, 1883).
3. Son vrai nom était Achmet. *Djezzar* est un surnom qui signifie *boucher*.
4. *Relation des campagnes du général Bonaparte en Égypte et en Syrie*, par le général de division Berthier (Paris, an VIII).

« Quelques jours après l'assaut du 8, les soldats avaient remarqué, sur le rivage, une grande quantité de sacs. Ils les ouvrent. O crime! Ils voient des cadavres attachés deux à deux. On questionne les déserteurs, et l'on apprend d'eux que plus de quatre cents chrétiens, qui étaient dans les prisons de Djezzar, en ont été tirés par les ordres de ce monstre, pour être liés deux à deux, cousus dans des sacs et jetés à l'eau. »

Comme, en ce moment, les pavillons anglais et turcs flottaient ensemble sur les remparts, Berthier ajoute :

« Nations qui savez allier, avec les droits de la guerre, ceux de l'honneur et de l'humanité, si les événements vous eussent forcées d'unir votre pavillon et vos drapeaux à ceux d'un Djezzar, j'en appelle à votre magnanimité, vous n'eussiez point souffert qu'un barbare les souillât par de pareilles atrocités; vous l'eussiez contraint de se soumettre aux principes d'honneur et d'humanité que professent tous les peuples civilisés. »

Sidney Smith n'avait point pour excuse la chaleur du combat. Aussi, dans un ordre du jour, Bonaparte a-t-il stigmatisé sa conduite, tout en révélant quelques autres infamies à sa charge. Voici cette proclamation :

ORDRE DU JOUR DU 30 GERMINAL.

Au quartier général devant Acre le 30 *germinal an VII* (19 avril 1799).

Le général en chef, au chef de l'état-major général :

Le commandant de la croisière anglaise devant Acre ayant eu la barbarie de faire embarquer, sur un bâtiment qui avait la peste, les prisonniers français faits sur les deux tartanes chargées de munitions qu'il a prises près de Caïffa;

Dans la sortie qui a eu lieu le 18, des Anglais ayant été remarqués à la tête des barbares, et le pavillon anglais ayant été au même instant arboré sur plusieurs tours de la place; — la conduite féroce qu'ont tenue les assiégés en coupant la tête à deux volontaires qui avaient été tués, doit être attribuée au commandant anglais, conduite si opposée aux honneurs que l'on a rendus aux officiers et soldats anglais trouvés sur le champ de bataille et aux soins que l'on a eus des blessés et des prisonniers;

Les Anglais étant ceux qui approvisionnent et défendent Acre, la conduite horrible de Djezzar, qui a fait étrangler et jeter à la mer, les mains liées, plus de deux cents chrétiens, naturels du pays, parmi lesquels se trouvait le secrétaire d'un consul français, doit

également être attribuée à cet officier, puisque, par les circonstances, le pacha se trouve entièrement sous sa dépendance ;

Cet officier, refusant d'ailleurs d'exécuter aucuns des articles du cartel d'échange établi entre les deux puissances, et ses propos dans toutes les communications qui ont eu lieu, ses démarches depuis le temps qu'il est en croisière dénotant la conduite d'un *fou*, mon intention est que vous donniez les ordres aux différents commandants de la côte pour qu'on cesse toute communication avec la flotte anglaise, actuellement en croisière dans ces mers.

BONAPARTE.

Le général de division,
chef de l'état-major général de l'armée,
ALEX. BERTHIER.

Fidèle à ses penchants pour l'embauchage, le commodore ne voulut point laisser les Français quitter Saint-Jean-d'Acre sans les avoir engagés à abandonner leurs drapeaux. Il rédigea donc, à cet effet, une proclamation qu'il fit signer au Grand Vizir[1] le 10 mai 1799, et qu'il contresigna.

Il y était question de la perfidie du Directoire, de son but secret de se défaire des soldats de l'armée d'Égypte, de les « exiler de France », de les « précipiter dans un abîme de dangers ». Le ministre de la Sublime Porte, ou plutôt le commodore anglais continuait ainsi :

« Ceux d'entre vous, de quelque grade qu'ils soient, qui voudront se soustraire au péril qui les menace, doivent, sans le moindre délai, manifester leurs intentions aux commandants des forces de terre et de mer des puissances alliées. Qu'ils soient sûrs et certains qu'on les conduira dans les lieux où ils désirent aller et qu'on leur fournira des passeports... »

Venait ensuite l'apostille du commodore :

« Je soussigné, *ministre plénipotentiaire* du roi d'Angleterre près la Porte Ottomane, et actuellement commandant la flotte combinée devant Acre, certifie l'authenticité de cette proclamation, et garantis son exécution.

A bord du *Tigre*, ce 10 mai 1799.

Signé : SIDNEY SMITH[2]. »

1. « Les Anglais dirigent tout, et le Grand Vizir n'est véritablement qu'un homme de paille. » (Lettre de Kléber au Directoire, 3 décembre 1799.)

2. *Mémoires pour servir à l'histoire des expéditions en Égypte et en Syrie*, par Jacques Miot, commissaire des guerres à l'armée d'Égypte (Paris, 1804).

Bonaparte quitta l'Égypte peu après l'expédition de Syrie, laissant le commandement de l'armée à Kléber, dont le premier soin fut d'ouvrir des négociations avec le Grand Vizir Yussuf. Celui-ci accueillit ses ouvertures, mais n'en continua pas moins sa marche en avant, avec les fanatiques qui étaient venus, en nombre immense, se grouper autour de lui. Le 15 décembre, il est à Gazah, et son avant-garde pousse jusqu'au fort d'El-Arisch; ce fort, occupé par les Français, était considéré comme une des clefs de l'Égypte.

Sidney Smith, apprenant que des pourparlers se sont engagés, rentre naturellement en scène. Déjà, à propos d'une lettre de Bonaparte au Grand Vizir, en date du 17 août, il avait écrit à Kléber, le 26 octobre :

« ...La Grande-Bretagne n'est pas *auxiliaire*, mais bien *puissance principale* dans la question (de l'évacuation)... depuis que les Cours alliées ont stipulé entre elles de faire cause commune dans cette guerre. »

Il cite les clauses du traité d'alliance du 5 janvier précédent, alliance défensive à laquelle la Russie a déjà accédé pour garantir l'intégrité du territoire ottoman :

« D'après cet arrangement, Monsieur le général, continue-t-il, vous pouvez croire que le gouvernement ottoman, célèbre de tout temps par sa bonne foi, ne manquera pas d'agir de concert avec la puissance *que j'ai l'honneur de représenter.* »

Il ajoute qu'il a reçu le texte d'une proclamation du Reys Effendi, offrant l'évacuation aux Français; que, si l'on profite de cette offre *généreuse*, on ne peut le faire sans l'autorisation des Anglais :

« L'*humanité* seule dicte cette offre renouvelée aujourd'hui. La politique actuelle de l'Europe semblerait peut-être exiger sa rétractation; *mais la politique des Anglais est de tenir leur parole, quand même cette ténacité pourrait nuire à leurs intérêts du jour.* »

Il termine en faisant observer que la paix générale ne peut avoir lieu avant l'évacuation et signe :

« SIDNEY SMITH, *ministre plénipotentiaire de S. M. Britannique près*

la Porte Ottomane, commandant son escadre dans les mers du Levant[1] ».

La netteté avec laquelle Sidney Smith prend le titre de *ministre plénipotentiaire* de la Grande-Bretagne, montre qu'il était réellement accrédité par le Cabinet anglais. Il l'avait déjà pris pendant le siège de Saint-Jean-d'Acre[2]. Sa signature n'en sera pas moins absente au bas du traité d'El-Arisch, et cependant, de son propre aveu, « la Grande-Bretagne n'était pas *auxiliaire*, mais bien *puissance principale* dans la question ».

L'évacuation ne pouvant, matériellement, se faire sans le concours des Anglais, Kléber envoie auprès de Smith, le général Desaix et l'administrateur Poussielgue, avec mission de proposer un armistice. Le commodore, plein d'empressement, offre de conduire les plénipotentiaires français à Jaffa, sur son vaisseau *Le Tigre*, et de se rendre lui-même auprès de Yussuf, auquel la question doit être, avant tout, soumise.

C'est alors que se produisit l'un des événements les plus douloureux de la campagne. Le 8 décembre 1799, le colonel anglais Douglas, à la tête de l'avant-garde du Grand Vizir, écrivit la lettre suivante au commandant du génie Cazals, chargé de la défense de la place d'El-Arisch :

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que je suis destiné à diriger les opérations de l'armée ottomane contre votre garnison ; la force est si considérable que je suis convaincu que vous trouverez juste, pour l'amour de l'humanité et pour sauver l'effusion du sang, que je vous requière d'accepter les conditions offertes, qui certainement ne peuvent être contraires à votre honneur, et je n'ai pas besoin de vous dire combien il me sera difficile de préserver la vie des braves soldats que vous commandez, en cas que vous refusiez et que nous soyons obligés de vous attaquer.

J'ai l'honneur d'être, etc.

JOHN DOUGLAS.

Or Cazals avait reçu, de Kléber, l'ordre de défendre la place « jusqu'à la dernière demi-once de pain ». Il répondit :

1. *Observations et pièces relatives à la convention d'El-Arisch.* Paris, an IX. Les documents ci-dessous, relatifs à cette convention, sont, à moins d'indication contraire, tirés du même ouvrage.
2. Voir page 62.

El Arisch, le 18 frimaire an VIII (9 décembre 1799).

Monsieur,

Je viens de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour m'apprendre que vous êtes destiné à diriger les opérations de l'armée ottomane contre la garnison que je commande, et pour m'engager à accepter les conditions que vous m'offrez.

J'ai l'honneur de vous répondre, Monsieur le général, qu'ayant reçu l'ordre du général en chef de l'armée française de défendre la place qu'il m'a confiée jusqu'à la dernière extrémité, les lois de l'honneur et du devoir m'empêchent d'accepter vos conditions.

Je ne puis vous dissimuler, Monsieur le général, que j'ai été surpris de recevoir votre sommation dans un moment où le général en chef traite de la paix avec le Grand Vizir et avec M. le commodore Smith, *plénipotentiaire de la cour de Londres*.

J'ajouterai, Monsieur le général, que d'après les lois de la guerre, je ne puis recevoir de sommation, l'armée ottomane ne s'étant pas présentée devant El-Arisch; du reste, puisqu'il y a des conférences établies en Egypte pour un accommodement, c'est au général en chef lui-même à qui il faut s'adresser, lui seul ayant l'autorité nécessaire pour satisfaire à vos demandes.

J'ai l'honneur d'être, etc.

CAZALS.

En effet, les négociations commencées avec le Grand Vizir n'étaient plus, alors, un secret pour personne. Aussi Kléber lui écrivit-il, se disant persuadé qu'il avait déjà « désapprouvé cette démarche ». Mais en même temps, il écrivait à Desaix :

« Cette démarche, qui ne peut avoir été faite que par les ordres du commodore Smith, me ferait presque croire qu'il ne mettra point, dans la négociation, toute la volonté possible pour la terminer[1]. »

Il ne se trompait pas. Sidney Smith voulait voir les places d'El-Arisch et de Katieh tomber entre les mains des Turcs avant de rien décider. Il écrit à Desaix et à Poussielgue, le 21 décembre :

« J'ai suggéré à S. A. le Suprême Vizir de vous proposer d'abord une trêve par terre, ce à quoi il a consenti, sous des conditions indispensables pour lui, comme une preuve de la sincérité du général Kléber dans ses propositions, savoir que les postes d'El-Arisch et de

1. Lettres du 17 décembre.

Katieh soient remis provisoirement entre les mains de l'armée ottomane, sous la promesse formelle que je suis autorisé à faire pour S. A., qu'elle les rendra dans le même état, si les conférences entre nous sont rompues sans venir à un arrangement. »

Le piège était grossier ; les plénipotentiaires ne s'y laissèrent pas prendre. Il fallut chercher autre chose.

Des germes de discorde furent jetés dans l'armée. A Damiette, les soldats de la 2e demi-brigade d'infanterie, « excités par de mauvais sujets [1] » avaient refusé d'obéir à leurs chefs. La demi-brigade fut dissoute. Même mutinerie à Alexandrie. Là encore, les soldats avaient été gagnés par « de mauvais sujets ». Les mêmes manœuvres ne réussirent que trop bien auprès des 500 défenseurs d'El-Arisch : « On avait, dit Savary, amusé la garnison de l'idée de retourner en France, en parlementant avec elle. »

La fausse nouvelle de l'évacuation de Katieh acheva l'œuvre des Anglais : le 25, une pétition fut adressée à Cazals par 80 de ses soldats, résolus, disaient-ils, à ne plus continuer la guerre aussi loin de leurs frères d'armes. Le commandant assemble la garnison, lui tient un discours énergique et déclare que les lâches sont libres de s'en aller. Personne ne bougea [2].

Ce n'était que partie remise. Quelques jours plus tard (29 décembre), dit Savary, le commandant Cazals ayant « laissé visiter le fort, sous prétexte d'urbanité, la porte une fois ouverte, la soldatesque turque s'y précipita et tomba sur la garnison ». Ce que Savary n'ajoute pas, c'est que les soldats rebelles eurent l'indignité d'aider les Turcs à franchir les murailles. Voici la relation de l'affaire, d'après un *Journal* du siège [3] :

« Tandis qu'une partie de l'armée ottomane se pressait dans les fossés et autour de la lunette, une foule de Turcs se jeta au pied du bastion en construction et monta sur la muraille, à la faveur des

1. Bricard. — L'un de ces « mauvais sujets » est désigné dans une lettre de Kléber au général Verdier, qui commandait à Damiette. C'était, dit-il, « un porteur de dépêches de la part de nos ennemis. Vous le ferez fusiller, sur-le-champ ». (4 décembre.)

2. P. Martin. *Histoire de l'expédition française en Égypte*. Paris, 1815.

3. Ce *Journal* est cité dans *Bourrienne et ses erreurs*, par MM. le général Belliard, le général Gourgaud, etc. (Paris, 1830.)

matériaux répandus dans le fossé. Des soldats français poussèrent la faiblesse ou la folie jusqu'à leur jeter des cordages pour les aider à monter.

Les prisonniers Turcs qui, jusque-là, avaient été fort tranquilles, ne virent pas plus tôt quelques-uns des leurs sur les remparts, qu'ils renversèrent les pierres qui fermaient la communication du fort au bastion, ouvrirent la poterne, et introduisirent tous ceux qui se trouvaient à portée des deux ouvertures. Lorsqu'ils se virent nombreux, ils se jetèrent sur les Français à coups de sabre et de pistolet, et commencèrent le carnage. Les Turcs qui se trouvaient sur les remparts, aussi avides de sang que de pillage, frappèrent de leur côté ceux même qui leur avaient jeté des cordes pour monter. Ce fut alors qu'un caporal d'artillerie reconnaissant, mais trop tard, la faute qu'il avait commise, se défendit corps à corps avec les assassins et en tua sept avant de succomber sous leurs coups.

Le désordre était à ce point, lorsque le commandant et les officiers, accompagnés d'un petit nombre de soldats fidèles, se retirèrent sous la voûte de la porte, et s'y barricadèrent, bien disposés à vendre chèrement leur vie.

Le colonel Douglas, à l'aide d'une corde qui lui avait été jetée par des soldats, était monté sur les remparts. Au milieu de cette scène d'horreur, il parvint au commandant Cazals et le pria avec instance d'ouvrir les portes du fort; mais le commandant lui protesta qu'il n'ouvrirait point sans obtenir une capitulation.

Dans le même temps, Rajeb-Pacha et l'aga des janissaires, après avoir fait briser les palissades et les barrières, se trouvaient en dehors de la porte et menaçaient de la faire enfoncer. Le colonel Douglas, se faisant reconnaître par eux, à une fente de la porte, leur dit que le commandant ferait ouvrir, si on lui accordait une capitulation.

La capitulation fut aussitôt écrite dans les termes suivants :

« 1° La garnison du fort sortira avec les honneurs de la guerre et emportera ses bagages. Les officiers conserveront leurs armes et effets.

« 2° Les malades et les blessés sont recommandés à la générosité de l'armée ottomane.

« Fait au fort d'El-Arisch, le 8 nivôse an VIII. »

Le colonel Douglas signa cette pièce, et après en avoir expliqué le contenu aux pachas impatients, la leur passa par la fente de la porte. Ceux-ci y apposèrent leur sçeau et la repassèrent au commandant Cazals qui la signa et la garda. L'ordre aussitôt fut donné de retirer les obstacles qui avaient été entassés derrière la porte, et la porte fut ouverte.

...Les Turcs se précipitèrent dans la forteresse et portèrent partout le ravage et la mort. Les uns, s'introduisant dans l'hôpital, égorgèrent dans leurs lits les malades et les blessés. Les autres, établissant dans les forges un atelier d'assassinats, décapitèrent sur l'enclume les malheureuses victimes. D'autres, entraînant les Français dans leurs batteries, leur coupaient la tête à coups de pelles et de pioches et sur la culasse des canons. Ici, on les jetait par-dessus le rempart après les avoir dépouillés. Là, on les descendait avec des cordages à des affidés qui les conduisaient à quelque distance pour les égorger[1].

L'aga des janissaires et Rajeb-Pacha ne pouvant apaiser le carnage, cherchèrent à réunir autour d'eux les officiers et les soldats français : mais leur toute-puissance n'imposa pas à leurs féroces soldats. Ceux-ci arrachaient les Français jusque sous leurs yeux, et le commandant Cazals, déjà saisi par eux, allait devenir leur victime, s'il ne se fût accroché fortement à la robe de l'aga. Il abandonna sa redingote à ses bourreaux.

Pour séparer les Français de la foule, l'aga des janissaires se retira avec eux sur le rempart, dont la disposition étroite et escarpée pouvait rendre sa protection plus efficace. Mais l'affluence toujours croissante des assassins rendit cette mesure infructueuse. Il prit enfin le parti de les faire sortir du fort et de les emmener au camp.

Ce fut avec une peine extrême qu'il parvint hors de la porte. Pour échapper au torrent qui inondait le fossé, il sauta par-dessus la lunette et fut suivi des Français trop intéressés à ne pas s'écarter de sa personne. »

On dira peut-être que les Anglais ne pouvaient empêcher ces atrocités, les Turcs devenant de véritables bêtes féroces, en pareille circonstance. Cela est possible, mais les faits qui avaient précédé le guet-apens d'El-Arisch prouvent assez que tout était convenu entre le Grand Vizir et Sidney Smith, et que celui-ci doit être considéré comme responsable.

Savary, qui accompagnait les plénipotentiaires Desaix et

1. L'auteur de ce *Journal* omet un incident à ne pas oublier. Le voici raconté par Bricard : « Un brave (Triaire) résolut de leur tuer du monde sans livrer nos munitions : il se retrancha dans le magasin à poudre et y mit le feu. L'explosion fut terrible pour quantité de Turcs. Très peu de Français échappèrent. Les Turcs rassemblèrent les têtes des hommes tués pour les présenter aux malheureux auxquels ils avaient laissé l'existence. Deux des derniers furent renvoyés au Caire par le Grand Vizir pour en donner des détails. » Cf. Nakoula El Turk. *Histoire de l'expédition des Français en Égypte*, traduite par M. Desgranges aîné (Paris 1839).

Poussielgue, dans leur mission, s'explique nettement à ce sujet :

« Nous avons su après, que le même courrier que Sidney Smith avait expédié pour demander la suspension d'armes, avait porté à deux émigrés français, qui étaient placés par lui près de l'armée turque, l'ordre de presser, coûte que coûte, la prise d'El-Arisch, afin que cela fût fini avant d'accorder la suspension d'armes, qui eut effectivement lieu quand cela fut achevé, en sorte que l'Égypte se trouva déjà ouverte de ce côté.

Le général Kléber reçut à la fois les deux nouvelles de la prise du fort et de la conclusion de l'armistice.

Cela donna lieu de commencer à suspecter la sincérité dont Sidney Smith faisait étalage, et qui paraissait avoir séduit le général Kléber.

Nous ne pouvions nous empêcher de remarquer que, du bogaz de Damiette, nous aurions pu être dans la même nuit en face de Gazah, où était encore le Vizir, et arriver aussitôt que le petit bâtiment qu'il expédia pour porter ses dépêches, et, en traitant nous-mêmes de la suspension d'armes, sauver El-Arisch.

Au lieu de cela, Sidney Smith, sous des prétextes que des officiers de terre n'ont guère moyen de contester à ceux de mer[1], nous mena d'abord à Chypre, puis à Tyr, puis à Saint-Jean-d'Acre, et enfin, après trente jours, il nous débarqua dans la maison du consul d'Angleterre, au port de Jaffa, et partit, de sa personne, pour aller rejoindre le Vizir à son camp, qui venait d'être porté de Gazah à El-Arisch. Avant de partir, il avait donné ordre à son vaisseau d'aller faire de l'eau sur la côte de Caramanie, en sorte que nous nous trouvâmes tout à fait à la merci des Turcs. »

Pour s'éloigner en un pareil moment, Smith avait ses raisons. Il écrivit aux plénipotentiaires, *le 6 janvier* (c'est-à-dire huit jours après la chute du fort), qu'il se disposait à se rendre à El-Arisch « pour tâcher d'arrêter l'effusion du sang », et qu'il « partait sur un dromadaire pour aller plus vite ». Il ajoutait que le mauvais temps (toujours les vents contraires, si opposés à la bonne volonté anglaise!) avait empêché le navire envoyé au Grand Vizir avec une lettre destinée à faire hâter la conclusion d'un armistice, de s'approcher de la

1. Kléber à Reynier, 7 janvier 1800 : « Vous devez vous attendre à être attaqué au premier jour, car il paraît que sir Sidney Smith, sous prétexte de mauvais temps, *tient nos plénipotentiaires au large pour laisser au Vizir le temps d'agir.* »

côte. D'ailleurs, dit-il, la catastrophe est imputable, en partie, à la maladresse des défenseurs du fort :

« Les hommes composant cette garnison n'ayant pas voulu écouter les sommations qui leur étaient faites avant l'approche de la troupe effrénée qui devait les attaquer, sont entrés en pourparlers quand il était trop tard. »

Voilà le commandant Cazals chargé d'une lourde responsabilité pour avoir repoussé la capitulation offerte par le colonel Douglas. Selon Sidney Smith, Douglas, tous les Anglais, les Turcs eux-mêmes ont fait leur devoir :

« Le Vizir n'a pu arrêter la troupe, ni l'empêcher d'entrer dans le château. Cependant le colonel Douglas, aidé par Rajeb Pacha, a arrêté le torrent dans le fort, tant qu'il a pu, et a réussi à sauver le commandant et la moitié de la garnison. »

Pouvait-on se plaindre ?

Kléber jugea politique de ne point réclamer la restitution du fort, ni, en cas de refus, de le reprendre les armes à la main. D'après ses ordres formels, ordres que Desaix exigea avant de rien conclure, et pour la plus grande satisfaction de Sidney Smith, la convention fut signée, à El-Arisch, le 24 janvier 1800. Ses principaux articles portaient que les Français se retireraient avec armes et bagages ; qu'ils évacueraient successivement et dans un certain délai, les places de guerre occupées par eux, et concentreraient leurs troupes dans les ports, où elles s'embarqueraient sur des vaisseaux rassemblés par les ordres du Grand Vizir.

Le nom du commodore ne figura point au bas de ce traité ; par une aberration aussi grave qu'inexplicable, on négligea d'exiger sa signature. Après avoir eu l'habileté d'éviter, jusqu'à ce jour, l'exhibition de ses pouvoirs, Smith eut celle de se faire oublier, au moment décisif. Nous savons, cependant, qu'il devait être considéré comme signataire de ce traité qui, sans son entremise auprès du Grand Vizir, sans sa souplesse et son activité, n'eût probablement jamais vu le jour, et qui, par conséquent, pouvait être considéré comme son œuvre.

Le commodore nourrissait un grand projet : celui d'amener Kléber à capituler purement et simplement. La saisie d'une

lettre de Kléber au Directoire, lettre dans laquelle le général en chef représentait la situation de l'armée française comme gravement compromise, l'avait confirmé dans ses intentions.

Cependant la convention d'El-Arisch commençait à s'exécuter. Plusieurs places importantes avaient été dégarnies de troupes françaises; les Turcs en avaient aussitôt pris possession. Ils occupaient ainsi Katieh, Salehieh, Belbeys, Damiette, le fort Lesbeh. L'avant-garde du Grand Vizir s'était avancée jusqu'à quatre lieues du Caire, lorsque Kléber reçut de Sidney Smith l'avis que l'amiral Keith, commandant les forces de la Grande-Bretagne dans la Méditerranée, lui avait envoyé de nouvelles instructions, incompatibles avec l'exécution du traité.

Le Caire devant être livré le 14 mars, la prudence la plus élémentaire défendait à Kléber de l'abandonner, si le libre passage de la mer n'était assuré à ses troupes. Des conférences s'ouvrirent, dans lesquelles le Grand Vizir déclara qu'il ne comprenait pas l'importance qu'on attachait aux dépêches de Keith, s'indigna qu'on ne se reposât point sur sa parole et demanda l'exécution pure et simple du traité d'El-Arisch.

Aussitôt, Kléber fit réarmer les forts du Caire, qui venaient d'être évacués. C'est alors qu'il reçut, de l'amiral Keith, une lettre dont la teneur lui dicta son devoir; il l'a reproduite dans son ordre du jour à l'armée, en date du 19 mars:

Kléber, général en chef, à l'armée :

Soldats! Voici la lettre qui vient de m'être adressée par le commandant en chef de la flotte anglaise dans la Méditerranée :

« A bord du vaisseau de Sa Majesté Britannique *la Reine Charlotte*, le 8 janvier 1800.

« Monsieur,

« Je vous préviens que j'ai reçu des ordres positifs de Sa Majesté de ne consentir à aucune capitulation avec l'armée française que vous commandez en Égypte et en Syrie, à moins qu'elle ne mette bas les armes, qu'elle ne se rende prisonnière de guerre, n'abandonne tous les vaisseaux et toutes les munitions des ports et ville d'Alexandrie aux puissances alliées; qu'en cas de capitulation je ne dois permettre à aucune troupe de retourner en France avant qu'elle n'ait été échangée. Je crois également nécessaire de vous informer

que tous les vaisseaux ayant des troupes françaises à bord et faisant voile de ce pays, munis de passeports signés par d'autres que ceux qui ont le droit d'en accorder, seront forcés par les officiers des vaisseaux que je commande de rentrer à Alexandrie; enfin, que les bâtiments qui seront rencontrés retournant en Europe avec des passeports accordés en conséquence d'une capitulation particulière avec une des puissances alliées, seront retenus comme prises et tous les individus à bord considérés comme prisonniers de guerre.

Signé : KEITH. »

Soldats! nous saurons répondre à une telle insolence par des victoires; préparez-vous à combattre!

Signé : KLÉBER.

Il somme aussitôt le Grand Vizir de se retirer en Syrie. La réponse de Yussuf est une nouvelle marche en avant. Il lui écrit une dernière fois pour lui déclarer qu'il gardera le Caire jusqu'à réception de « passeports signés par ceux qui ont le droit d'en accorder ». Sa lettre se termine ainsi :

« La sagesse accoutumée de Votre Altesse lui fera distinguer *de quelle part viennent les nuages qui s'élèvent,* mais rien ne pourra altérer la grande considération et l'amitié sincère que j'ai pour elle. »

Le lendemain 20 mars, se livrait la bataille d'Héliopolis, où 11 000 Français mettaient en déroute 60 000 Turcs, leur tuaient des milliers d'hommes et reconduisaient le reste, l'épée dans les reins, jusqu'à la frontière de Syrie.

Si ce qui précède ne suffisait pas à démontrer la perfidie du Cabinet anglais, on en trouverait la preuve dans la réponse du ministre de la guerre Dundas à l'interpellation d'un membre de la Chambre des Communes, le 8 juillet 1800. Elle mérite d'être reproduite intégralement:

« L'honorable membre (M. Jones) se fonde sur une fausse supposition, en posant pour fait qu'une convention ait été conclue entre ce pays et le général français. *Un traité qui n'a point existé n'a pu être enfreint.* Une négociation partielle pouvait avoir été entamée entre *un officier subordonné* et le général ennemi, sans que des instructions eussent été envoyées pour une convention régulière. *L'Angleterre n'a point été partie dans ce traité,* et l'on peut dire qu'elle a toujours observé ses engagements *avec une bonne foi surabondante.*

Lorsque les Français envahirent l'Égypte, l'effroi fut général, l'Europe et l'Orient tremblèrent, nos possessions dans l'Inde ne couraient pas moins de dangers que l'Empire ottoman. C'est alors que l'activité, le courage héroïque de nos marins frustrèrent, par la plus brillante des victoires, l'espérance que l'ennemi s'était formée dans son entreprise gigantesque.

Cette armée perfide doit servir d'exemple : l'intérêt du genre humain demande sa destruction. *Nous devons espérer que, harcelée sur tous les points, luttant contre les maladies et l'influence du climat, elle ne retournera point tranquille sur le rivage où elle s'embarqua.* Quand la nouvelle des premières négociations ouvertes entre le Vizir et le général français parvint dans ce pays, le gouvernement ne jugea point qu'il dût permettre à l'armée délivrée de venir tenter en Europe quelque autre invasion. Peut-être la Porte, méconnaissant ses véritables intérêts, s'inquiétait-elle peu que les Français allassent tourmenter ses ennemis.

Le gouvernement ignorait qu'un officier anglais fût intervenu dans le traité, de la part de l'Angleterre. La substance des instructions de lord Keith étant communiquée au général français, il s'établit entre lui et le Grand Vizir une correspondance. Celui-ci, pressé de prendre possession du Caire, refusa d'écouter ses remontrances et, après un intervalle de six heures seulement, l'armée ottomane fut attaquée et défaite.

Je remarquerai que *jamais personne n'avait été autorisé à traiter avec Kléber* à d'autres conditions que celles qui sont énoncées dans la lettre de lord Keith. Ce qui s'est passé avant cette transaction ne peut être réputé obligatoire par la loi des nations; mais dès qu'il fut connu dans ce pays qu'un officier anglais avait accordé protection à l'armée française, et qu'avec les moyens de l'écraser, il avait bien voulu s'interposer pour sa délivrance, le gouvernement, sans tenir à ses propres intérêts ni à ses opinions, a envoyé des ordres pour acquiescer au traité conclu par la Porte, et il est probable qu'en ce moment, l'armée française recueille les fruits de cette *condescendance.* »

La bataille d'Héliopolis avait été nécessaire pour amener le ministre anglais à une pareille « condescendance ».

A ces preuves, nous pouvons ajouter les extraits suivants d'un carnet qui avait appartenu à M. Morier, secrétaire de lord Elgin, ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, carnet que le secrétaire oublia en se sauvant de Damiette, après la victoire de Kléber :

1er *janvier* 1800. — Nous n'y aurions pas jeté l'ancre (à Rhodes), si nos instructions n'avaient pas porté que je m'informerais de la position de sir Sidney Smith, afin de le voir, avant de joindre le Vizir, dans l'intention de prendre de concert des mesures *pour une* RUSE DE GUERRE *que nous devions adopter pour l'évacuation de l'Égypte par les Français.*

3 *février.* — Conformément à mes instructions, je ne perdis point de temps sans voir sir Sidney Smith. Je me transportai à bord du brick le *Caméléon*... Le résumé total de tout ce qu'il me dit se réduisit à ceci, autant que je puis m'en souvenir : « *Que le caractère de ministre plénipotentiaire* dont il était revêtu et qui avait donné de l'ombrage à Constantinople, *lui avait été conféré par lord Grenville*, afin qu'il pût dire à tout amiral étranger, ou à tout autre officier avec lequel il serait en relation : « Voici des ordres de ma cour ; je représente mon gouvernement. » L'idée que la sûreté de l'Empire ottoman dépendait de la stricte observation de la convention l'occupait beaucoup, et il pensait qu'en mettant à exécution le projet d'une RUSE DE GUERRE, *on rejetait les affaires dans leur état primitif.* J'observai que cela avait été proposé pour le cas où les Français n'auraient pas été sincères dans leurs premières ouvertures, et que la sûreté de l'Empire ottoman exigeait quelque mesure vigoureuse de cette nature, pour délivrer l'Égypte de ses envahisseurs...

26 *février.* — Le Reys-Effendi m'envoya chercher pour me communiquer une lettre qu'il avait reçue de Mustapha-Pacha, du Kaire, portant que trois vaisseaux de ligne anglais étaient arrivés à Alexandrie, de Plymouth ; qu'ils avaient arrêté un bâtiment français ayant un passeport de sir Sidney Smith. Je répondis que l'officier commandant ignorait l'état des affaires, etc...

27 *février.* — Je communiquai au Reys-Effendi la lettre de M. Keith, reçue aujourd'hui. Il désirait beaucoup jeter le blâme de la détention des vaisseaux français sur sir Sidney Smith[1].

Il ressort de ce journal que Smith avait l'ordre d'amener les Français à capituler au moyen d'une *ruse de guerre* dont le succès eût été certain, sans l'énergie de Kléber; que le commodore avait reçu de lord Grenville, secrétaire d'État pour les Affaires étrangères, le titre de ministre plénipotentiaire; enfin, que le Reys-Effendi[2], beaucoup plus loyal que

1. *Observations et pièces relatives à la convention d'El-Arisch.*
2. Ministre des Affaires étrangères en Turquie.

les Anglais dans l'exécution du traité d'El-Arisch, blâmait leur manière d'agir.

Le jour même de la bataille d'Héliopolis, la population du Caire se souleva, pendant que Kléber poursuivait les Turcs ; elle comptait sur l'appui du Grand Vizir, dont les lieutenants avaient réussi à pénétrer dans la ville avec une quantité de troupes considérable, et à persuader au peuple que les Turcs étaient vainqueurs.

La garnison française, forte de 2 000 hommes, eut à tenir tête à 20 000 insurgés. Elle avait heureusement pu occuper la citadelle et les forts. Pendant cinq jours, les rebelles se livrèrent au pillage et au massacre des chrétiens. Kléber revint au bout de ce temps, essaya d'abord de parlementer avec les généraux ottomans, puis, voyant l'inutilité de sa modération, recourut à la force. Le 15 avril, Boulaq, enlevé après un sanglant combat, est livré aux flammes. Le Caire est ensuite bombardé, du haut de la citadelle, par le général Verdier. Cependant la résistance dure encore une semaine, pendant laquelle 12 000 révoltés périssent et 600 maisons sont dévorées par l'incendie. Enfin, une trêve est conclue et Kléber, jugeant les habitants suffisamment punis, se contente de leur imposer de fortes contributions.

Cette seconde insurrection du Caire n'avait pas eu un meilleur résultat que la première, et l'on a tout lieu de croire que, comme la première, elle avait été préparée de longue main et encouragée par les Anglais.

En effet, il est assez singulier de voir Sidney Smith la prédire dès le 30 janvier 1800, quand il écrit à Kléber :

« La crainte d'une insurrection au Caire a été la cause du vif désir que l'on a témoigné de voir en éloigner l'armée française avant les jours des fêtes tumultueuses... Je ne prétends pas répondre du bon ordre parmi des gens que je ne puis plus influer (*sic*) sans l'entremise d'un drogman, mais je prends l'engagement le plus formel de faire mon possible pour que tout se passe loyalement. »

En outre, cette révolte fut si énergique et si terrible qu'on ne peut y voir l'effort spontané d'une population généralement indolente : les 50 000 hommes qui, au premier signal, accoururent tout armés, leur habileté à fabriquer des canons

et des mortiers, les distributions d'argent qui se firent, tout cela prouve que les Anglais avaient dû organiser le soulèvement[1].

En laissant massacrer les chrétiens de Saint-Jean d'Acre et les défenseurs du fort d'El-Arisch, quitte à se retrancher ensuite devant l'impossibilité de maîtriser les Turcs, l'Angleterre n'a rien fait pour les sauver de l'infamie.

En aidant les Turcs à conclure le traité d'El-Arisch, puis en les obligeant à violer leurs engagements, l'Angleterre les a poussés au déshonneur. Nous la verrons suivre les mêmes errements à l'égard des Espagnols, quand la présence de ses vaisseaux sanctionnera la violation de la capitulation de Baylen, et assurera l'exécution de mesures destinées à faire périr les trois quarts des Français prisonniers à Cadix et à Cabrera.

1. *Victoires, conquêtes, revers et guerres civiles des Français.* (Paris, 1821-1833.) L'expédition d'Égypte est racontée, dans cet ouvrage, par un écrivain qui y a pris part.

LES ANGLAIS ET LES ITALIENS

(1799)

Des documents nouveaux[1] ont mis récemment en lumière l'histoire de la Cour de Naples de 1792 à 1800, et surtout le drame de 1799, dont la reine Marie-Caroline, le roi Ferdinand IV, lady Hamilton et l'amiral Nelson furent les principaux personnages.

Chargé, en 1798, par l'amiral commandant les forces anglaises dans la Méditerranée, de se mettre à la poursuite des vaisseaux qui transportaient Bonaparte et son armée vers une destination alors inconnue, Nelson se dirige sur Alexandrie, puis, n'ayant point rencontré la flotte française, manquant de vivres et ayant éprouvé de graves avaries, il remonte vers la Sicile.

D'après son traité de 1796, il était interdit au roi Ferdinand de laisser les Anglais pénétrer dans ses ports. Mais l'influence de la trop fameuse lady Hamilton, femme de l'ambassadeur d'Angleterre auprès du roi des Deux-Siciles, était plus puissante que les conventions diplomatiques : elle s'adressa à la reine qui, en réalité, gouvernait le royaume, et, aussitôt, Nelson obtint du gouverneur de Syracuse l'autorisation de se ravitailler et de radouber ses vaisseaux.

Il put alors repartir pour l'Égypte avec la certitude, cette fois, d'y rencontrer les Français. Il convient lui-même que, sans le secours de la Sicile, il lui eût été impossible de livrer la bataille d'Aboukir ; on lit, en effet, dans son testament :

« La flotte anglaise, commandée par moi, n'aurait jamais pu, la seconde fois, retourner en Égypte, si l'influence de lady Hamilton sur la reine de Naples n'avait obtenu qu'on écrivît des lettres au gouverneur de Syracuse pour qu'il se mît en devoir de ravitailler la flotte de toutes choses. Arrivés à Syracuse, nous reçumes toutes les

1. A. Gagnière, *La reine Marie-Caroline de Naples* (Paris, 1889).

provisions. De là je me rendis en Égypte, où je détruisis la flotte française. »

La haine de Marie-Caroline contre les Français qu'elle traite, dans sa correspondance, de « coquins » et de « canailles », quand elle ne les appelle pas « monstres », trouva, dans cette victoire, une occasion de se repaître. Nelson, de retour à Naples, fut accueilli avec un enthousiasme qui se traduisit par des fêtes, ou plutôt par des orgies dignes de lady Hamilton, de cette courtisane éhontée dont il avait fait sa maîtresse et à laquelle il allait sacrifier sa gloire.

La Cour des Deux-Siciles jette alors le masque et se déclare ouvertement l'alliée de l'Angleterre ; elle fournit à la coalition 30 000 hommes qui, sous la conduite de Mack, poussent jusqu'à Rome. Mais, le 9 décembre, Mack est battu par Championnet et se replie sur Naples, que Ferdinand juge prudent de quitter au plus vite, quoiqu'il ait juré de défendre sa capitale. Il gagne la Sicile sur un des vaisseaux de Nelson, le *Vanguard*, où il a eu soin de faire entasser, avant son départ, non seulement les joyaux de la couronne et les objets d'art des palais et des musées, mais encore les deniers publics, dont la ville avait plus que jamais besoin pour organiser la résistance à l'ennemi.

L'amiral anglais écrit à lord Saint-Vincent, son chef hiérarchique dans la Méditerranée :

« Lady Hamilton, du 14 au 21 décembre, reçut toutes les nuits les richesses de la famille royale, etc. etc., ainsi que les bagages des nombreuses personnes à embarquer. Quant au numéraire, je suis dépositaire de bien deux millions cinq cent mille livres sterling (62 500 000). »

Les joyaux de la couronne représentaient, en outre, une valeur de plus de 85 millions.

On met à la voile le 23 décembre 1798. Ferdinand est à bord du *Vanguard;* il n'a point consenti à prendre place sur le *Sannita*, navire italien commandé par l'amiral Caracciolo qui l'en a vainement supplié. Une tempête s'élève pendant la traversée, dont le *Vanguard* a beaucoup à souffrir ; le *Sannita* tient beaucoup mieux la mer; aussi le roi en fait-il la réflexion à l'amiral anglais : « Je donnerais tout, ajoute-t-il,

pour être sur ce bâtiment. Les navires anglais obéissent au vent, mais celui de Caracciolo s'en fait obéir. »

Nelson ne pardonna point à Caracciolo l'observation dont il était la cause involontaire.

Le départ de Ferdinand fut le signal d'une révolution à Naples, où l'entrée de Championnet rétablit l'ordre ; la République parthénopéenne fut aussitôt fondée. Mais, bientôt Championnet est rappelé et les troubles recommencent. Les malheureux États deviennent le théâtre des plus effroyables excès.

Le prince Pignatelli, nommé vice-roi de Naples par Ferdinand, rejoint prudemment son souverain à Palerme. Son arrivée, non moins que ses récits, prouve la gravité de la situation. Nelson, inquiet, fait trève, un instant, à l'existence joyeuse qu'il mène depuis son retour, pour donner à l'un de ses lieutenants, le capitaine Troubridge, l'ordre d'occuper les îles d'Ischia et de Procida, et de bloquer Naples, ce qui est exécuté.

Aussitôt les fêtes de reprendre de plus belle, l'argent de fondre plus vite que jamais entre les mains de lady Hamilton. Nelson est ruiné. Pour remédier à cet inconvénient, la courtisane l'invite, un jour, à mettre l'embargo sur deux navires espagnols mouillés dans le port et chargés d'une riche cargaison de mercure ; hâtons-nous d'ajouter que son conseil est rejeté.

Cependant, Troubridge ne perd point de temps à Procida. Une de ses lettres demande à Nelson

« Un honnête juge pour faire pendre sept ou huit des rebelles, ses prisonniers. »

Nelson lui répond :

« Écrivez-moi bientôt qu'on a coupé quelques têtes ; il ne faut rien moins que cela pour me réconforter un peu. »

L' « honnête juge » qu'on envoie n'est point, tout d'abord, à hauteur de la situation :

« Il me répète à chaque instant, écrit Troubridge à lady Hamilton, que soixante-dix familles seulement sont coupables. Bien plus, il demande un évêque pour dégrader les prêtres, avant qu'on ne procède à leur exécution. Je lui ai répondu qu'il fallait commencer

par les pendre, et que, s'il ne les croyait pas suffisamment dégradés par cette opération, je me chargerais de le faire. »

Il paraît que le magistrat finit par comprendre ce qu'on attendait de lui, car Troubridge écrivit quelques jours plus tard :

« J'ai donné au vieux juge tous les conseils salutaires dont je suis capable, et demain il se mettra à la besogne. »

Les *conseils* du capitaine n'étaient point demeurés lettre morte, en effet; un présent qu'il reçut à quelque temps de là et dont une lettre de Nelson à lord Saint-Vincent fait mention, en fournit la preuve :

« Notre ami Troubridge, écrit l'amiral, a reçu, l'autre jour, un panier de raisins frais pour son déjeuner, et la tête d'un jacobin proprement arrangée dans une boîte. Troubridge s'excuse de ne pas me l'avoir fait passer, sur ce que le temps était trop chaud pour un semblable message. »

A cette lettre est joint un billet du donateur assassin :

« Je prie Votre Excellence de vouloir bien accepter cette tête et de regarder ce que j'ai fait comme une preuve de mon attachement à la Couronne. Je suis, avec le respect qui vous est dû, le fidèle sujet du Roi. J. VITELLA. »

En marge, on lisait ces mots tracés de la main de Troubridge : « *A jolly fellow!* », c'est-à-dire « Un brave garçon! »

Le gouvernement anglais devait permettre bien d'autres atrocités.

Un ami du roi Ferdinand, le cardinal Ruffo, moitié prêtre, moitié soldat, reçut, en février 1799, la mission de soulever la Calabre. A la tête d'une troupe de bandits ou *Sanfédistes*, il se rendit bientôt maître du pays. Macdonald, qui avait remplacé Championnet à Naples, envoya contre eux le général Duchesne, qui leur tua 2000 hommes. Rappelé à son tour par le gouvernement français, Macdonald se préparait à quitter la ville, quand les Anglais, joints aux Sanfédistes, débarquèrent inopinément à Castellamare et massacrèrent la garnison. Il en fut de même à Palerme. La revanche ne se fit point attendre : Macdonald accourut, atteignit les alliés près du Sarno, leur fit plusieurs milliers de prisonniers et

leur enleva 15 canons. Quelques jours après, les Français se retiraient, laissant des garnisons au fort Saint-Elme, à Capoue et à Gaëte.

Naples résolut de continuer la lutte, mais ne put résister longtemps aux Sanfédistes, bien supérieurs en nombre aux défenseurs de la ville. Pour comble de malheur, le colonel Méjean, auquel le fort Saint-Elme avait été confié, se laissa gagner par l'or anglais et livra la citadelle aux royalistes.

Dans de telles conditions, la résistance devenait impossible : les assiégés acceptèrent une capitulation honorable que leur proposait le cardinal Ruffo, capitulation qui fut signée le 19 juin par le colonel d'artillerie Massa, le colonel Méjean, le cardinal Ruffo *et le capitaine Foote, représentant l'Angleterre.*

La violation de cette capitulation est un des faits les plus honteux qu'on puisse reprocher à Nelson, sans l'appui duquel la reine Marie-Caroline n'eût osé commettre ni ce forfait, ni ceux qui le suivirent.

La flotte anglaise avait pris le chemin de Naples, Nelson ayant lady Hamilton à son bord. L'amiral eut une entrevue avec le cardinal Ruffo qui insista pour l'exécution du traité conclu par lui avec les républicains; mais Nelson lui déclara qu'il passerait outre et signa le billet suivant qu'il lui remit en le congédiant d'une facon cavalière :

« Le vice-amiral lord Nelson, arrivé dans la baie de Naples le 25 juin 1799 avec la flotte anglaise, a trouvé une capitulation signée avec des rebelles. Il est d'avis qu'elle n'eût pas dû être exécutée sans l'approbation de S. M. Sicilienne, du comte de Saint-Vincent et de lord Keith. »

Une lettre de Marie-Caroline à sa « chère milady » Emma Hamilton, lettre suivie *du texte de la capitulation annoté de sa main* montre que, contrairement à ce qu'ont affirmé certains historiens, la Cour de Palerme avait eu connaissance du traité.

Le 27 juin, Nelson publie la déclaration suivante :

« Si, dans l'espace de vingt-quatre heures, les partisans de l'infâme république ne s'abandonnent pas à la clémence du Roi, lord Nelson les considérera comme encore en rébellion et comme des ennemis de S. M. Sicilienne. »

Quatre-vingt-quatre républicains, soupçonnés d'être chefs dans leur parti, sont arrêtés et emprisonnés.

Quant à la ville, elle est abandonnée aux lazzaroni qui la mettent au pillage et s'y livrent aux plus odieux attentats. Une femme de qualité est, sur l'ordre de lady Hamilton, fouettée en place publique, puis abandonnée au peuple; cinq personnes sont jetées vivantes sur un bûcher allumé place du Palais Royal.

L'amiral Caracciolo, prévoyant la rupture du traité, s'était enfui dans les montagnes. Trahi par un des siens, il est aussitôt conduit à bord du *Foudroyant*, vaisseau amiral. *Une heure après son arrivée*, Nelson réunit un conseil de guerre pour juger ce vieillard septuagénaire, malgré son offre de prouver qu'il a été contraint de prendre le commandement des vaisseaux républicains.

Nelson ne veut rien entendre : le conseil, sommé de prononcer sur-le-champ, condamne Caracciolo à la prison perpétuelle. Mais l'amiral anglais ne l'entend point ainsi : il exige une sentence de mort, que le conseil rend immédiatement.

Caracciolo demande alors qu'on lui évite un supplice ignominieux ; mais les ordres de Nelson sont formels. Il tient même à ce que la sentence, qui a été rendue par des officiers napolitains, soit exécutée sur un vaisseau napolitain, et, le même jour, l'amiral est pendu au mât de misaine de la frégate italienne la *Minerva*. Son corps est ensuite jeté à la mer, avec un boulet aux pieds.

Pendant que le cadavre se balançait au mât du navire, on vit lady Hamilton en faire le tour dans une barque. Nelson, du pont du *Foudroyant*, mouillé à cinquante mètres de la *Minerva*, assistait à la scène. Il écrivit ensuite à lord Keith ce billet laconique :

« Caracciolo a été exécuté le 29 juin, à bord du vaisseau de S. M. Sicilienne *La Minerva*. Je suis, etc. NELSON. »

Cet odieux attentat souleva les protestations des plénipotentiaires russes et turcs qui avaient assisté à la signature du traité. Quant à lord Keith et à lord Saint-Vincent commandant les forces navales anglaises dans la Méditerranée, leur silence implique l'approbation de la conduite de Nelson.

Le 3 juillet, Ferdinand reprend le chemin de Naples où il

a été appelé par l'amiral, désireux de couvrir ses actes de la présence du souverain. En attendant son arrivée, les navires anglais sont transformés en pontons, et les supplices commencent. Une *junte* d'État est instituée pour juger 40 000 personnes arrêtées. Mais les magistrats se montrant trop modérés, Marie-Caroline en envoie d'autres qui emportent une liste de proscription dressée à l'avance et qui emmènent un bourreau.

Ferdinand, arrivé le 8 juillet, reste à bord du *Foudroyant*, Nelson lui ayant persuadé que sa vie courrait des dangers s'il débarquait. Pour distraire son hôte, l'amiral organise de fréquentes promenades dans le golfe. L'une d'elle est marquée par un incident dramatique : « La journée s'annonçant très belle... ; le *Foudroyant* mit à la voile ; mais presqu'aussitôt les officiers de quart signalèrent un corps humain dont le buste se tenait à peu près droit sur les flots, et qui paraissait se diriger directement vers le vaisseau. Le commandant Hardy reconnut de suite le cadavre de Caracciolo ; il fit avertir Nelson qui se promenait sur le tillac avec le roi. Mais ces allées et venues avaient intrigué Ferdinand qui regarda et, tout aussitôt, s'écria : « Caracciolo ! » Puis, saisi d'un tremblement nerveux et convulsif, il s'appuya contre le bastingage, en balbutiant : « Mais que veut ce mort ? » L'émotion du roi gagnait les assistants, et personne n'osait ou ne pouvait répondre à sa question, lorsque le chapelain du *Foudroyant*, s'avançant, prit la parole : « Je dirai à Votre Majesté que ce mort vient réclamer une sépulture chrétienne. — Il l'aura. » répondit sourdement le roi, et, sans ajouter un mot, il rentra dans son salon. Une barque de pêcheurs recueillit le cadavre qui fut porté à terre et inhumé le même jour dans la petite église de Sainte-Marie. »

Le cadavre, gonflé par les gaz, avait soulevé le boulet attaché à ses pieds et s'était ainsi maintenu perpendiculairement aux flots.

Lady Hamilton s'efforça de rassurer le prince en lui persuadant que Caracciolo était venu lui demander pardon de ses forfaits.

De cette courtisane allait désormais dépendre le sort des plus nobles familles de Naples. Marie-Caroline lui avait prêché la sévérité. Recommandation inutile ! Lady Hamilton

n'abusa point de son droit de grâce. Elle se montra surtout impitoyable à l'égard des personnes qui, jadis, lui avaient témoigné du mépris.

Les exécutions commencèrent. Cependant, la crainte des Français, qui menaçaient encore l'Italie, fit différer le supplice de ceux d'entre eux qui avaient été compris dans la capitulation. Elle cessa après les batailles de la Trebbie et de Novi, perdues par Macdonald et par Joubert. La liste des victimes connues se compose de 99 noms, mais, « on ne connaîtra jamais les noms des milliers de prisonniers exécutés sans jugement sur les pontons anglais... En réalité, la noblesse, le clergé, l'armée, la marine, la magistrature, les professions libérales furent décimées... » Une des premières victimes avait été le général Massa, témoin compromettant de la capitulation qu'il avait signée. Manthonè, général en chef des révoltés, fut exécuté le même jour que Joseph Sieyès, consul de France à Naples. Il faut encore citer, parmi les victimes, cette Luisa Sanfelice dont Alexandre Dumas père a fait l'héroïne d'un de ses romans.

Nous renvoyons au livre de M. Gagnière pour le détail de ces atrocités auxquelles Nelson prit une part réelle. Rien ne se faisait sans qu'on le consultât. On en a la preuve dans une lettre de Marie-Caroline qui écrivait à lady Hamilton, vers la fin de juillet 1799, au sujet du prince Pignatelli et de deux autres prisonniers qu'on devait mettre à mort :

« Je recommande à votre bon cœur un bon mot pour eux, *si le héros tutélaire Nelson l'approuve...* »

Quand celui-ci revint à Palerme avec son escadre, le roi et la reine lui donnèrent le prix du sang versé : une couronne d'or massif fut posée sur sa tête par le prince royal. Il reçut une épée dont la garde en or, enrichie de gros diamants, avait en outre une valeur historique considérable, car c'était l'épée que Louis XIV avait remise à son petit-fils, lors de son départ pour l'Espagne. Et il est probable que la munificence royale ne s'en tint pas à ces deux présents.

Quant au capitaine Troubridge, il ne cacha point son mécontentement du prix peu élevé auquel on avait évalué ses services. Aussi lady Hamilton offrit-elle de réclamer en sa faveur. Il lui répondit :

« Je viens de recevoir votre aimable lettre de Palerme, dans laquelle vous me demandez si je veux recevoir une pension payable soit dans ce pays, soit en Angleterre. J'en ai tant vu, du gouvernement napolitain, que je doute qu'il ait l'intention de faire quelque chose. Si la reine a l'intention et le pouvoir de faire quelque chose, une somme modérée et mise immédiatement à ma disposition me contenterait. »

Les fêtes recommencèrent plus nombreuses, plus brillantes que jamais, jusqu'au moment où l'indignation de l'Europe força le gouvernement anglais à prendre des mesures pour éloigner Nelson du théâtre de ses exploits.

Ce départ affligea beaucoup la reine Marie-Caroline. Mais un dernier coup, non moins cruel que mérité, devait encore la frapper : Malte, après une longue résistance, venait de se rendre aux Anglais qui, pendant la durée du siège, s'étaient donnés comme agissant au nom du roi des Deux-Siciles. L'île prise, leur langage avait subitement changé ; ils la gardaient maintenant et ne s'en cachaient pas.

De retour à Londres, Nelson déclara au Parlement qu'il approuvait cette prise de possession et se vanta de n'y être point étranger.

Pour comble de douleur et de désillusion, Marie-Caroline apprenait bientôt que l'Angleterre venait de conclure la paix d'Amiens, sans même l'en aviser. Ses lettres à lady Hamilton ne contiendront plus, désormais, d'épithètes injurieuses pour les Français; elle ne parlera plus d'eux qu'avec une nuance de respect. Et quant à ses anciens alliés, on peut juger de l'amertume dont ils venaient de remplir son cœur, en lisant la phrase suivante, douloureux écho de ses pensées :

« Mon attachement à l'Angleterre a été complet, entier : toutes nos démarches, malheurs, pertes et douleurs pour la vie en sont les effets. Ainsi j'avoue que cet entier abandon est cruel, d'autant plus qu'il faut se taire en silence; chacun me riant au nez, me dit : « Êtes-vous guérie de l'anglomanie? »

Elle l'était, à coup sûr.

Marie-Caroline n'a point trouvé la postérité indulgente, et ce n'est que justice. Cependant, les Anglais qui se sont associés à ses infamies et les ont encouragées, doivent, nous le

répétons, partager avec elle la responsabilité des massacres de Naples.

Ces événements ne remontent point encore à un siècle, et pourtant ils ne sont que trop effacés de la mémoire de l'Italie contemporaine, si fière de la protection accordée à ses côtes par l'Angleterre. Qu'elle ne s'y trompe point, toutefois : comme la France, elle est puissance maritime, tort non moins grave aux yeux de la Grande-Bretagne, que celui de pouvoir, un jour, étendre son protectorat sur une partie des côtes d'Afrique baignées par la Méditerranée.

Si le gouvernement italien tient à la sécurité de ses ports et à la sauvegarde de ses droits, qu'il médite l'histoire du règne de Ferdinand IV; qu'il n'oublie point le cadavre de Caracciolo, l'amiral napolitain, avançant vers le roi, debout sur les flots!

LES ANGLAIS EN ESPAGNE

(1808-1814)

De la désastreuse guerre d'Espagne, nous ne voulons retenir que les suites de la capitulation de Baylen, où la conduite de l'Angleterre fut particulièrement odieuse.

Les conditions de cette capitulation, conclue le 22 juillet 1808, entre le général Dupont et les commandants espagnols en Andalousie, portaient que l'armée française, composée de 19000 hommes, sortirait de Baylen avec les honneurs de la guerre et serait rapatriée sur des vaisseaux espagnols.

Après son désarmement, les Espagnols déchirèrent le traité et dirigèrent les trois divisions sur Cadix, où elles arrivèrent après une marche dans laquelle un millier de français fut assassiné. Les autres furent entassés « sans hamacs, sans matelas, sans paille, empilés comme des morts dans la fosse commune », dans les pontons humides de la rade, où ils restèrent jusqu'au 3 avril 1809, époque à laquelle on les jeta sur le roc désert de l'île de Cabrera.

Voici la description des pontons de Cadix, donnée par un aide-major[1] qui était du nombre des captifs :

Ces gros coffres de bâtiments étaient d'immenses cercueils, dans lesquels on livrait à une mort lente des hommes vivants. La cale et le faux pont, placés au-dessous de la surface des flots, étaient les lieux les plus insalubres. Dans la cale, toujours humide, c'était un fond de boue noire et infecte, et dans cette multitude de cabanes ou petites cellules qui formaient les distributions du faux pont, il était impossible de respirer. Une seule écoutille, parallèle à celle de la cale, permettait l'intromission de l'air dans cette partie du vais-

1. *Aventures d'un marin de la Garde* (*Henri Ducor*). Paris, Ambroise Dupont, 1833, tome I. On en lira un ample extrait dans *Les suites d'une capitulation, relations des captifs de Baylen*, publiées par Lorédan Larchey (Paris, 1884). C'est dans ce dernier livre que nous avons puisé la plupart des documents ci-après.

seau, sans cesse remplie des émanations les plus fétides. Là, la lumière ne pénétrait que difficilement, et l'on avait de la peine à distinguer les objets, même en plein midi.

La seconde et la première batterie offraient des inconvénients d'une autre nature : on y jouissait de la clarté du jour; mais les sabords étant constamment ouverts, la fraîcheur des nuits et les différents courants d'air y occasionnaient des ophtalmies et d'intolérables douleurs dans les articulations. Cependant il est juste de dire que dans la première batterie comme dans la seconde, les hommes d'une taille moyenne, et j'étais heureusement de ce nombre, pouvaient se tenir debout....

On n'osait pas nous faire mourir de faim; mais on nous distribuait du pain de munition noir et rempli de substances terreuses, du biscuit plein de vers, des viandes salées qui se décomposaient, du lard rance, de la morue gâtée, du riz, des pois et des fèves avariées; point de vin; point de vinaigre; aucun moyen de préparer nos aliments. Pour comble de malheur, par une chaleur excessive et avec une nourriture si propre à exciter la soif, on nous refusait l'eau, ou du moins on nous en donnait en si petite quantité, qu'elle s'absorbait telle que des gouttelettes qui tomberaient sur un fer ardent.

Aussi, vers le milieu du jour, étions-nous comme des furieux; dans les batteries, c'était une atmosphère épaisse à y étouffer; on y nageait dans la sueur, dans la respiration les uns des autres, et le jeu des poumons y était horriblement comprimé. Sur le pont, les rayons d'un soleil vertical nous brûlaient la peau....

Il nous était interdit de nous baigner, et quiconque eût osé enfreindre la défense aurait payé de sa vie cette témérité. Nos gardiens, qui étaient des soldats de la marine espagnole, avaient ordre de faire feu sur tout prisonnier à qui ils supposeraient l'intention de s'écarter du bord, ne fût-ce que pour un instant; et ils étaient trop cruels pour ne pas exécuter à la lettre cette consigne....

D'affreuses maladies se développèrent en peu de temps. J'y vis se propager toutes les espèces de fièvres : diarrhée, dyssenterie, typhus, scorbut. J'attendais mon tour. Je vivais au milieu de ce monde de spectres, et chaque jour je m'étonnais de ne pas dépérir comme eux. Dans cette gêne perpétuelle, impossible de prendre aucun repos. Nous livrions-nous un instant au sommeil, aussitôt nous étions réveillés par les cris du voisin, par des picotements et des démangeaisons au visage ; nous étions suffoqués.

La plupart des prisonniers étaient en proie à un tel abattement qu'ils n'avaient plus la force de se déterminer à faire usage de leurs membres. Le plus petit déplacement devenait pour eux une peine; et puis, dans cette foule, il n'était pas aisé de circuler....

Nos gardiens éprouvaient, à nous contempler dans cet état, une satisfaction qu'ils ne prenaient pas la peine de cacher. Au moment des distributions, dont le retour avait lieu toutes les quarante-huit heures, c'était pour eux un délicieux spectacle que celui de douze à quinze cents Français usant languissamment le reste de leurs forces à broyer sous la dent quelques fèves sèches, ou à déchirer des lambeaux de poisson cru, imprégné d'une saumure corrosive qui leur ensanglantait la bouche.

Ces repas, où chacun mangeait presque toujours ses aliments tels qu'il les avait reçus des mains des Espagnols, étaient hideux à voir, et les suites en étaient déplorables : immédiatement après, c'étaient des maux d'estomac, des coliques à se tordre, des déchirements d'entrailles et un dévoiement qui ne cessait plus.

L'eau qu'on nous donna d'abord venait du port Santa-Maria : elle était propre à la cuisine, et n'avait point de goût désagréable ; mais bientôt on se lassa d'en aller chercher si loin, et nous n'eûmes que de l'eau saumâtre, puisée dans les fossés fangeux de la péninsule....

Il y avait ample provision de cette eau ; nous le savions, nous en demandions : plutôt que d'accéder à nos prières, ils préféraient la laisser croupir dans les barriques, au milieu des puanteurs de la cale. Avait-elle achevé de s'y corrompre (je n'y songe jamais sans éprouver un soulèvement de cœur), exhalait-elle une odeur nauséabonde, pire que celle des matières excrémentielles répandues dans le vaisseau, alors cette capricieuse parcimonie cessait tout à coup : *Agua! agua!* criait-on ; et le liquide pestilentiel était offert en abondance... *Agua!* C'était à qui en aurait, à qui arriverait le premier....

Ils ne tardaient pas à expier l'avidité avec laquelle ils avaient assouvi leur soif : le frisson s'emparait d'eux ; leurs mâchoires claquaient ; puis, l'accès de froid passé, venaient les vomissements, la diarrhée, l'affaiblissement, le sommeil et la mort, toujours la mort, avec des convulsions horribles, lorsqu'ils commettaient l'imprudence d'aller dormir sur le pont....

Il ne se passait pas de jour qu'il ne mourût quinze à vingt prisonniers à bord de chaque ponton, et les Espagnols restaient souvent toute une semaine sans les enlever. On conçoit que, sous un climat aussi chaud, ils devaient bientôt entrer en décomposition, et dégager une énorme quantité de miasmes putrides. Ces foyers d'infection, disséminés sur tous les points du bâtiment, y portaient partout la désolation et la mort....

Sur les pontons, malades ou non, il fallait vivre côte à côte. Le prisonnier bien portant était souvent obligé de coucher entre deux scorbutiques. Ces pauvres scorbutiques étaient véritablement nos lépreux : mais bien qu'ils inspirassent autant de dégoût qu'ils auraient dû exciter de compassion, nous ne pouvions éviter leur

contact, et bon gré, mal gré, il nous fallait humer leur souffle empesté : les cadavres, du moins, ne respiraient pas!...

Sur quatorze mille que nous étions, on en comptait huit mille dont une moitié avait le scorbut et la dyssenterie, et l'autre moitié le scorbut seulement....

Une pareille misère porta nombre de ces malheureux au suicide :

Le 25 janvier, un sergent-major malade se voyant sans secours, s'est précipité dans la mer par désespoir.

Le 2 février, un autre malade, dans un moment de délire, se précipite pareillement dans la mer.

J'ai vu des malheureux soldats malades, n'ayant plus d'eau douce à bord et ne pouvant plus maîtriser la soif, se traîner péniblement sur le pont du bâtiment, puiser de l'eau à la mer et la boire. Cette eau faisait sur eux l'effet d'un vomitif et les mettait dans un tel état que toujours nous avions la douleur de les voir mourir quelques instants après.

Depuis le 2 janvier 1809 jusqu'au 28 mars, il est mort à notre bord 675 hommes ; nous y étions entrés au nombre de 1 800 [1].

Un jeune officier, héritier d'une des plus grandes fortunes de France, gisait malade sur un lit de paille pourrie et rongé de la vermine. Un jour le désespoir le prit. Il rampa sur le pont, monta avec la plus grande peine sur le bord du navire, chanta : « *O Richard, ô mon Roi !* » et, après un dernier adieu à ses camarades, se laissa tomber dans la mer [2].

Il y eut des tentatives d'évasion, malgré les difficultés qu'en présentait l'entreprise, chaque ponton étant gardé par deux chaloupes canonnières mouillées à droite et à gauche, à une portée de fusil, et montées par une quarantaine de soldats. En outre, des vaisseaux de guerre *anglais*, espagnols et portugais se tenaient à l'ancre, à quelques encâblures.

Les relations de MM. de Méry [3] et Chapuis [4], contiennent

1. *Journal d'un sergent-major*, publié dans le *Monde illustré* (1867).

2. Extrait de *La Carrière militaire d'un lieutenant de la Garde suisse du roi de France, R. K. Amédée de Muralt* publié par la *Revue rétrospective* (année 1890, premier semestre).

3. C. de Méry, officier aux voltigeurs de la Garde de Paris, 1re division, 1re brigade, *Mémoires d'un officier français prisonnier en Espagne* (Paris, 1823).

4. *Relation du séjour des prisonniers de guerre français et suisses sur le ponton* La Castille, *dans la baie de Cadix, et de leur évasion le* 15 *mai* 1810,

des récits d'évasions qui réussirent. On y verra que la surveillance des pontons fut moins active chez les Espagnols que chez les Anglais. Ce sont toujours leurs navires, leurs chaloupes que l'on voit, au premier signal d'alarme, se lancer à la poursuite des fugitifs.

Un des officiers prisonniers, M. Grivel, des marins de la Garde, avait, avec plusieurs de ses camarades, formé le projet de s'emparer d'un bateau chargé d'eau pour leur ponton. De grands obstacles s'opposaient à l'exécution de leur plan, celui-ci entre autres :

« Avant d'aborder le ponton, le bateau abaissait sa voile et défaisait toutes les cordes qui servaient à le manœuvrer. Il fallait régréer cette voile avant de songer à s'en servir, et cette opération devait s'exécuter sous le feu de la garnison du ponton, de celui de quatre canonnières qui le flanquaient, et enfin de celui *des vaisseaux anglais mouillés à une longueur de câble*[1]... »

Cependant l'opération réussit, et les officiers, après s'être emparés de la barque, s'étaient éloignés d'une vingtaine de mètres du ponton, quand la garde cria : *Aux Armes!* et fit feu :

« L'alarme se communique dans la rade ; *des chaloupes anglaises* sont aussitôt mises à la mer, des soldats les remplissent et se mettent à la poursuite de la chaloupe. Celle-ci faisait force voile pour s'éloigner, mais il fallait qu'elle passât près de plusieurs vaisseaux armés dont elle ne pouvait pas éviter le feu... *Une chaloupe anglaise*, armée d'une pièce de canon et d'une vingtaine d'hommes, se mit à la poursuite des fugitifs, et, dans une décharge qu'elle fit, elle tua un marin. Une seconde décharge coupa la corde qui tenait la voile tendue. Celle-ci, abandonnée au vent, flottait et ne communiquait plus d'impulsion à la chaloupe. Aussitôt, une dizaine d'officiers cherchent à la fixer... Cet intervalle de repos avait donné à la chaloupe anglaise le temps de s'approcher à la portée de la voix. L'officier anglais qui la commandait cria aux fugitifs de se rendre. On ne lui répondit que par les cris de *Vive l'Empereur !*

Un capitaine de marine, M. Grivel, homme très instruit dans son état, fait sur-le-champ changer de direction à la chaloupe ; ce mouvement, *auquel les Anglais ne s'attendaient pas*, leur fait perdre du

par L. Chapuis, de Lausanne, chirurgien-major. A Lausanne, chez Highou aîné, imprimeur (1817).

1. C. de Méry.

temps. Les fugitifs gagnent de vitesse sur eux, et, dans l'espace de trois quarts d'heure, ils arrivent sous le fort de Sainte-Catherine, occupé par les Français[1]. »

Il semble, d'après ce récit, que les Anglais se fussent réservé le privilège de donner la chasse aux fugitifs, les Espagnols n'y étant point nommés une seule fois. Un autre projet, plus aventureux encore, fut conçu et mis à exécution par les officiers auxquels le ponton *La Vieille-Castille* avait été affecté. Il leur avait été suggéré par la crainte de voir des chaloupes canonnières se placer le long des pontons, comme elles l'avaient déjà fait, dans l'espoir de paralyser le tir des batteries assiégeantes[2]. Il consistait à couper les câbles et à profiter du vent et de la marée pour se laisser flotter, à la dérive, jusque sous les batteries du fort du Trocadéro, occupé par les Français. Ici encore, nous voyons les Anglais jouer le principal rôle dans la poursuite. A peine *La Vieille-Castille* s'est-elle ébranlée,

« ... Les *vaisseaux anglais* font des signaux, un coup de canon parti du vaisseau amiral annonce aux vaisseaux espagnols et à Cadix qu'il se passe quelque chose d'extraordinaire dans la baie. Les signaux de nuit sont allumés pour établir une correspondance entre la ville et l'escadre. Un second coup de canon, *tiré par les Anglais* sur le ponton, priva les fugitifs de l'homme qui leur était le plus utile dans cette circonstance, M. Moreau, lieutenant de vaisseau...

Le ponton marchait lentement... On aperçut plusieurs chaloupes ennemies qui venaient à force rames. Aussitôt, l'ordre fut donné d'observer le plus grand silence, afin qu'elles abordassent avec moins de crainte, et de les assaillir à coups de boulets, lorsqu'elles seraient tout près du ponton. Ces chaloupes, montées chacune d'une vingtaine de soldats, s'approchèrent, sans défiance, des deux côtés du vaisseau, elles s'y accrochèrent et, pour faciliter l'abordage, quelques unes d'entre elles firent un feu de file sur le ponton.

Un officier anglais, le sabre entre les dents, était déjà à moitié de l'escalier, suivi de plusieurs soldats, lorsqu'une grêle de boulets, lancés du haut du vaisseau, porte la mort et l'épouvante chez les assaillants. L'officier a la tête fracassée, les soldats ont bras ou jambes cassés et tombent à la mer; deux chaloupes sont percées,

1. Chapuis.
2. C. de Méry.

l'eau y entre à grands flots, et elles ne tardent pas à couler à fond avec les morts et blessés qu'elles portaient...

Les autres chaloupes ne furent pas tentées d'aborder, elles s'éloignèrent aussi vite qu'elles étaient venues; les prisonniers n'eurent qu'un seul blessé. »

Un peu plus loin, le ponton est sur le point de heurter *une bombarde anglaise* qui n'a que le temps de couper ses câbles.

Il arrive enfin sous les batteries du fort du Trocadéro, occupé par les Français, et aborde au rivage, mais, pendant le débarquement,

« *Les Anglais* lancent des bombes chaque cinq minutes. »[1]

Si, cette fois, les Espagnols prirent quelque part à la poursuite, les Anglais ne s'en étaient pas moins réservé le principal rôle.

Le bruit d'un changement de séjour s'étant répandu vers le mois de mars, les captifs de Cadix s'abandonnèrent à la joie, car « un changement quelconque ne pouvait que tourner à leur avantage ». Ils le croyaient, du moins; mais l'illusion fut de courte durée.

La vermine les rongeait à tel point que les officiers des vaisseaux sur lesquels on les embarqua, firent tendre une corde en travers du pont, afin de les séparer des équipages, avec lesquels tout rapport leur fut interdit. Ils mirent à la voile le 3 avril, sous l'escorte de plusieurs navires de guerre anglais[2], et débarquèrent dans la petite île de Cabrera, située à douze kilomètres au sud de Majorque. C'est sur cet « amas de roches » qu'ils restèrent jusqu'en mai 1814. Ils n'y trouvèrent que « pierres, sable, cailloux, sapins ou broussailles[3] » et n'y eurent d'autres abris que ceux qu'ils construisirent eux-mêmes.

Pendant tout ce temps, des navires anglais ne cessèrent de croiser à quelque distance, ayant reçu l'ordre de faire feu au moindre indice de révolte : « Un brick anglais, por-

1. Chapuis. Cf. la relation de M. de Méry, qui se trouvait aussi sur *la Vieille-Castille.*
2. Relation du timonier Ducor, *Aventures d'un marin de la Garde.*
3. *Ibid.*

tant vingt caronades, et deux canonnières espagnoles étaient mouillés à la sortie du port de Cabrera[1] ». Les évasions devenaient ainsi presque impossibles, et, de fait, elles furent rares. Défense avait été faite aux pêcheurs majorquins de s'approcher de l'île ; l'un d'eux, ayant passé outre, fut aperçu de quelques Français qui, après s'être emparés de sa barque, faillirent, en s'éloignant, se heurter à un bâtiment anglais dont ils ne furent heureusement point aperçus[2].

Un bateau apportait, de Palma, des vivres tous les quatre jours, mais quels vivres !

« On donna à chacun à peu près vingt-quatre onces de mauvais pain et quelques poignées de fèves ; c'était là notre provision de quatre jours[3]. »

Heureux lorsque la provision arrivait exactement ! Les retards étaient fréquents, surtout en hiver, en raison du mauvais temps ; mais d'autres motifs pouvaient en être la cause, par exemple un dissentiment entre fournisseurs ; alors, comme le général anglais commandant à Palma était

« un homme scrupuleux sur ses devoirs, il avait voulu que le différend fût vidé avant de faire de nouveaux envois, s'inquiétant peu si, dans l'intervalle, 6000 Français étaient exposés à mourir de faim[4]. »

D'où un jeûne de huit jours. Il faut lire les détails de ces drames de la faim. Quand les vivres se faisaient attendre, les malheureux

« mangeaient des racines, des herbes sauvages et passaient, en grand nombre, des baraques au cimetière[5]. »

Une fois, après neuf jours d'attente, la barque leur apporta du pain

« tellement moisi qu'il avait de la barbe aussi longue que le doigt. »

1. Relation de Lardier, *Mémoires de Robert Guillemard* (Paris, 1833).
2. Ducor.
3. *Id.*
4. Lardier.
5. *Id.*

Pendant ces neuf jours, huit cents hommes moururent d'inanition ou empoisonnés par les végétaux qui leur avaient servi de nourriture[1]. Au cours d'une autre disette, cent cinquante individus périrent dans une nuit[2].

Dans une circonstance analogue, on en vit

« qui expirèrent dans des convulsions terribles; des symptômes de rage se manifestèrent chez plusieurs. La pierre, le bois, ils voulaient tout dévorer; on ne pouvait, sans danger, s'approcher d'eux. »

C'est alors qu'on songea à sacrifier un pauvre âne, seul être vivant qu'on eût trouvé dans l'île. Il servait à faire des corvées, à transporter de l'eau et à promener les deux jumeaux dont une femme était accouchée pendant la traversée[3]. Les soldats l'adoraient. On le tua cependant, et,

« De sa dépouille, on fit *quatre mille cinq cents morceaux*. Chacun de nous, dit Ducor, eut pour sa part à peu près trois quarts d'once de sa chair, dont on fit du bouillon. »

Un jour, quelques hommes essayèrent d'enlever la barque aux provisions. Mais, comme ils avaient, plus ou moins volontairement, oublié de laisser les vivres sur le rivage, la foule accourut au moment où ils poussaient au large, les lapida et les contraignit à se jeter à la nage pour regagner le bord.

La relation de Wagré, caporal de grenadiers[4], rapporte deux scènes immondes, dans l'une desquelles figure un « mylord » dont le navire avait abordé accidentellement à Cabrera. Le second personnage est un malheureux français que la faim pousse à un acte d'une bestialité telle que notre plume se refuse à le retracer. Disons seulement que cet homme, affligé d'un appétit dévorant, tua, quelque temps après, un de ses camarades dont il faisait déjà cuire le cœur et le foie, quand il fut découvert, livré aux Espagnols et fusillé.

1. Relation d'un soldat, *Mémoires d'un officier français prisonnier en Espagne*.
2. Lardier.
3. Huit femmes avaient suivi les prisonniers à Cabrera. On leur avait construit huit baraques en pierre. Leur quartier s'appelait le « Palais Royal ».
4. *Mémoire des captifs de l'île de Cabrera ou les adieux à cette île où* 16000 *Français ont succombé sous le poids de la misère la plus affreuse*, par M. Wagré, ancien prisonnier de l'île de Cabrera (Paris, 1835).

Jamais les captifs n'obtinrent qu'on établît des magasins en vue des journées où les provisions viendraient à manquer[1]; quant aux Anglais, le spectacle de telles misères ne les émut point. Bien mieux, ils privèrent les prisonniers d'une aubaine dont quelques-uns auraient pu profiter : une chèvre sauvage avait été aperçue dans l'île; sa présence fut signalée aux officiers du brick qui, à l'aide d'une vingtaine de captifs, organisèrent une battue, tuèrent la chèvre et la firent ensuite transporter sur le brick. Il est vrai qu'ils allouèrent généreusement un franc à chacun des rabatteurs, pour sa peine[2].

Une seule fois, les Anglais parurent avoir honte de leur insensibilité :

« Nous sommes restés sept jours sans vivres, écrit un officier français[3] (28 juillet 1810). Les Anglais, prenant pitié de nous, ont jeté à la mer des tonneaux de biscuits et de viandes salées qui nous ont rendus à la vie... »

L'eau ne manquait pas moins que les vivres. Il existait une fontaine dans l'île, mais elle était insuffisante pour 6 000 hommes. On bivouaquait auprès d'elle des jours et des nuits, pour avoir son tour[4]. Elle tarissait en été. Les Espagnols furent obligés de fréter, à Palma, une seconde barque chargée d'apporter de l'eau; mais, quelques prisonniers l'ayant enlevée pour s'enfuir, on n'en envoya plus[5].

Un Conseil avait été, dans l'intérêt commun, nommé par les captifs : il écrivit à la *junte* de Palma afin de lui demander de l'eau et de la paille pour les malades. On répondit qu'il n'y avait point de paille; que, quant à l'eau, il n'y avait qu'à en chercher dans l'île. Or, la fontaine à part, l'île ne contenait que

« d'anciens puits encombrés pour ôter aux prisonniers la ressource d'y puiser, et dont l'eau était si mauvaise et en si petite quantité qu'il fallait être réduit à la dernière extrémité pour en boire[6]. »

1. Ducor.
2. Wagré.
3. *Relation d'un officier* (de Méry), déjà citée.
4. Muralt.
5. Ducor.
6. *Relation d'un officier*.

Pendant une disette, des députés furent envoyés à un prêtre que les Espagnols avaient installé dans l'île, pour le prier de faire part de la situation au brick anglais stationné dans le port. Ce prêtre, nommé Estebrich, était un Espagnol « assez ignorant, et pourtant assez bon homme, quoique fanatique ». Ils le trouvèrent attablé « entre un plat de bœuf et la moitié d'une oie farcie qui avait la meilleure mine », et lui expliquèrent l'objet de leur mission.

Une demi-heure après, Estebrich sortait de chez lui un crucifix à la main, en chantant des litanies et en exhortant les prisonniers à faire une procession. Il n'y avait point, à son avis, de meilleur moyen de hâter l'arrivée des provisions.

Un autre jour, comme des prisonniers lui demandaient quand viendrait le moment de la délivrance, il répondait : « *Quand ma canne fleurira !* » ou encore : « *Quand les piquets de vos tentes auront pris racine !*[1] »

Sauf 500 chemises envoyées, en 1810, par madame Adélaïde, que le récit de tant de malheurs avait touchée, les captifs ne reçurent aucun vêtement, pendant les cinq années de leur séjour à Cabrera :

« La plupart étaient sans souliers et n'avaient que des haillons ; on put les classer en *presque nus*, et *nus*, absolument nus[2]. »

Les Espagnols envoyaient parfois de nouveaux prisonniers dans l'île. L'aspect de ses habitants leur paraissait si effrayant que « les nouveaux venus reculaient d'épouvante », et détournaient les yeux pour cacher l'impression que leur causait ce spectacle[3]. Ils voyaient

« des hommes pour la plupart presque nus ou couverts de haillons, sans chaussure ; des hommes aux joues creuses, au teint livide, à la voix éteinte, aux yeux enfoncés dans leurs orbites, à barbe longue et sale, à chevelure hérissée,[4] » qui « n'avaient pas le vêtement nécessaire pour conserver même les dehors de la stricte pudeur. Beaucoup *se traînaient à quatre pattes* pour chercher des orties sauvages ou d'autres racines[5]... »

1. Ducor. Muralt.
2. Ducor.
3. Lardier. Wagré.
4. Wagré.
5. *Relation d'un soldat*, déjà citée.

M. de Muralt dit que

« c'étaient de véritables squelettes... La pénurie parmi eux était si grande, sous ce rapport, que, par exemple, cent dragons qui habitaient ensemble dans une caserne au bord de la mer, n'avaient, pour eux tous, que trois habillements complets, qui étaient pendus à l'entrée de la grotte et que revêtaient ceux-là seulement qui étaient commandés pour aller à la distribution des vivres. Les pauvres diables se blottissaient tous nus dans la grotte, autour d'un foyer fumeux, étroitement pressés les uns contre les autres, entourés de malades et même de morts, dont les miasmes remplissaient la caverne. Couverts de vermine, ils offraient un spectacle qui éveillait l'horreur. »

Il y avait un endroit réservé aux *rafalés :*

« On nommait ainsi des malheureux, au nombre de deux cents, rongés par des dartres et la gale. On les avait relégués dans une vaste grotte joignant la mer et la cambuse, afin de cacher leur nudité absolue et d'éviter leur contact avec les autres prisonniers, qui les fuyaient comme des pestiférés [1]. »

Leur demeure est décrite par un officier de marine [2] dont le vaisseau fut envoyé à Cabrera pour rapatrier les captifs :

« Figurez-vous une grotte dont l'entrée est de trois pieds environ de diamètre, assez profonde, située à mi-côte d'un gros rocher, une lampe sépulcrale au milieu ; dans l'enfoncement, quatre-vingts hommes environ, nus comme la main, couleur de suie, n'ayant plus que les os et la peau, et, pour se reposer, un lit de pierre. Voila la demeure des galeux et de ceux qui sont privés de tout vêtement. Quand nous sommes entrés, nous étions prêts à nous trouver mal d'horreur. Il fallait voir ces ombres nous regarder d'un air sombre et nous faisant remarquer qu'ils n'avaient pas même d'herbe pour se coucher. Mais, aussitôt que nous leur eûmes annoncé leur prochain départ pour la France, les larmes, les cris de joie succédèrent bientôt à cet état de stupidité. Il y en a une grande partie, à ce que l'on pense, qui ne pourra supporter la traversée, et pour lesquels le moment de la délivrance sera, sans doute, le dernier... »

Toutes sortes de maladies, suite des privations endurées par les soldats, exercèrent leurs ravages :

1. Wagré.
2. Louis Pujol, enseigne de vaisseau. Voir deux de ses lettres publiées par la *Revue rétrospective* (1890, premier semestre).

« On releva des morts partout, dans les baraques, dans les lieux écartés, et jusque dans le milieu du camp. La mortalité faisait de tels progrès, que notre aumônier crut devoir en donner avis à la *junte*, qui mit à notre disposition quelques tentes... Ces tentes, adossées à des rochers, et sous chacune desquelles on jetait quatre ou cinq malades, furent décorées du nom d'hôpital. »

Trois jours après, elles étaient emportées par un ouragan. Leurs habitants furent

« roulés dans le sable et dans la fange au pied de la colline, ceux-ci morts, ceux-là expirants... On venait de découvrir, presque enfoui dans les débris de l'alluvion, un jeune soldat dont le scorbut avait détruit la moitié de la face. Chacun exprimait sa surprise de ce qu'il était vivant; on regrettait que cette épouvantable nuit n'eût pas été pour lui la dernière. Il n'y avait pas un lambeau de chemise à arracher pour le soulagement de ce soldat, et pourtant il vécut encore, en ce pitoyable état, plus de deux mois, présentant quelquefois, dans l'ensemble des symptômes de sa maladie, une diminution d'intensité qui, probablement, aurait abouti à la guérison, si nous eussions été placés dans des conditions moins défavorables. Longtemps avant qu'il mourût, son profil, dont les os mis à nu étaient presque blancs, n'était plus que celui d'une tête de mort...

Dès que les tentes furent relevées, on y réintégra les malades. Durant la première quinzaine, il mourait de douze à quinze individus par jour[1]... »

Ce chiffre et ceux que nous avons donnés plus haut, expliquent comment, sur les dix-neuf mille hommes dont se composaient les trois divisions du général Dupont, et dont le nombre, réduit à 15000 lorsqu'ils arrivèrent à Cadix, ne s'élevait plus qu'à 9000 quand ils furent transportés à Cabrera, il n'en revint que trois mille en France.

Sans avoir assumé la responsabilité directe de ces cruautés, les Anglais n'en sont pas moins coupables. L'ardeur naturelle de leur tempérament, un fanatisme surexcité par l'envahissement du sol national, peuvent, sinon excuser, du moins expliquer la conduite des Espagnols à l'égard des

1. Ducor. — Dans les dix premiers jours de l'arrivée à Cabrera, 3 officiers et 87 sous-officiers et soldats avaient déjà péri (*Relation d'un officier*).

captifs de Baylen, tandis qu'aucune raison ne milite en faveur des Anglais.

A Baylen, comme à Naples, comme en Égypte, si les soldats ne paraissent point sur le champ de bataille, les grands chefs sont là pour diriger les Conseils de nos ennemis. Et leur influence pousse à la violation ou au désaveu de ces capitulations que les belligérants avaient respectées jusqu'alors. Que des atrocités révoltantes achèvent ensuite de souiller le manque à la foi jurée, et les vaisseaux anglais viendront aider ceux qui les commettent, après avoir pris soin de leur en laisser tout l'odieux devant l'Histoire.

Le lecteur appréciera.

Paris. — Imp. E. Capiomont et Cie, rue des Poitevins, 6.

Neuvième année

REVUE RÉTROSPECTIVE

RECUEIL DE PIÈCES INTÉRESSANTES

ET DE CITATIONS CURIEUSES

Paraît le 1er de chaque mois par fascicules de 72 pages in-12.

BUREAUX, 55, RUE DE RIVOLI, PARIS

PRINCIPAUX DOCUMENTS DÉJA PUBLIÉS

L'Allemagne et la Commune (1871); — le volet de Saint-Cloud. — Journal de madame Moitte, femme du sculpteur (1806). — Journal de M. Boyer, régisseur du château de Fontainebleau (1870). — La germanisation de l'armée française, jugée par Frédéric le Grand. — Nos petits prophètes (prophéties politiques). — Journal d'un soldat au Tonkin (1884). — Le théâtre de l'Opéra (1725-1732). — Deux notes inédites de Saint-Simon. — Le panlatinisme. — Les pots-de-vin au XVIIIe siècle. — Journal inédit d'un musicien du Vaudeville (1806-1808). — Lettres inédites de Kléber, de Hoche. — Combat de Châtillon (1870). — Relation du siège de Hambourg (1813). — Lettre inédite du duc d'Enghien. — Un rapport du capitaine Vandamme. — Facéties du XVIIIe siècle; requête des femmes pour leur admission aux États-Généraux. — Journal d'un officier de l'armée des Princes (1792). — Une élection à l'Académie des Inscriptions (1827). — Anecdotes de l'Empire et de la Restauration. — Archives de la Bastille, rapports de la police secrète (1724-1726). — Deux cousins : le prince Victor Bonaparte et le comte de Paris (tableaux généalogiques). — Lettres intimes de l'amiral Courbet (1861-1885). — Mémoire sur les Juifs, par le prince de Ligne. — Souvenirs d'un mobile du 8e bataillon de la Seine (1870-1871). — Un gentilhomme polonais à Paris en 1767, notes du comte Mniszech. — Moyens d'assurer la paix en Europe. — Madame Dubarry, souvenirs du comte d'Espinchal. — Journées des 5 et 6 Juin 1832. — Mœurs et usages des Pages du Roi (1715). — Mémoires de Roustan, mameluck de Napoléon Ier. — Voyageurs militaires à Berlin (1778). — Souvenirs de E.-J. Delécluze, le critique d'art (1824-1826). — Souvenirs du baron Hennequin, prisonnier à la Bastille. — Lettres sur la guerre de la Succession d'Autriche (1742). — Arrestation de Mirabeau (1774). — Lettres inédites de J.-J. Rousseau; de Dumont d'Urville. — Voyage d'un Anglais à Paris (1788). — Documents sur

la Bastille et sur Latude. — Campagne d'Autriche, souvenirs d'un musicien d'état-major (1809). — Pièces concernant La Tour d'Auvergne. — Un enlèvement à Gand (1767). — Le siège de Prague (1742). — Journal du comte de Vauvineux en Algérie (1847-1849). — Papiers du chevalier de Thuisy (1775-1777). — Souvenirs de Pons sur l'île d'Elbe (1814-1815). — Correspondance de Villenave et de miss Tasset (1792). — Lettres inédites de Voltaire à Le Bret (1757-1772). — Mémoires inédits d'Hippolyte Auger (1810-1869). — Une fille de Desaix. — Retraite de Waterloo, lettre et notes d'un officier. — Journal de la campagne de Crimée (1854-1855). — Vers inédits d'Alfred de Musset à Ulric Guttinguer. — La Carmago (1753). — Récit de l'exécution de Louis XVI, par Sanson. — L'enlèvement de Pie VII (1809). — Voyage à Nouméa (1881). — Un mari complaisant (XVIIIe siècle). — Lettres du colonel Espinasse sur la prise de Rome (1849). — Un ambassadeur français à Saint-Pétersbourg (1739-1742). — Réflexions militaires du marquis de Langeron (1776). — Besançon de 1789 à 1815. — Notes prises pendant la campagne de Corse (1739). — Lettres sur la guerre d'Italie (1859). — Expédition de Constantine (1822). — La question ouvrière sous l'Ancien Régime. — Lettres sur la guerre du Mexique (1863). — Un ménage de grand seigneur (XVIIIe siècle). — Fermiers généraux et femmes galantes, d'après l'inspecteur de police Meusnier (1748-1757). — Notes sur quelques artistes contemporains, par Ph. Burty. — Les filles d'Adrienne Lecouvreur. — Paris, du 2 au 5 décembre 1851. — Souvenirs de la guerre d'Espagne (1809-1812). — Documents sur les Chouans (1792-1799). — La recherche de la paternité en 1729. — La vraie défense d'Huningue (1815).

ABONNEMENTS :

Un an : France, 10 fr.; Étranger, 11 fr.; Un numéro, 1 fr.

Les abonnements partent du 1er janvier et du 1er juillet.

Chaque semestre forme un joli volume in-12, imprimé en caractères elzéviriens, de 432 pages, plus la Table des Matières et l'Index. Prix de chacun des six volumes de la *Nouvelle Série* (1890-1892) : **5** francs.

Les onze premiers volumes, *Première Série* (1884-1889), comprennent chacun 288 pages, plus la Table des Matières et l'Index. Prix de chaque volume : **4** francs.

La collection complète de la *Revue rétrospective* forme donc, aujourd'hui, dix-sept volumes *dont le prix*, **74** *francs, est réduit à* **56** *pour tout abonné d'un an*. Le tome XVIII est en cours de publication.

(Envois *franco*).

Paris. — Imp. E. Capiomont et Cie, rue des Poitevins, 6.

This book should be returned
the Library on or before the last d
stamped below.
A fine of five cents a day is incurr
by retaining it beyond the specifi
time.
Please return promptly.

DUE DEC 27 '39

Br 2095.98
L'Angleterre devant ses allies 179
Widener Library 004492098
3 2044 081 149 080